

LISTE DES FIGURES ET DES ANNEXES

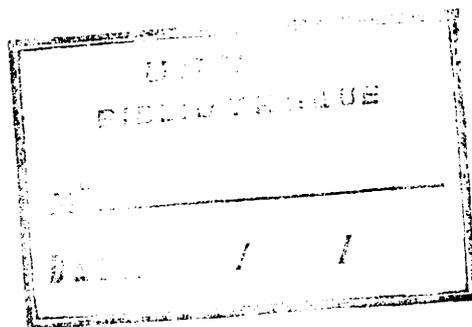
I') LISTE DES FIGURES

- 1- Figure 1: Carte de la situation de l'Office du Niger au Mali.
- 2- Figure 2: Carte du Secteur Sahel de l'Office du Niger.

2') LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1: DÉROULEMENT DE L'ETUDE.

- 1- Calendrier.
- 2- Guide d'entretien lourd.
- 3- Synthèse de la première semaine d'enquêtes préliminaires.
- 4- Fiche de restitution.
- 5- Note pour la restitution.
- 6- Restitution du premier mois d'enquêtes visant à l'extension de la typologie.



ANNEXE 2: BILAN DES ENQUÊTES ET LE NOMBRE DES GROUPES ET LEUR POURCENTAGE.

ANNEXE 3: TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES: LES NON-COLONS:
CAS DES RÉFUGIÉS TOUAREGS.

REMERCIEMENTS:

Je tiens à adresser mes sincères remerciements :

- Aux autorités politico-administratives de la ville de Niono.*
- A la Direction de la zone autonome de Niono, au Chef de Projet Retail, et tous les chefs de Volet du Projet, pour les efforts consentis à la réussite de l'étude.*
- A tous les Agents du Projet Retail et de l'Office du Niger pour leur attention et leur collaboration.*
- A Jean-Yves JAMIN, qui a assuré la supervision de l'étude et qui n'a ménagé ni aucun effort, ni aucun sacrifice pour la réussite de l'étude.*
- A Pierre BAL, pour sa précieuse et franchise collaboration.*
- Enfin à tous les Paysans (Colons et Non-Colons) de l'Office du Niger, singulièrement ceux du Secteur Sahel, pour leur accueil, leur patience et la compréhension dont ils ont fait preuve par rapport à l'étude.*

SOMMAIRE

Liste des figures et des Annexes	
Remerciements	
Introduction	1
<u>CHAPITRE 1. Présentation de l'Office du Niger et du Projet Retail</u>	3
1.1. L'Office du Niger (ON)	3
1.2. Le Projet Retail	4
<u>CHAPITRE 2. Méthodologie d'étude</u>	11
2.1. Revue de littérature sur l'élaboration d'une typologie d'exploitation agricole.	11
2.2. Présentation de la première version de la typologie	13
2.3. Les objectifs visés par l'étude.	13
2.4. La démarche adoptée.	14
2.5. La refonte de la première version de la typologie	15
2.6. Les difficultés rencontrées	15
2.7. Les avantages tirés de l'étude	16
<u>CHAPITRE 3. Les systèmes de production de la zone d'étude</u>	17
3.1 Les systèmes de production des colons résidants	17
3.1.1. La riziculture.	17
3.1.2 Le maraîchage.	22
3.1.3 Les cultures pluviales	24
3.1.4 L'élevage.	25
3.1.5 Les activités para et extra-agricoles.	26
3.1.6 Le rôle des femmes dans l'exploitation agricole	27
3.2. Le système de production des "nouveaux colons"	29

3.2 1 Les systèmes de production des non-résidants et double-actifs	29
3.2.2 Les "jeunes diplômés"	31
3.3 Les systèmes de production des "non-colons"	32
3.3.1 Les "non-colons" des villages de l'Office du Niger	32
3.3.2 Les "non-colons" des villages "non-colons"	33
3.3.3 Les "non-colons" citadins	33
3.3.4 Les réfugiés touaregs	34
3.4 L'environnement socio-économique des exploitations du secteur sahel .	35
3.4.1 Les colons et les Associations Villageoises/Ton Villageois	35
3.4.2 Les colons et l'Office du Niger	36
3.4.3 Les relations entre colons.	36
3.4.4 Les figures de commercialisation	37
3.4.5 Les colons et l'endettement	38
3.4.6 Les colons et les "éviotions"	39
<u>CHAPITRE 4</u> Les critères utilisés pour l'élaboration de la typologie	43
<u>CHAPITRE 5</u> La typologie élaborée	51
<u>CHAPITRE 6</u> L'approche des autres Secteurs de l'Office du Niger	62
6.1. Les éléments du système de production	62
6.2. Conséquences pour l'établissement d'une typologie des exploitations agricoles commune	66
CONCLUSION GÉNÉRALE	69
Bibliographie	
Annexes	

INTRODUCTION

Dans le cadre de la réhabilitation de l'Office du Niger, la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE) est intervenue pour le financement du Projet Retail, qui est un Projet expérimental d'intensification de la culture irriguée.

Le Projet s'est doté d'un volet Recherche-Développement, chargé de toutes les questions agronomiques et du suivi des exploitations agricoles.

Au raisonnement traditionnellement normatif de l'encadrement s'est substituée progressivement une approche Recherche-Développement, consistant à diagnostiquer les problèmes des paysans, à les analyser et à y proposer des solutions adaptées aux conditions dans lesquelles évoluent les exploitations.

La volonté de la Recherche-Développement de travailler en étroite collaboration avec les paysans s'est d'abord traduite par un essai de typologie des exploitations agricoles : avant d'entreprendre toute action de développement, il fallait comprendre le fonctionnement global des exploitations agricoles et détecter les problèmes auxquels se trouvaient confrontés les paysans du Secteur.

En 1988, deux stagiaires ¹ ont travaillé sur un échantillon de 65 exploitations, élaboré sur la base d'une étude préalable de l'IMRAD ².

Les résultats obtenus ont été repris par J.Y.JAMIN ³ et M.SEBILLOTTE ⁴ en Novembre 1989 pour aboutir à la proposition d'une Typologie d'Exploitation pour le Secteur Sahel de l'Office du Niger. Cette version ne se voulait pas définitive, elle devait être critiquée, complétée, et améliorée...

L'objet de la présente étude est justement de valider cette version et de l'étendre à l'ensemble du Secteur Sahel.

Après 9 mois de travail, l'expérience acquise permet de proposer des modifications de la typologie, afin de mieux l'adapter aux réalités de l'ensemble du secteur, et de mieux la mettre en relation avec les actions de développement entreprises.

Rappelons que dans la première version de la typologie, les classes d'exploitations avaient été bâties principalement en combinant deux critères synthétiques : *la taille de l'exploitation* (démographique et économique), et *ses performances vis-à-vis de l'intensification*, en tenant compte de la diversité éventuelle des activités.

La taille des exploitations renvoie à leur histoire, à l'accumulation de capital qu'elles ont pu effectuer, aux séparations qui ont pu avoir lieu, à leur degré d'équipement, etc ; *pendant longtemps, c'est le seul critère de classification qui a été pris en compte à l'Office du Niger (O.N.)* ; les changements enregistrés depuis quelques années (libéralisation de la commercialisation, responsabilisation des producteurs, rééquipement des exploitations, réaménagements, plans de remise à flot, ...) ont permis une évolution rapide des exploitations, *plus indépendante de leur taille* ; cela a justifié la prise en compte du deuxième type de critères (les performances), surtout en zone réaménagée, mais aussi en zone non réaménagée.

¹ Yacouba COULIBALY (IPR Katibougou) et Eshetu MULATU (INA Paris-Grignon)

² Institut Malien de Recherches appliquées au Développement

³ Expert SOFRECO/DSA-CIRAD Projet Retail OFFICE DU NIGER

⁴ Professeur à l'INA Paris-Grignon

Afin de bien mettre en évidence l'importance de l'histoire des exploitations, le critère de taille avait été mis en avant, ce qui pouvait masquer, par exemple, la proximité de fonctionnement des exploitations, malgré des tailles très différentes, des types très intensifs A1, B1 et C1.

Les enquêtes ont fait clairement apparaître que les critères de fonctionnement technico-économiques sont maintenant au premier plan des différences entre exploitations aux yeux des agents du secteur, ce dont cette deuxième proposition de typologie prend acte en inversant l'ordre de prise en compte des deux types de facteurs : fonctionnement technico-économique d'abord, taille ensuite ; les différences liées à la taille des exploitations conservent bien sûr une influence importante sur leur fonctionnement, mais on a été amené à préciser ce critère, et pour certains groupes d'exploitations à prendre plus en compte la taille économique (équipement et capital) que la taille démographique, car même si l'intensification est consommatrice de main d'oeuvre, il est clair que l'appel aux travailleurs salariés permet actuellement à des exploitations ayant peu d'actifs d'obtenir cependant de très bons résultats, pour peu qu'elles aient la trésorerie nécessaire à leur embauche. Cette révision a aussi été l'occasion de mieux prendre en compte le cas de villages comme Tissana, où la présence des Hors-casiers riz et patate est primordiale pour l'ensemble des exploitations, quelle que soit leur taille. Elle a aussi permis de clarifier la définition de certains types dont les limites étaient auparavant un peu ambiguës du fait de la multiplicité des critères de classement.

Prenant largement en compte les préoccupations des agents du secteur et leurs critiques vis-à-vis de la première proposition, cette deuxième version a permis un classement plus facile des exploitations.

Quelques précautions sont cependant à prendre pour son utilisation : il ne faudrait en effet pas que la prise en compte prioritaire du comportement des agriculteurs vis-à-vis de l'intensification de la culture irriguée et de la diversification de leurs activités se trouve *abusivement réduite à une distinction entre "bons" et "mauvais" agriculteurs* (ce qui serait le niveau zéro de l'analyse des exploitations), pas plus qu'il ne faudrait ramener cette prise en compte au seul examen du *niveau de rendement* obtenu en riz sur le casier.

Les non-résidents et les double-actifs n'ont pas fait l'objet d'un groupe systématiquement à part des autres exploitants : à l'exception de ceux qui n'ont l'agriculture que comme activité très secondaire, ils sont répartis dans les différents groupes en fonction de leurs performances et de leur degré d'intégration à l'agriculture.

Nous avons constitué un groupe spécifique pour les exploitations des "Non-Colons" du Secteur. Leur prise en compte dans la typologie se justifie par le fait qu'elles vivent sur le Secteur et sont soumises à son évolution ; prestataires de service pour les Colons, elles constituent surtout une source de main-d'oeuvre pour les travaux, et peuvent faire une entrée en colonisation à l'occasion du réaménagement.

Enfin nous attirons l'attention sur le fait qu'il ne s'agit ici nullement d'une remise en cause totale des types de fonctionnement décrits initialement, mais d'une réorganisation des classes, en vue d'obtenir un outil plus opérationnel.

CHAPITRE 1: PRESENTATION DE L'OFFICE DU NIGER ET DU PROJET RETAIL

1-1. L'Office du Niger (O.N.)

Avec les eaux du fleuve Niger et les plaines de son delta intérieur, le Mali possède un important potentiel pour l'irrigation. Afin de le valoriser, de grands aménagements furent réalisés à partir de 1929 et des colons, venus de tout le Mali et du Burkina-Faso, furent installés, souvent de force, à partir de 1935. Ces paysans étaient fortement encadrés par l'Office du Niger ¹. L'objectif était d'irriguer un million d'hectares que l'on cultiverait en coton (pour alimenter l'industrie textile française) et en riz (pour la consommation du Mali et des territoires voisins).

Cet objectif n'a jamais été atteint ; la superficie aménagée ne dépasse pas 55 000 ha (sur les 400 000 ha que permettrait d'irriguer le barrage de Markala), la superficie cultivée étant d'environ 45 000 ha. Le coton fut abandonné en 1970, à cause du parasitisme, du mauvais drainage et de l'obtention de rendements équivalents en culture pluviale dans le Sud du Mali ² ; pour faire face à la dégradation de la situation alimentaire du pays (autosuffisant en céréales et même exportateur jusqu'à la fin des années 60, il est progressivement devenu déficitaire et importateur de riz), l'accent fut mis sur la culture du riz ; lancée en 1966, la culture de la canne à sucre a aussi été développée, en régie (3 500 ha environ). La riziculture n'a pas donné les résultats escomptés : les rendements, sont restés faibles puis ont diminué (environ 2,4 t/ha de 1973 à 1978, 1,8 t/ha de 1979 à 1984), les quantités commercialisées n'ont pas réussi (malgré une collecte coercitive) à permettre au pays de freiner la croissance de ses importations et la situation économique des paysans est restée très précaire avec une autosuffisance alimentaire parfois difficile (l'autoconsommation n'étant laissée qu'à condition de rendements minima), des revenus monétaires très faibles et un endettement croissant auprès de l'Office du Niger ; beaucoup de paysans ont d'ailleurs été évincés du colonat pour résultats insuffisants, ou l'ont abandonné pour regagner leur village d'origine.

Pour redresser la situation, suite à des réflexions entamées depuis 1978 avec les bailleurs de fonds, le Gouvernement et l'Office du Niger ont décidé en 1984 de différer l'aménagement de nouvelles surfaces et de donner la priorité à l'intensification de la riziculture sur les casiers existants. Le mauvais fonctionnement du réseau hydraulique et le mauvais planage des parcelles (liés à la conception de l'aménagement pour l'irrigation du coton et surtout à son manque d'entretien), faisaient de la réhabilitation du système d'irrigation le préalable à toute intensification ; vu les moyens nécessaires, la participation de bailleurs de fonds extérieurs a été requise pour le financement des travaux.

¹ Créé en 1932, l'Office du Niger s'occupait de la réalisation des aménagements et de leur entretien, de la gestion de l'eau et des terres, du choix des cultures et des techniques agricoles, des approvisionnements en engrais et équipements, du crédit, de la transformation et de la commercialisation des produits, ...

² Initiée par la CFDT en 1960, la culture du coton dans le Sud-Mali a pris un grand essor à partir de 1965. En 1975 a été créée la CMDT dont l'Etat Malien possède 60 % et la CFDT 40 %. La CMDT a été la première opération au Mali à s'appuyer sur les Associations Villageoises, dès 1973.

Plusieurs expériences de réaménagement des casiers et d'intensification de la riziculture sont actuellement en cours, les principales étant celle du Projet ARPON¹ (Secteurs Niono et Kokry) et celle du Projet Retail² (Secteur Sahel).

1-2. Le Projet Retail

Le Projet Retail est un projet d'intensification de la culture irriguée dans une partie de l'Office du Niger, le Secteur Sahel, situé à côté de la ville de Niono, 110 km au Nord de Ségou. Les objectifs assignés au Projet Retail ne lui sont pas spécifiques, ce Projet a été conçu comme une opération de Recherche-Développement dont les résultats peuvent intéresser l'ensemble de l'Office du Niger.

Ce projet a démarré en 1986 ; son but est de tester en vraie grandeur, avec les paysans de 3 villages (320 exploitations), l'intensification de la riziculture sur des casiers rizicoles entièrement réhabilités (avec test de variantes de réaménagement). Le Projet se veut également un projet expérimental en matière de diversification (développement du maraîchage dans un premier temps), et surtout de responsabilisation des agriculteurs, individuellement ou collectivement (développement des activités des Associations Villageoises ou A.V.). Enfin, plus récemment, le Projet Retail est à la base d'une expérience pilote de décentralisation de l'Office du Niger vers les zones (il y a 5 zones dans l'O.N.), avec la première zone autonome à Niono.

Pour atteindre ses objectifs, le Projet s'appuie sur les stratégies suivantes :

- Obtention d'une très bonne maîtrise de l'eau, dans les réseaux d'irrigation et de drainage, et à la parcelle : les réseaux primaire et secondaire sont curés et recalibrés, le réseau tertiaire est entièrement repris et est complété par une rigole quaternaire mixte (irrigation-drainage) desservant des parcelles cloisonnées en compartiments de 10 ares planés à ± 5 cm.
- Garantie de l'entretien des aménagements réhabilités par la création d'un Fonds Spécial d'Entretien, alimenté par les redevances payées par les paysans. Ce fonds n'est utilisable que pour le fonctionnement des volets Gestion de l'Eau et Entretien Courant du Projet, et pour provisionner le gros entretien périodique. L'entretien des réseaux tertiaire et quaternaire, et des parcelles, est à la charge directe des paysans.
- Réduction des surfaces rizicoles exploitées par les paysans, pour assurer les possibilités d'intensification, avec participation des agriculteurs et des A.V. à la fixation des surfaces réattribuées à chaque colon (base d'attribution de 1 ha par Travailleur Homme avec possibilité d'augmentation en fonction du taux de double-culture et de l'avis de l'Association Villageoise (A.V)).
- Intensification immédiate de la riziculture, sans étape ; le repiquage est imposé aux paysans les premières années pour garantir cette intensification ; en liaison avec la Recherche, des variétés non-photosensibles à paille courte et de fortes fumures d'azote et phosphate sont conseillées aux paysans.
- Pratique de la double-riziculture par chaque paysan sur au moins 10 % de sa surface. Un minimum de 25 % de double-culture est nécessaire pour demander une augmentation de surface au delà de la norme de base.

¹ Amélioration de la Riziculture Paysanne à l'Office du Niger. Ce projet est financé par la Coopération Néerlandaise.

² Retail est le nom donné au canal primaire desservant le casier concerné en mémoire d'un ingénieur du même nom décédé en cours de sa construction (vers 1937). Le financement est assuré par la C.C.C.E., Caisse Centrale de Coopération Economique (France).

- Intégration du maraîchage dans les cultures irriguées officiellement reconnues ; chaque paysan reçoit une parcelle maraîchère, à partager avec ses dépendants, et l'appui à cette activité est intégré aux programmes du Projet.
- Octroi de garanties foncières aux paysans, pour les rizières, les jardins et les lots d'habitation.
- Équipement ou rééquipement des exploitations insuffisamment pourvues en charrues ou boeufs de labour.
- Négociations de plans de remise à flot avec les exploitations très endettées.
- Désengagement de l'Office du Niger des opérations d'approvisionnement en intrants et boeufs de labour, ainsi que du crédit ; responsabilisation des A.V. pour ces activités, pour lesquelles elles traitent directement avec les fournisseurs et la banque (BNDA ¹).
- Association des A.V. à toutes les décisions concernant les villages : Plan d'Occupation des Sols, modification du réseau, emplacement des ouvrages, réattribution des terres, etc.
- Réorganisation de l'encadrement, pour substituer une véritable activité de conseil agricole à la transmission de directives aux paysans. Présence d'un volet Recherche-Développement au sein du Projet, et association étroite des volets Formation et Recherche-Développement pour l'élaboration des conseils.
- Capitalisation des acquis grâce à la présence d'un volet Suivi-Évaluation et d'un volet Recherche-développement qui suivent aussi bien les rendements des parcelles que le fonctionnement des exploitations.

L'environnement institutionnel et les fonctions assumées par le Projet ²

Le Projet a deux composantes : le réaménagement, et l'appui à la mise en valeur des terres par les paysans. Toutes deux sont intégrées à l'Office du Niger.

Le maître d'oeuvre du Réaménagement est le Service des Etudes Générales de l'O.N. ; il établit les plans de réhabilitation et contrôle les travaux, avec l'assistance d'un bureau d'études jouant le rôle d'Ingénieur-Conseil ³ ; la réalisation des travaux est confiée, par appel d'offres, à une entreprise privée ⁴.

Le directeur de la zone de Niono conduit la composante Mise en Valeur avec le Chef de Projet. Au sein la zone, le Projet intervient sur un des deux secteurs, le secteur Sahel, dont les agents forment l'équipe du Projet. Trois expatriés ⁵ assurent l'assis-

¹ Banque Nationale de Développement Agricole.

² Situation en 1990 ; elle a évolué depuis le démarrage du Projet en 1986.

³ SOGREAH (Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques), puis BCEOM (Bureau Central d'Etudes pour les Equipements Outre-Mer).

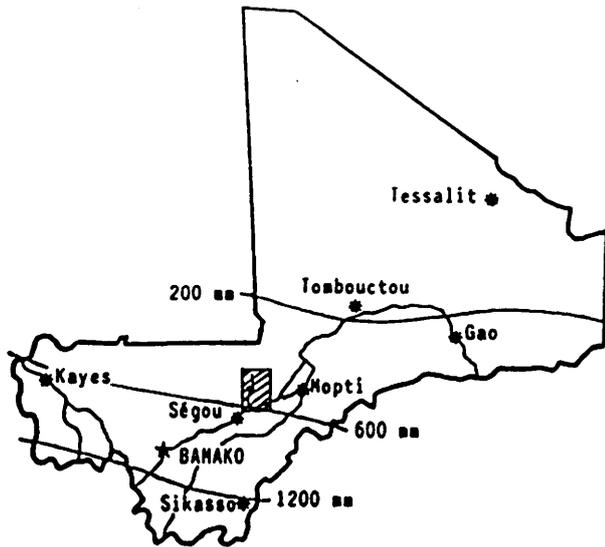
⁴ GERON, Groupement d'Entreprises pour la Réhabilitation de l'Office du Niger, regroupant les Sociétés Duclerc et SATOM (Société Anonyme de Travaux Outre-Mer), puis SATOM seule.

⁵ Venant du BDPA-SCETAGRI (Bureau pour le Développement de la Production Agricole), de l'IRAM (Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement) et de la SOFRECO (Société Française de Réalisation, d'Etudes et de Conseil) associée au DSA-CIRAD (Département Systèmes Agraires du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement).

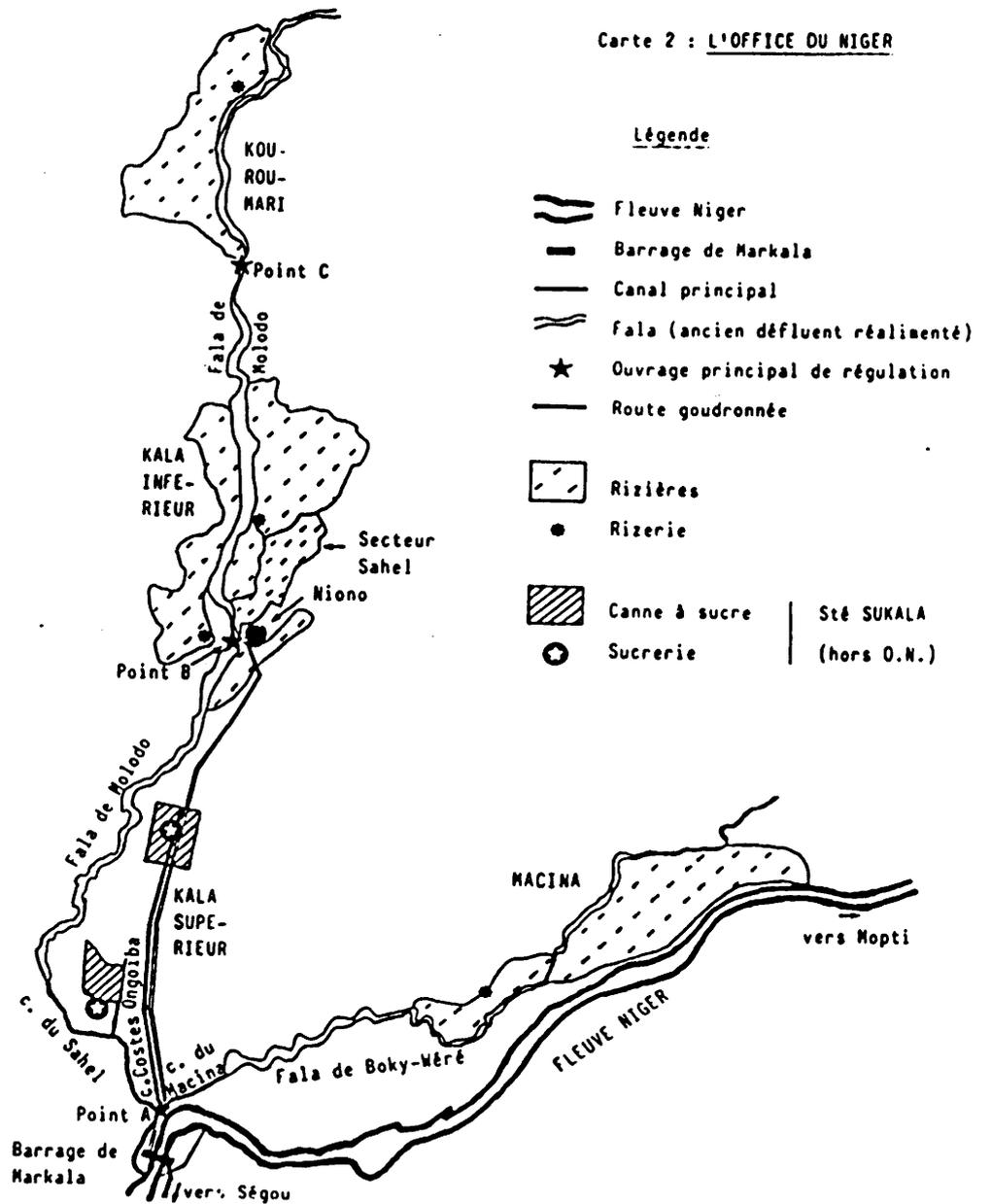
tance technique : le chef de projet, un expert en formation et organisation paysannes, et un expert en recherche-développement.

Le financement du Projet est assuré par la C.C.C.E., à l'exception des salaires de base des agents, payés par l'Office du Niger sur le Budget National.

Carte 1 : Situation de l'Office du Niger au Mali



Carte 2 : L'OFFICE DU NIGER



Carte 2 : Le Secteur Sahel (Zone d'intervention du Projet Retail)

Légende

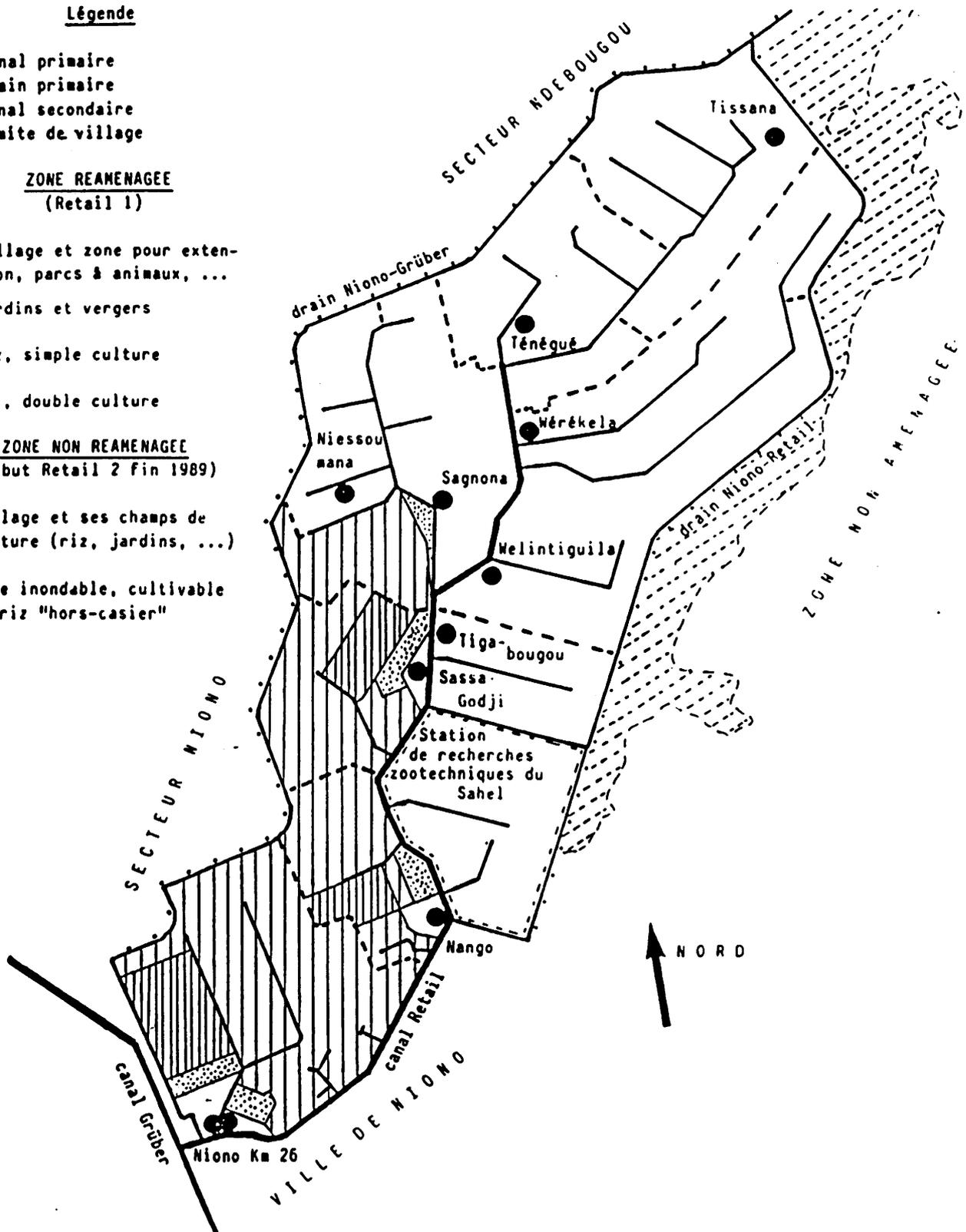
-  Canal primaire
-  Drain primaire
-  Canal secondaire
-  Limite de village

ZONE REAMENAGEE
(Retail 1)

-  Village et zone pour extension, parcs à animaux, ...
-  Jardins et vergers
-  Riz, simple culture
-  Riz, double culture

ZONE NON REAMENAGEE
(Début Retail 2 fin 1989)

-  Village et ses champs de culture (riz, jardins, ...)
-  Zone inondable, cultivable en riz "hors-casier"



La traduction des stratégies en actions concrètes est garantie par l'organisation du Projet en différents volets :

*** Composante "Réaménagement"**

- volet "Études et Contrôle". Il est chargé de la traduction des principes de réhabilitation en plans d'aménagement et du contrôle des travaux, mais aussi, en étroite collaboration avec la Mise en Valeur, de discuter avec les paysans les aménagements proposés : emplacement des pistes, localisation des lavoirs, des abreuvoirs et des ouvrages de franchissement, plan d'occupation des sols en zone irriguée (parcelles maraîchères et rizières sont aménagées différemment) et non irriguée (emprunts, extension des villages, bois, parcs à animaux) ; il consulte également la Mise en Valeur pour la modification des normes ou de certains ouvrages en fonction des difficultés rencontrées par les paysans sur les premières tranches de travaux, ainsi que pour la mise en place d'infrastructures expérimentales dont l'utilisation doit faire l'objet d'un suivi spécial (canaux tertiaires bétonnés, drainage profond, etc.).
- Volet "Travaux". Il est assuré par l'entreprise. Le volet "Études et Contrôle" est chargé de veiller au respect du marché conclu entre l'entreprise et l'Office du Niger ; une réunion de chantier hebdomadaire permet la concertation entre l'entreprise, le volet "Études et Contrôle" et la composante "Mise en Valeur".

*** Composante "Mise en Valeur"** : Son organisation correspond au souci de substituer à l'encadrement généraliste, directif et peu formé qui caractérisait auparavant les secteurs, des équipes spécialisées de techniciens ou d'ingénieurs ayant des connaissances suffisantes pour aborder les exploitations en terme de conseil et de dialogue. La spécialisation permet d'avoir des agents compétents et facilite de ce fait la collaboration entre équipes et une démarche pluridisciplinaire. Des réunions régulières assurent la cohésion de l'ensemble.

- Direction du Projet Retail. La direction de la "Mise en Valeur" est assurée conjointement par le Directeur de Zone de Niono et par le Chef de Projet ; c'est à ce niveau qu'est conduit le test de décentralisation de la Zone de Niono. Le Chef du Secteur Sahel est également étroitement associé aux choix techniques ; les décisions pour les attributions de terres, à partir des propositions élaborées sur le terrain, sont prises par le Chef de Secteur.
- Volet "Formation et Organisation Paysannes". Il est chargé du conseil technique aux exploitants, et du conseil de gestion (crédit, plans de remise à flot) ; il a aussi une fonction d'appui aux organisations paysannes, dont les rôles ont été fortement développés dans la zone du Projet et avec lesquelles il mène les discussions pour élaborer les propositions de réattribution. Enfin des actions spécifiques sont conduites en direction des femmes.
- Volet "Recherche-Développement". Son rôle est d'analyser l'évolution des systèmes de production des paysans face aux innovations, d'identifier les blocages et d'organiser, avec le concours de la Division Recherche Développement et de l'I.E.R.¹, les recherches nécessaires. Pour ce faire, il effectue des suivis de parcelles et d'exploitations, des diagnostics de situations particulières (carences, etc.), des essais en station et des tests en milieu paysan (avec la formation), et passe des conventions de recherche avec l'I.E.R.
- Volet "Suivi-Évaluation". Il est responsable du suivi global des résultats obtenus par le Projet et par les paysans, au plan technique, économique, organisationnel, etc. Ses travaux s'articulent avec les suivis détaillés effectués par la Recherche-développement ou d'autres volets.

¹ L'I.E.R. a une station de recherche à Kogoni, 60 km au Nord de Niono. Des liaisons existent aussi avec les instituts internationaux comme le CIRAD.

Volet "Exploitation du réseau". Il assure l'exploitation du réseau à la charge de l'Office du Niger (canaux primaires et secondaires), en liaison avec le Service de Gestion de l'eau de la Zone. Il suit les pratiques paysannes de gestion de l'eau dans le réseau tertiaire et à la parcelle et donne, avec l'équipe de formation, des conseils aux paysans pour la gestion de l'eau. Une équipe est chargée de l'entretien courant du réseau de l'Office du Niger, de l'appui technique aux paysans pour l'entretien du réseau à leur charge et de la planification et du contrôle des prestations de gros entretien périodique.

Le "Fonds Spécial d'Entretien" (F.S.E.), ou Fonds de Redevance est alimenté par 70 % des redevances payées par les paysans (les 30 % restant sont reversés à la Direction Générale de l'Office du Niger). Ce fonds ne peut servir qu'à assurer l'exploitation courante du réseau et à provisionner les frais de gros entretien périodique (confié à des entreprises extérieures). La gestion de ce fonds est en cours de transfert à une commission paritaire Office du Niger- paysans.

- Certaines fonctions sont conduites par l'ensemble des volets : bien que les volets Suivi-Évaluation et Recherche-Développement soient plus spécialement chargés des études et de la capitalisation des acquis, en fait toutes les équipes du Projet y participent : après chaque campagne, chaque volet fait le bilan de ses activités ; il existe aussi des actions de suivi communes, par exemple pour le maraîchage, la typologie d'exploitations ou l'endettement.
- Auparavant l'Office du Niger assurait la plupart des prestations liées à la production agricole ; son intervention a été réduite dans la zone du Projet : il n'assure plus systématiquement les approvisionnements en boeufs de labour et en engrais, ni le crédit. Dans toutes les zones, il ne fait plus le battage, et si il assure toujours la commercialisation du paddy, celle-ci n'est plus obligatoire. A terme, ses fonctions devraient se réduire à l'exploitation du réseau (service rémunéré par la redevance), et au conseil des paysans, suivi et recherche-développement inclus (mission de service public financée par l'Etat).

CHAPITRE 2: METHODOLOGIE D'ETUDE

2-1 Revue de littérature sur l'élaboration d'une typologie d'exploitation agricole.

Dans cette rubrique nous n'abordons pas de façon approfondie l'étude sur l'élaboration d'une typologie d'exploitation agricole, mais nous donnons quelques éléments que nous jugeons nécessaires à la compréhension de la présente étude.

2-1-1 Qu'est ce qu'une typologie des exploitations agricoles?

Chaque exploitation agricole est *unique*. Prendre en compte totalement la *diversité des exploitations* sur une zone reviendrait à faire du conseil individuel. Or les projets de développement ne peuvent se le permettre sur tous les sujets.

La problématique est donc de regrouper des exploitations:

- * présentant des caractéristiques analogues
- * susceptibles de réagir sensiblement de la même manière à des actions de développement.

Ce regroupement constitue une classification : elle représente la situation d'une zone à un instant donné.

La typologie est l'outil qui permet cette classification: elle définit les différents types d'exploitations qui peuvent se rencontrer dans la zone. La définition des classes est basée sur des critères *simples* qui permettent à tout moment d'obtenir *rapidement* une classification.

2-1-2 Pourquoi une typologie?

Les acteurs du développement doivent parler le même langage

Dans le cas général, les projets de développement sont issus de la *coopération* entre:

- * une équipe de professionnels présents sur le terrain
- * les instances politiques et administratives chargées de la gestion de la zone considérée
- * des bailleurs de fonds

Les prises de décisions doivent résulter d'un *accord* entre ces trois parties. Il leur faut donc avoir une même vision de la zone. La typologie peut constituer cette représentation commune.

Les actions doivent être adaptées à la réalité

Un projet de développement doit être ciblé. On doit *adapter les paquets technologiques à vulgariser* aux différents types d'exploitations (*on ne proposera pas l'achat d'une décortiqueuse à des exploitations endettées !*). C'est la typologie qui peut permettre aux décideurs d'orienter leurs stratégies.

Le projet de développement doit atteindre des objectifs

Lors de la prise de décision, il est nécessaire de faire des estimations *de l'impact du projet de développement* sur la zone. Il faut en effet que les résultats correspondent aux *objectifs* visés. C'est la typologie qui doit permettre de prévoir les capacités d'adaptation des exploitations.

2-1-3 Une typologie des exploitations agricoles n'est pas unique

Il faut insister sur l'aspect *fonctionnel* de la typologie. *Outil d'appui aux projets de développement, elle privilégiera les aspects spécifiques à chaque projet* : elle sera plutôt basée sur l'élevage si c'est lui que l'on cherche à développer, plutôt sur la situation financière des exploitations si l'on envisage des programmes de redressement... Mais attention! Privilégier un aspect ne veut pas dire exclure les autres. Dans un contexte de *développement intégré*, on doit toujours considérer *l'ensemble du système de production*.

Si l'on veut une typologie générale d'une région donnée, on considérera tous les éléments des systèmes de production avec un poids voisin.

2-1-4 Comment construire une typologie?

La première étape consiste à acquérir une *connaissance de la zone*: bibliographie, discussions avec des "personnes ressources", éventuellement pré-enquêtes.

Sur cette base, un *échantillon* d'étude peut être choisi, et un *questionnaire adapté aux réalités* de la zone peut être élaboré.

Au cours de l'étude, l'échantillon comme le questionnaire devront être modifiés en fonction des nouveaux aspects rencontrés.

Il est important, vu les objectifs visés, que tous les agents du projet de développement participent à ces enquêtes, afin que la typologie résulte d'un consensus et soit ainsi *fonctionnelle*. Il est en effet nécessaire que les principaux acteurs du développement, les agents de terrain, travaillent avec un outil qu'ils ont eux-même conçu et qui *représente la réalité telle qu'ils la voient*.

Quels critères prendre en compte?

Il convient d'abord de considérer les *variables de structure* (taille de la famille, superficie, équipement...) qui permettent de juger des moyens dont dispose l'exploitation pour produire.

Mais ces seuls critères ne peuvent suffire. Il est nécessaire, pour obtenir un outil opérationnel, de considérer:

- L'ensemble du système de production: non seulement toutes les activités agricoles (riziculture, maraîchage, cultures sèches, élevage...) mais aussi les activités extra-agricoles (commerce, artisanat, fonctionnariat...)

- Des facteurs de comportement: *ouverture aux innovations* ou au contraire *réticence* par crainte, importance des *objectifs* de la famille (enrichissement ou autosuffisance alimentaire...), choix des *stratégies* pour atteindre ces objectifs (intensification ou diversification des activités...)

- Des facteurs d'environnement: *rang social* dans le village, *place de la femme* au sein de la famille pour une typologie des femmes...

L'histoire des exploitations peut être aussi un facteur important vu les objectifs visés : elle nous montrera en effet comment la famille a réagi dans le passé à des événements extérieurs (naturels ou humains) et nous permettra d'imaginer ses réactions face aux projets de développement proposés.

2-2 Présentation de la première version de la typologie

En 1988, sous la direction de J.Y. JAMIN, deux stagiaires (Y.Coulibaly, IPR Katibougou et E.Mulatu, INA Paris-Grignon) ont travaillé sur un échantillon de 65 exploitations élaboré sur la base d'une étude préalable de l'IMRAD. Les enquêtes menées portaient sur l'histoire de l'exploitation et sur les aspects techniques, sociaux et économiques de son fonctionnement actuel.

Les résultats obtenus ont été repris par J.Y.JAMIN (Expert SOFRECO - DSA/CIRAD, Projet Retail et M.SEBILLOTTE (Professeur à l'INA Paris-Grignon) en Novembre 1989 pour aboutir à une Proposition d'une Typologie d'Exploitations pour le Secteur Sahel de l'Office du Niger. En résumé, cette typologie est construite comme suit:

L'histoire des exploitations a permis de reconstituer des trajectoires retraçant leur évolution. 4 types de trajectoires ont été retenus, permettant de distinguer 4 groupes:

Groupe A: *grandes familles*, anciennement installées, ayant une main d'oeuvre, un capital et des ressources foncières importantes.

Groupe B: *familles de taille moyenne*, possédant un équipement correct et qui ne connaissent pas trop de problèmes. On rencontre dans ce type des exploitations anciennement installées, mais avec un capital plus faible à leur installation que les familles du type A, mais aussi des familles plus récemment installées qui ont rapidement accumulé du capital.

Groupe C: *petites familles* qui connaissent souvent des difficultés en raison de la faiblesse de leur capital. Leur installation est souvent récente, ou elles peuvent être issues de l'éclatement de familles anciennes. Leur histoire est marquée par l'instabilité et l'endettement est fréquent dans ce type de familles.

Groupe D: il s'agit des familles pour qui *l'agriculture n'est pas l'activité principale*. Elles se sont en général installées récemment, lors de la suppression du statut de "divers".

Au sein de ces groupes ont été distinguées plusieurs classes, en fonction des différentes caractéristiques rencontrées: performances, stratégies, situation économique..

Ont été définis: 3 types dans le groupe "A" des grandes exploitations, 4 types dans le groupe "B" des exploitations moyennes, 3 types dans le groupe "C" des petites exploitations, enfin 2 types dans le groupe "D" des doubles actifs et non résidents.

On obtient finalement une typologie définissant 12 classes d'exploitations, réparties au sein de 4 groupes.

2-3 Les objectifs visés par l'étude:

Cette étude vise 3 objectifs principaux:

- Confirmer que la version proposée représentait effectivement la réalité du Secteur, c'est à dire rechercher d'éventuels types non pris en compte,
- Préciser la définition des classes si le besoin s'en faisait sentir, afin d'obtenir un outil facilement utilisable pour une classification des exploitations,
- Déterminer la répartition des exploitations du Secteur au sein des différents types définis afin d'avoir une bonne vision de la situation

2-4 La démarche adoptée:

2-4-1 Les acteurs:

- Pour critiquer le travail effectué de la façon la plus objective possible, des chargés d'études extérieurs au projet ont été requis: Mohamed HAÏDARA, Ingénieur en Sciences Appliquées- spécialité Agriculture de l'IPR de Katibougou et Pierre BAL, Stagiaire INA PG, encadrés par J Y JAMIN Expert SOFRECO/DSA-CIRAD.

- Dans l'optique de créer un véritable outil d'aide à la décision, tous les agents du Projet travaillant avec les paysans ont été impliqués dans ce travail d'enquêtes et de critique.

Notons que cette intervention a eu aussi un rôle formateur, permettant aux encadreurs d'étudier le fonctionnement des exploitations dans sa globalité, alors qu'ils n'en avaient en général qu'une vision très partielle.

2-4-2 Déroulement de l'étude:

L'étude s'est déroulée en 6 étapes:

Première phase: élaboration d'un questionnaire rapide

Après une réunion de présentation de l'étude, chaque agent a été chargé de 2 enquêtes sur la base du questionnaire utilisé en 1988. L'objectif était de détecter les lourdeurs afin d'élaborer un guide d'enquête rapide permettant de couvrir les 780 exploitations du Secteur, et ceci en perturbant le moins possible les programmes des techniciens.

Après avoir reçu les enquêteurs individuellement pour relever les remarques, une nouvelle grille a été proposée.

Deuxième phase: Les enquêtes auprès des exploitations des colons

Pendant 2 mois, chaque agent a procédé à des enquêtes, selon une fréquence fixée par les responsables de volet. A la fin de cette période, ils ont été rencontrés individuellement, pour des entretiens de 2 à 3 heures portant sur leurs impressions et leurs commentaires concernant l'étude et la typologie.

Troisième phase: Proposition d'une version révisée et étendue de la typologie des exploitations du secteur sahel

Sur la base des remarques des agents et de nos propres observations, une modification de la typologie a été proposée. De nouvelles enquêtes ont été menées pour tester et affiner cette version provisoire.

Quatrième phase: Evaluation de la nouvelle version

Après 2 mois d'enquêtes, une évaluation de la nouvelle version a été effectuée; elle a abouti à des propositions permettant de l'améliorer.

Cinquième phase: Approche des autres secteurs de l'Office du Niger

Des visites ont été faites dans tous les secteurs de l'Office du Niger, afin de connaître les systèmes de production présents, et voir si la typologie élaborée pour le secteur Sahel était extrapolable à l'ensemble des exploitations de l'Office du Niger. Nous avons eu des entretiens avec les chefs de secteur respectifs en vue d'obtenir des données qualitatives.

Sixième phase: Couverture totale de l'ensemble des exploitations résidentes et enquêtes auprès des exploitations des "non colons" de la zone pour mieux connaître leur fonctionnement.

2-5 La refonte de la première version de la typologie:

Conformément aux objectifs visés par cette étude, nous avons eu des entretiens avec chaque enquêteur afin de recueillir les impressions et les critiques de chacun. Ainsi il ressort de ces entretiens et nos propres observations que:

* *La taille des exploitations n'est pas un critère facile à maîtriser.* La confrontation entre taille de la famille, du foncier et la "taille économique" donne lieu à de nombreux litiges. Une typologie prenant pour premier facteur discriminant les performances et résultats économiques des exploitations serait plus logique dans le contexte du secteur et plus facile à utiliser pour les agents.

* *La définition des classes s'est voulue trop précise malgré la petite taille de l'échantillon d'origine.* Les enquêteurs ont souvent été gêné au moment du classement: il était difficile de trouver des exploitations satisfaisant à tous les critères requis.

* *L'échantillon d'origine couvrait mal la variabilité du secteur:* nous nous sommes trouvés face à un village dont les caractéristiques ne se trouvaient pas prises en compte par la typologie : les exploitations du village de Tissana (N9) présentent en effet des systèmes de production basés sur le riz mais aussi fortement sur la culture de la patate en hors casiers; or la typologie privilégie la riziculture, généralement production clé des exploitations du secteur, et de nombreuses familles n'ont pu être classées dans ce cadre.

Pour la même raison (petitesse de l'échantillon) certains types d'exploitations se sont avérés absents de la typologie bien que présents dans la zone: c'est le cas des moyennes et grandes familles en difficulté (cas rencontrés dans le village de Ténégué N10)

* *Les doubles actifs et non résidents ne doivent pas être systématiquement distingués des autres paysans.* Il s'avère en effet qu'en zone réaménagée, certains sont très présents sur leurs parcelles et parviennent à obtenir d'excellents résultats, parfois meilleurs que ceux des résidents. Il nous a donc été demandé de revoir le groupe D, en supprimant la classe D1 pour la redistribuer sur les autres classes de la typologie.

2-6 Les difficultés rencontrées:

Nous nous sommes heurtés à 2 principaux types de difficultés:

- *Du côté des paysans*

Les renseignements obtenus étaient souvent peu fiables pour 2 raisons essentielles:

* D'une part la rapidité nécessaire de l'étude ne nous permettait pas d'interroger plusieurs interlocuteurs. En général seul le chef de famille était enquêté, mais celui-ci n'était pas toujours le chef d'exploitation et ses informations pouvaient être erronées ; de plus, certaines activités tel que le maraîchage sont souvent pratiquées individuellement par les membres de la famille et le chef de famille ne contrôle pas les revenus.

* D'autre part, dans la plupart des cas, les données fournies sont approximatives, peu de paysans étant alphabétisés et tenant des cahiers de campagne. Ainsi la production rizicole est fournie en nombre de sacs, or le poids des sacs peut varier, d'une exploitation à l'autre, de 65 à 95 kg. Un autre exemple est le niveau d'endettement, qui est souvent inconnu par manque d'information.

* Enfin les Paysans sont naturellement méfiants vis à vis de l'encadrement, en raison des nombreux abus pratiqués depuis l'origine de l'Office du Niger, et sont très peu enclins à parler des productions non contrôlées, c'est à dire autres que la riziculture en casier. Le cas est particulièrement flagrant pour l'élevage qui est soumis à un impôt: il est quasi-impossible de connaître le nombre de têtes possédées. Les chefs d'exploitations non-colons, peu habitués aux enquêtes, avaient toujours peur de notre présence et nous donnaient par conséquent peu de renseignements.

- Du côté des enquêteurs

Le premier obstacle que nous avons rencontré auprès des enquêteurs est l'insuffisance de formation de certains qui alourdissait considérablement le travail.

Mais la difficulté principale a résidé dans le manque de motivation. Si les premières enquêtes constituaient une nouveauté, l'intérêt s'est rapidement relâché, et plus l'étude avançait, plus faible était le dynamisme de l'équipe et moins bonne la qualité du travail.

Une explication de ce phénomène pourrait être que les agents de l'Office du Niger ont peu eu l'habitude de participer à des travaux constructifs, se contentant souvent d'exécuter le travail demandé. Les inciter à participer à l'élaboration d'une base de travail constitue une formation qui est encore à ses débuts.

Ce travail ne visant pas une étude approfondie du fonctionnement des exploitations, déjà effectuée dans les études précédentes, ces contraintes n'ont pas constitué un obstacle.

2-7 Les avantages tirés de l'étude:

- La *version proposée* résulte d'un *consensus général* de tous les *acteurs de l'étude*.

- La *démarche adoptée* a été *appréciée* par la *majorité des agents*:

* les *enquêtes* ont permis à beaucoup d'agents de *mieux connaître le fonctionnement des exploitations*.

* les entretiens *individuels* que nous avons eu avec les agents leur ont permis de dire *clairement leurs impressions* sur l'étude, ce qui n'était pas le cas lors des réunions communes avec la *présence des chefs de volet*.

- L'initiative du Projet de mettre en place un *binôme* (un chargé d'étude et un stagiaire) sur le *même thème* a été de nature à *faciliter le travail*. Cette démarche est à encourager pour les études futures du Projet.

- La *surveillance de l'étude* par le responsable de volet Recherche-Développement (J Y JAMIN Expert SOFRECO/DSA-CIRAD) a permis de mettre la *lumière sur bien de points*.

CHAPITRE 3: LES SYSTEMES DE PRODUCTION DE LA ZONE D'ETUDE

3-1 Les systèmes de production des colons résidents:

3-1-1 La riziculture:

3-1-1-1 La riziculture en casier:

3-1-1-1-1 La riziculture en casier réaménagé:

Ce type de riziculture est pratiqué sur les terres aménagées par le Projet Retail. Il est de type intensif; le mode d'implantation est le repiquage avec maîtrise totale de l'eau. Les variétés utilisées sont des variétés non photo sensibles à pailles courtes avec un potentiel de rendement assez élevé allant de 7 à 10 T/ha.

Dans cette zone chaque exploitant a deux soles:

- une sole de simple culture exploitée uniquement en hivernage, soit en moyenne 75% de la surface totale attribuée,
- une sole de double culture exploitée deux fois dans l'année (hivernage et contre saison), soit 25% en moyenne de la surface totale attribuée.

Surfaces attribuées:

Lors du réaménagement, les attributions se font sur la base de 1 ha/TH, modulable avec l'assentiment de l'Association villageoise. Cette norme relativement faible est censée favoriser l'intensification. Néanmoins, on voit des familles suréquipées, et possédant des moyens financiers importants, capables de repiquer des surfaces beaucoup plus importantes, qui se trouvent alors limitées dans leur évolution.

Pour l'hivernage 89/90, la zone réaménagée concernait 1100 ha, soit 35% du Secteur. La surface moyenne par famille est de 3,3 ha.

Aménagement:

Sole de simple culture: bassins de 10 ares environ

Sole de double culture: bassins de 10 ares environ

Redevance eau:

Sole de simple culture: 600 kg de paddy par ha

Sole de double culture: 1000 kg de paddy par ha (600 en hivernage, 400 en contre saison).

Culture:

Monoculture de riz. 2 cycles culturaux sur 25% des surfaces. En 1990, la décision a été prise de laisser le choix aux paysans concernés par la première tranche des réaménagements (1987) des cultures de contre saison ¹.

¹ Il existe aussi une sole de maraîchage.

Principales caractéristiques des itinéraires techniques:

- Préirrigation quasi-systématique
- Double labour fréquent
- Hersage en reprise de labour
- Repiquage obligatoire
- Variétés utilisées: essentiellement BG90-2 en hivernage et China 988 en contre saison.
- Epandage d'engrais:
 - * Engrais de fond: phosphate d'ammoniaque. Dose conseillée: 100 kg/ha au moment de la préparation du sol.
Dose appliquée: 90 kg/ha en moyenne, épandus en général après repiquage.
 - * Engrais de couverture: Urée. Dose conseillée: 150 à 300 kg/ha en 2 ou 3 Fractions.
Dose appliquée: 150 kg/ha en moyenne, en 2 fractions, parfois en 3.
- Désherbage: en général, au tallage
- En contre saison, gardiennage important contre les oiseaux à la maturité du riz.
- Récolte manuelle

Difficultés:

- La maîtrise des techniques liées au repiquage, en particulier la réussite des pépinières, exige pour de nombreux paysans une période d'adaptation.
- L'utilisation de variétés à haut potentiel de rendement, en particulier en double culture, a mis en évidence la faiblesse des sols en fourniture de zinc. Des carences commencent à apparaître dans de nombreuses parcelles.
- Les difficultés de respecter le calendrier agricole en double culture.

Niveaux de rendements:

En moyenne pour l'hivernage 89/90, le rendement obtenu dans la zone réaménagée a été de 4,5 t/ha, ce qui est représentatif des résultats obtenus depuis le début de la réhabilitation.

Résultats économiques:

La riziculture pratiquée étant de type intensif, les charges en main-d'oeuvre sont élevées (fréquent recours à la main-d'oeuvre salariée, en particulier pour le repiquage), et l'utilisation des intrants est forte.

A titre d'exemple, sur une dizaine d'exploitations, des calculs approchés montrent:

- En hivernage: les charges sont élevées: 115 000 F/ha en moyenne (dont 42 000 F/ha pour la redevance eau et en moyenne 31 000 F/ha pour les engrais) et diffèrent peu d'un agriculteur à l'autre (100 000 F à 125 000 F); les postes les plus variables selon les exploitations sont la main-d'oeuvre salariées (entre 7 000 F et 25 000 F) et dans une moindre mesure les engrais (27 000 F à 36 000 F).

Le produit brut calculé avec une valorisation du paddy à 70 F/kg (prix d'achat par L'Office du Niger) donne en moyenne 275 000 F/ha pour ces exploitations; il varie selon les exploitations de 200 000 F/ha à 300 000 F/ha.

La marge brute moyenne dégagée est de 160 000 F/ha; le minimum est de 100 000 F/ha et le maximum de 200 000 F/ha.

- En contre saison: les charges variables moyennes sont de 95 000 F/ha (dont 28 000 F pour la redevance eau et 31 000 F pour les engrais).

Le produit brut moyen est de 235 000 F/ha, avec une variation énorme selon les familles de 65 000 à 364 000 F/ha.

La marge brute dégagée moyenne (charges de structure non déduites) est de 130 000 F/ha.

3-1-1-2 La riziculture en casier non réaménagé:

Ce type de riziculture est pratiqué sur les terres aménagées depuis la création de l'Office du Niger et qui n'ont bénéficié d'aucun réaménagement.

Cette riziculture est de type semi-pluvial avec un système de culture encore extensif caractérisé par le semis direct à la volée.

Les variétés utilisées sont photosensibles, à pailles hautes.

Surfaces attribuées:

1970: attributions en fonction du nombre de bouches à nourrir par famille

1982: redistribution foncière sur la base de 1 charrue pour 4 ha. De nombreuses familles se trouvent alors avec des superficies non adoptées à leur taille.

Notons que dans 2 cas, l'influence sociale des paysans permet à certains de passer outre ces normes. D'autre part, la possibilité est offerte aux paysans de réduire leur surface si le besoin s'en fait sentir, d'autres pouvant alors augmenter les leurs.

Pour l'hivernage 89/90, la zone non réaménagée concernait 2200 ha, soit 65% du secteur. La surface moyenne par famille est de 5,6 ha.

Aménagement:

Bassins de 1 ha

Redevance eau:

400 kg de paddy par ha

Culture:

Monoculture de riz, un seul cycle cultural en hivernage.

Principales caractéristiques des itinéraires techniques:

- Labour, en général un seul passage, et généralement pratiqué après une pluie (ou après préirrigation si le planage le permet)
- Semis en sec à la volée, suivi d'un hersage enfouissant les graines
- Variétés utilisées: GambiaKa, BH2, D 52-37 essentiellement. Potentiels de rendement: 3,5 à 5 t/ha.
- Epandage d'engrais:

* Engrais de fond: phosphate d'ammoniaque. Dose conseillée: 50 à 75 kg/ha au moment de la préparation du sol.

Dose appliquée: 40 kg/ha en moyenne épandus au semis.

* Engrais de couverture: urée. Dose conseillée: 100 à 150 kg/ha en 2 fractions; Dose appliquée: 80 kg/ha en moyenne, le fractionnement étant souvent impossible en raison de l'excès d'eau à la période de l'initiation paniculaire.

- Désherbage: généralement un seul, à la levée.
- Récolte manuelle

Difficultés:

- Dégradation du réseau hydraulique, en particulier engorgement du réseau de drainage.
- Dégradation des aménagements à la parcelle: dénivellations importantes fréquentes.

Conséquences:

Intensification difficile, en particulier dans l'application de certains thèmes techniques: préirrigation, repiquage, fractionnement de l'urée.

Solutions:

Certaines familles disposant de moyens techniques et humains, mais aussi d'un chef d'exploitation motivé, compartimentent leurs parcelles suivant les dénivellations, ce qui leur permet de mieux maîtriser la lame d'eau.

Intensification:

Les résultats obtenus en zone réaménagée ont motivé les paysans de la zone non réaménagée pour tenter de repiquer une partie de leurs surfaces emblavées. En hivernage 89/90, 120 ha ont été repiqués, soit 5% des surfaces emblavées. En hivernage 90/91, les prévisions dépassent 200 ha, soit 15% des surfaces (de nouveaux réaménagements ayant eu lieu).

Dans un premier temps, les familles ayant testé le repiquage étaient surtout les familles aisées, disposant de la main-d'oeuvre nécessaire, et ayant déjà un bon niveau technique. Cette année, sous l'effet de l'entraînement, tous les types de familles non limitées par la main d'oeuvre sont représentés dans le repiquage.

Niveaux de rendements:

Les rendements obtenus sont assez faibles 2,0 t/ha environ.

Résultats économiques:

La riziculture pratiquée étant de type extensif, les moyens investis en main d'oeuvre et en intrants sont minimisés.

Les revenus tirés par les paysans sont très variables. En moyenne, les résultats suivants ont été enregistrés par l'I.E.R¹ (Samaké et al, 1988): le produit brut est de 144 000 F/ha, soit une marge brute de 78 000 F/ha et un revenu net de 70 000 f/ha (420 000 F/exploitation); après déduction de l'autocommation et des impôts, l'épargne disponible est de 27 000 F/ha (160 000 F/exploitation); la journée de travail se trouve valorisée à 1 500 F environ.

3-1-1-2 La riziculture en "hors casier":

Les "hors-casiers" sont des terres non aménagées par l'Office du Niger, mais qui bénéficient des excédents d'eau d'irrigation et des débordements d'eau dans les canaux de drainage dus aux engorgements provoqués par la dégradation du réseau. Ces hors-casiers sont souvent d'anciens champs de cultures pluviales qui ont pu bénéficier au fil des années des eaux précitées.

Avec la dégradation progressive des aménagements, le niveau d'eau dans les drains engorgé est monté, et les paysans ont vu là l'opportunité d'irriguer leurs champs de cultures pluviales, en construisant des barrages sur ces drains. On a alors vu apparaître des parcelles rizicoles en bordure du casier. Elles sont aujourd'hui appelées, les "hors-casiers" ou "rabiots" par les paysans.

Tous les villages qui disposaient de terres pluviales ont aujourd'hui des "hors casiers". Les surfaces par famille varient selon leur date d'arrivée (terres défrichées aux alentours du village, donc les premières irriguables), et selon la

¹ Institut d'Economie Rural, chargé de la recherche agronomique au Mali.

taille de la famille à son installation, les superficies défrichées dépendent nous l'avons dit des moyens dont disposait la famille.

On peut considérer que toutes les familles installées avant 1970 dans les villages en bordure du casier disposent de telles parcelles, et le poids de la production obtenue est très important dans l'équilibre économique des exploitations.

Il ne faut en effet pas oublier que les rendements sur le casier ont considérablement chûter au fur et à mesure que les aménagements se dégradent.

Il faut noter qu'il y a deux sortes d'"hors-casier": les "hors-casier" sécurisés (ils sont bien approvisionnés en eau; mais ces zones sont considérées par l'Office du Niger comme non rizicultivables dans les bonnes conditions) et les "hors-casier" non sécurisés (le ravitaillement en eau est aléatoire).

Les hors-casier sont presque supprimés dans les zones réaménagées, mais certains paysans du N3, N4, N6 partent cultiver en zone non réaménagée.

Itinéraires techniques

Dans le cas général, ils sont de type extensif, avec semis à la volée, sans épandage d'engrais ni de désherbage. La faible maîtrise de l'eau empêche l'irrigation avant la mise en eau définitive, et la culture est très dépendante de la pluviométrie, surtout en début de cycle.

Néanmoins, les bonnes années, les rendements sont équivalents à ceux obtenus sur le casier.

Ces surfaces ont toujours moins été sollicitées que le casier, et la fertilité des sols y est souvent meilleure. C'est ainsi que l'on voit, depuis la dégradation des résultats obtenus sur le casier, certains paysans intensifier un peu les cultures, épandre de l'urée et désherber leurs parcelles par exemple. Il existe même des cas de repiquage en hors-casier.

Les résultats économiques

Depuis 1985, après avoir interdit l'exploitation de ces hors-casiers, l'Office du Niger a décidé de prélever une redevance eau de 240 kg de paddy par ha cultivé en hors casier. Cette taxe, bien que difficilement justifiable, reste faible, surtout sachant que les surfaces n'ont jamais été clairement répertoriées.

Notons que pour les familles limitées en équipement ou en main-d'oeuvre, l'exploitation de ces hors-casiers peut les amener à négliger le casier. Finalement, le bénéfice dégagé est alors quasi-nul.

L'avenir

Avec le réaménagement du périmètre, les drains sont curés et recalibrés. Leur débordement devient alors très difficile, et l'encadrement surveillé de près l'absence de barrages. Ces hors-casiers sont donc voués à disparaître.

Il est vrai qu'il s'agit aussi d'une contrainte pour l'intensification.

D'autre part, à terme, il se pourrait que ces superficies soient aménagées en casier, le projet existant depuis 1947 pour le secteur Sahel, mais n'ayant pas vu le jour.

Notons que les paysans devraient compenser cette perte grâce aux résultats obtenus par l'intensification.

Mais cette perte sera dramatique pour les non-colons, vivant dans les villages ou aux alentours du secteur, qui partageaient ces hors-casiers avec les colons (le village de N'Dilla par exemple, près de Tissana).

3-1-2 Le maraîchage

Les attributions en casier

Les surfaces

Depuis l'installation des villages, des surfaces ont été prévues pour le maraîchage, les produits étant prévus pour l'autoconsommation des paysans. Ces surfaces sont en général faibles, variant de 10 ares à 1 ha par famille.

En zone réaménagée, un sole maraîchère a été dégagée pour chaque village, les attributions se faisant sur la base de 2 ares par actif familial.

Les spéculations

Les spéculations varient selon les villages: c'est ainsi que le village de Ténégué (N10) est réputé pour sa production de tomates, le village de Niessoumana (N6bis) pour sa production d'aubergines. Néanmoins, de manière générale, la production largement dominante dans le secteur en contre-saison est l'échalotte (plus de 80% des surfaces). Sur le reste des surfaces, on trouve la patate, la tomate, le piment, l'ail, l'aubergine...

En succession avec l'échalotte, sur les parcelles non inondables en hivernage, on trouve le maïs, la patate, le niébé ou le gombo. Certains paysans parviennent à faire 3 cycles culturels: échalotte, tomate, maïs + patates.

Importance des produits maraîchers dans l'équilibre des exploitations

Equilibre social

Dans la plupart des familles, les surfaces maraîchères sont réparties entre les différents ménages par le chef de famille. Au sein des ménages, elles sont à nouveau réparties entre les femmes et les enfants par le chef de ménage.

Cette répartition permet à chaque membre de commercialiser les produits récoltés, et de couvrir ainsi une partie de ses besoins. Selon les paysans eux-même, ce système permet de libérer le chef de famille de certaines dépenses, et permet aux "dépendants" de ne pas être frustrés vis-à-vis de certaines envies (certains peuvent parvenir sur de petites surfaces à gagner le prix d'une mobylette). Les jardins permettraient donc de maintenir la cohésion familiale.

Notons cependant que selon les agents du volet Formation Organisation Paysanne, qui traitent les cas de séparation de familles, la possession d'un lopin de jardin est pratiquement une condition nécessaire aux éclatements: il faut en effet pour se rebeller se sentir prêt à s'assumer seul, donc posséder un certain capital. Cette relative indépendance financière peut même être parfois à la base des séparations de famille puisque toujours selon les formateurs, elle fait naître des individualismes qui poussent les dépendants à ne plus supporter l'autorité du chef de famille.

Enfin, on rencontre tout de même dans le secteur certaines familles qui gèrent le jardin de façon commune. C'est le cas observé fréquemment chez les familles de petite taille, mais aussi des familles plus grandes, où le chef d'exploitation a souvent une forte personnalité, et parvient à maintenir la cohésion familiale en s'acquittant correctement de ses devoirs.

Equilibre économique

Le maraîchage est une activité rémunératrice qui fournit un revenu monétaire supplémentaire pour la vie de la famille: complément de nourriture, achat des vêtements, des boeufs de trait et autres. A cet effet il est pratiqué par toutes les familles parcequ'il permet à ces familles d'avoir des revenus individuels (important pour l'équilibre de la famille).

Dans le cas où le jardin est géré communément, son rôle dans le développement de l'exploitation est souvent encore plus important. En effet, les dépendants utilisent fréquemment l'argent gagné pour leurs plaisirs personnels: habits, sorties, éventuellement mobylettes.... Or si la gestion des revenus relève du chef d'exploitation, il aura tendance à minimiser ces frais pour investir dans des moyens de production. C'est ainsi que plusieurs familles ont constitué leur équipement à partir des revenus maraîchers.

Incontestablement, le maraîchage tient une place fondamentale dans les systèmes de production du secteur. Certains paysans, en particulier dans les villages Miniankas, investissent beaucoup de travail sur leurs parcelles et parviennent à dégager des revenus très élevés (de l'ordre de 1 million de FCFA par ha).

Remarque: il est difficile lors des enquêtes de chiffrer l'importance du maraîchage, ceci pour 2 raisons: lorsque l'interlocuteur est le chef d'exploitation, il ne connaît pas les revenus que gagnent les dépendants, et si l'on interroge les dépendants, ils sont réticents pour donner des chiffres qui ne passent pas dans la gestion commune. D'autre part, l'argent des produits du jardin n'est pas récupéré en une fois comme pour le riz, mais les recettes s'étalent sur plusieurs mois et les propriétaires eux-mêmes ont des difficultés à connaître le total de leurs gains, souvent partiellement dépensés au fur et à mesure.

Les surfaces maraîchères hors-casier:

En 1987, on découvrait dans les hors-casiers de Tissana qu'une butte non inondable était exploitée en patate par les paysans. Les surfaces disponibles par familles vont de 0,5 à 8 ha (moyenne de 1 ha environ). Or la patate est une production à relativement haute valeur ajoutée, et le poids de cette culture dans les systèmes de production de ce village s'est avéré considérable. C'est ainsi que de nombreuses familles parviennent à se maintenir dans une bonne situation, alors qu'elles obtiennent de très faibles résultats sur le riz.

Des enquêtes ciblées nous ont révélé que le cas n'était pas isolé dans le secteur, et que pratiquement tous les villages exploitant un hors-casier disposaient, en bout de ce hors-casier, de terres hautes, non inondables mais irriguables à partir des eaux de débordement du drain, sur lesquels ils pratiquent des cultures sur un mode semi-pluvial: patate essentiellement, mais aussi niébé, maïs, arachide. Les surfaces par familles sont plus faibles en général que dans le cas de Tissana, variant vraisemblablement de 0,25 à 2 ha.

Pour ces surfaces relativement éloignées des villages, on rencontre souvent des manoeuvres employés exclusivement pour l'entretien de ces parcelles. D'autre part l'exploitation commune semble relativement fréquente, bien que non systématique.

Notons que les renseignements sont difficiles à obtenir de la part des paysans, qui sont réticents à parler des cultures non contrôlées par l'encadrement. D'autre part, nous avons été prévenus relativement tardivement de la présence de ces terres, et une question non posée lors d'une enquête n'est évidemment jamais soulignée par nos interlocuteurs....

L'Avenir du maraîchage:

L'Office du Niger envisage la diversification des systèmes de production de ses zones, et a demandé depuis 1987 aux différents secteurs de se pencher sur le maraîchage. C'est ainsi que le Projet Retail a initié une étude en 88/89, prolongée et approfondie en 89/90. Les résultats ne sont pas encore totalement synthétisés, mais les premières conclusions montrent que:

- Le maraîchage joue effectivement un rôle vital dans l'équilibre de nombreuses exploitations.

- Les bénéfices dégagés sur les parcelles sont considérables pour certaines spéculations, mais les paysans se heurtent aujourd'hui à la saturation du marché local, en particulier pour l'échalotte.

- Il existe dans le secteur d'excellents maraîchers, qui pourront jouer un rôle important d'entraînement pour un éventuel développement de cette activité.

Il est certains que les familles du secteur attachent une grande importance au maraîchage, et que beaucoup sont prêtes à adhérer à son éventuel développement. Mais des mesures sont à prendre dans une telle optique:

- une formation de l'encadrement est nécessaire pour pouvoir répondre aux problèmes des paysans, en particulier dans le domaine phytosanitaire.

- Dans ce même domaine, l'approvisionnement en intrants, en particulier en produits phytosanitaires, doit être organisé, beaucoup de produits n'étant pas disponibles sur le marché.

- Enfin, et il s'agit là d'une priorité, le marché doit être organisé, pour assurer aux produits des prix rémunérateurs. Pour cette question, la contre-saison 1990 a clairement montré qu'il s'agissait d'une mesure urgente, les cours de l'échalotte s'étant littéralement effondrés.

En ce qui concerne les terres maraîchères hors-casier, elles disparaîtront inévitablement avec le curage des drains, et cela perturbera sans doute l'équilibre économique et social de nombreuses familles, surtout pour les villages qui ne seront pas réaménagés immédiatement. C'est ainsi que le problème se pose cette année au village de Tissana, et que des études sont en cours pour essayer de trouver des solutions à ce problème. Il serait en effet regrettable de laisser en friches des terres qui sont très bien valorisées par les paysans du secteur.

3-1-3 Les cultures pluviales:

Lors de l'aménagement des périmètres, la zone exondée environnante était couverte de forêts, sauf dans les environs des villages autochtones. A leur installation, les colons y ont défriché de vastes surfaces, autant que le leur permettaient leurs moyens.

Ces surfaces étaient emblavées en mil essentiellement, qui constituait la base alimentaire traditionnelle. Malgré l'interdiction de l'encadrement de leur mise en valeur, ces surfaces étaient souvent considérées comme prioritaires par rapport au casier puisqu'elles permettaient de couvrir les besoins alimentaires des familles. Ce phénomène a longtemps été une contrainte sur la production du casier.

La sécheresse qui sévit depuis les années 70 dans le Sahel a rendu la production de ces champs très aléatoire. Plus récemment, les attaques des criquets compromettent encore plus ces résultats. Aujourd'hui, pratiquement seules quelques grandes familles disposant d'un fort capital en équipement et en main-d'oeuvre continuent d'exploiter ces terres, et le poids de ces cultures dans les systèmes de production est faible.

Du point de vue de l'organisation des travaux, une partie de la famille est en général détachée après (parfois pendant, si la famille en a les moyens) les travaux sur le casier pour implanter la culture. Plus tard, le même arrangement se produit pour le désherbage. Mais cette période coïncide avec le désherbage du casier, et peut amener certaines familles à le négliger.

Notons qu'en zone réaménagée, la considérable augmentation des temps de travaux sur le casier due à l'introduction du repiquage laisse peu de liberté aux familles pour se consacrer à de telles cultures.

Avenir: si la pluviométrie redevenait normale, les paysans de la zone non réaménagée reprendraient la culture du mil. Mais en ce qui concerne la zone réaménagée, seules les familles bloquées par le foncier et disposant de moyens excédentaires pourraient le faire.

3-1-4 L'élevage:

L'élevage est classiquement considéré comme un élément des systèmes de production, activité productive associée à l'agriculture. Nous nous sommes donc penchés sur le problème, mais nos conclusions tendent à remettre en cause cette conception.

L'élevage de petits ruminants:

Les petits ruminants, moutons et surtout chèvres, constituent sans doute le cheptel le plus important du secteur. Chaque petit bénéficiaire est souvent immédiatement épargné dans ces animaux par les membres de la famille (les femmes tenant une place importante dans la propriété de ces animaux), peut être remobilisés au moment où le besoin s'en fait sentir.

Nous n'avons pas pu cerner le rôle exact de ces éleveurs, qui d'après les enquêtes semblent de faible nombre au sein des familles. Aucune étude n'a semble-t-il été menée sur le sujet, et nous avons finalement fait l'hypothèse que l'apport de cette activité était négligeable par rapport à l'ensemble du système. Il serait cependant nécessaire de vérifier cette hypothèse.

Notons que quelques familles disposant de trésorerie achètent des moutons pendant la période précédant le mois de carême, les engraisent pendant 2 mois, et les revendent lors de la fête du mouton, période où les cours du marché augmentent considérablement. Cette activité peut faire fructifier un petit capital de façon appréciable.

L'élevage bovin:

Il est essentiellement aux mains des grandes familles, qui depuis longtemps dégagent des bénéfices leur permettant d'investir. Il existe dans le secteur des troupeaux dépassant 200 têtes. Avec le réaménagement, on voit aujourd'hui de petites familles parvenir à acheter quelques têtes.

Au sein des familles, dans la majorité des cas, la propriété et la gestion de ces troupeaux relèvent du chef de famille. Mais on note plusieurs cas où l'appartenance des animaux est répartie entre les membres de la famille, possessions personnelles gérées communément, mais mobilisables à tout moment par les propriétaires.

La valorisation de ce cheptel est très réduite. Malgré des campagnes de sensibilisation, l'embouche bovine n'est pas pratiquée, et ce pour plusieurs raisons:

- Cette activité n'est pas traditionnelle, et les paysans ont du mal à vendre leurs animaux, la vente étant considérée comme une décapitalisation.
- Beaucoup de familles, en particulier en zone non réaménagée, ne possèdent pas la trésorerie nécessaire à cette activité. Il ne faut pas oublier que les conditions de production de cette zone (2/3 du secteur) se sont dégradées depuis une dizaine d'années, et que ces élevages datent souvent d'une période antérieure. Aujourd'hui, les propriétaires, sans être en difficultés, ne peuvent néanmoins pas immobiliser de gros capitaux sur de longues durées.
- Il semblerait d'autre part que les prix sur le marché soient faiblement rémunérateurs, d'après un paysan qui a abandonné cette activité. Or depuis la libéralisation du commerce du riz, d'autres activités rémunératrices tels le décortiquage ou le commerce du riz se sont présentées. L'embouche a donc encore perdu de l'attrait.

Pourtant, à terme, il se pourrait qu'une telle activité se développe, en relation avec la fertilisation organique des rizières, que l'encadrement, mais aussi et surtout les paysans, cherchent à développer (amélioration de la structure des sols, réduction des coûts de production...). Encore faut-il que la sécurisation foncière devienne une réalité.

Une autre forme de valorisation pourrait être le dressage des boeufs de labour, destinés au commerce. En fait on constate que le dressage n'est pratiqué que pour le

renouvellement des équipements, parfois pour la location. Mais la grande majorité des boeufs du secteur viennent des régions de Macina ou Mopti, traditionnellement productrices de boeufs.

En conclusion, il semble que pour les paysans du secteur, l'élevage bovin reste surtout une forme d'épargne. On nous cite même des cas de familles en difficultés qui refusent de vendre leurs animaux, pour des raisons psycho-sociologiques: décadence, perte d'un certain prestige social... La grande épidémie de 1985 (perte d'environ 1/3 du cheptel) aurait dû remettre en cause cette attitude, mais il semble qu'il n'en aie rien été, le premier poste d'investissement restant le bétail.

Remarque: des renseignements précis sur l'élevage bovin, en particulier les effectifs, sont très difficiles à obtenir lors des entretiens, les animaux faisant l'objet d'une taxe auprès de l'état, et étant ainsi souvent dissimulés.

3-1-5 Les activités para et extra-agricoles:

Il est apparu à travers nos enquêtes que de nombreuses activités non agricoles sont pratiquées par les exploitants du secteur, qui s'intègrent au système de production. Il peut s'agir soit d'une nécessité pour l'équilibre des systèmes confrontés à certains facteurs limitant la production agricole, soit des voies de diversification pour des systèmes disposant de moyens de production excédentaires.

Une nécessité pour l'équilibre de l'exploitation:

De nombreuses exploitations du secteur connaissent des problèmes de soudure alimentaire pendant la période précédant la récolte. Ces problèmes sont le plus souvent dus à une production insuffisante, dénotant de la présence d'un ou plusieurs facteurs limitants: manque d'équipement ou de main-d'oeuvre provoquant un retard sur le calendrier agricole, dégradation des parcelles en zone non réaménagée, insuffisance du foncier pour certaines familles d'évolution démographique récente....

Mais ces problèmes peuvent aussi être la cause d'une mauvaise gestion de la production de la part du chef d'exploitation. C'est un cas que l'on observe fréquemment en zone réaménagée, où de nombreuses familles continuent de connaître ces problèmes malgré l'introduction de la contre saison-rizicole.

Pour ces familles en difficultés, le recours à de petites activités demandant peu de capital est une solution pour payer des vivres:

- petits commerce: essence, pétrole, cigarettes, savon...
- commerce de bois de chauffe
- emploi comme manoeuvre en contre-saison: chantiers de réaménagement, réfection des maisons...
- artisanat: forge, poterie...
- pêche
- depuis 1984, les Associations Villageoises ont besoin de gens pour le suivi du battage ou des pesées, le gardiennage des magasins, les travaux d'entretiens...

Ces activités sont généralement peu rémunératrices, mais sont souvent une question de survie pour les familles qui les pratiquent. Les femmes tiennent une fois de plus un rôle important dans ces activités. En particulier depuis le réaménagement, on voit des groupements de femmes de la zone non réaménagée partir faire du repiquage salarié en zone réaménagée.

Une voie de diversification:

Les familles qui ont atteint un bon niveau dans la riziculture disposent souvent des bénéfices investissables, et optent souvent pour des investissements productifs:

- **Décortiqueuses**: l'achat de décortiqueuses a connu une évolution très rapide dans le secteur, en raison des opportunités de commerce qu'offrent le marché de Niono.

- **Tracteurs**: une dizaine de grandes familles du secteur possèdent des tracteurs, qui sont très bien valorisés dans les zones exondées pour le battage du mil. Certains en zone non réaménagée pratique aussi le labour.

- **"Bâchées"**: il s'agit des 404 à plateau, qui sont très sollicités pour le transport de divers produits, parfois du champ au village, mais le plus souvent du village au marché de Niono, enfin parfois pour de plus longues distances. Certaines familles délèguent même un membre pour faire le taxi à plein temps.

- **Immobilier**: l'investissement dans le bâtiment est relativement récent, répandu surtout depuis que les loyers de la ville de Niono se sont mis à augmenter rapidement en raison de l'exiguïté du terrain urbanisable. Traditionnellement, les très grandes familles avaient l'habitude de construire au moins une concession dans un grand centre.

Ces types d'investissement sont généralement très rémunérateurs, mais connaissent aussi des contraintes:

- Pour les décortiqueuses, le marché commence déjà à être saturé
- Les "bâchées" ne sont pas toujours rentabilisées, selon l'usage qu'en font les propriétaires
- L'immobilier demande, avec l'augmentation du prix des terrains, un capital de plus en plus important.

Les familles qui se développent actuellement se trouvent donc déjà limitées dans le choix des activités. Une alternative permettant de faire fructifier les revenus rizicoles avec des capitaux variables est le commerce de riz, qui s'est lui aussi fortement développé. Mais le manque de formation et d'expérience ont amené plusieurs paysans à perdre de l'argent auprès des commerçants malhonnêtes.

Remarque: avec le nouveau critère d'attribution des surfaces en zone réaménagée (1 ha/TH), de nombreuses exploitations se trouvent rapidement bloquées dans leur évolution par la limitation du foncier. Deux solutions s'offrent alors à elles: la diversification des activités, mais nous voyons que cette possibilité devient difficile, ou l'éclatement de la famille, décision socialement délicate.

3-1-6 Le rôle des femmes dans l'exploitation agricole:

Nous n'avons pas fait spécialement des enquêtes ciblées auprès des femmes colons, étant donné que l'étude concernait une typologie basée sur le fonctionnement global des exploitations.

D'une manière générale les femmes n'interviennent dans la prise de décision au sein de l'exploitation que sur les activités autonomes sinon c'est le chef d'exploitation qui décide des orientations de l'exploitation.

Cependant les femmes interviennent de façon efficace dans le fonctionnement des exploitations.

Ainsi il ressort d'une étude effectuée en 1989 par deux stagiaires¹ du Projet Retail, et de nos propres observations que les femmes interviennent dans plusieurs activités agricoles et extra agricoles:

¹ Morimoussou DOMBIA (IPR Katibougou) et Anna-Marie LALANDE (CNEARC Montpellier).

* La riziculture:

Deux pôles de mobilisation apparaissent sur la riziculture: le repiquage et la récolte.

Pour le repiquage, certaines femmes forment des groupes (en zone réaménagée mais aussi en zone non réaménagée) et travaillent ensemble moyennant une somme d'argent qui est répartie à la fin du travail entre les éléments du groupe. Parfois la somme est gardée et destinée à l'achat d'une tenue uniforme de fête pour le groupe. Le groupe repique à raison de: un bassin de 30 ares à 5 000 FCFA et un bassin de 10 ares à 1 500 FCFA.

Au sein même de la famille les femmes aident aussi leurs époux au moment du repiquage en faisant l'arrachage et le transport des plants de la pépinière à la rizière; elles participent quelques fois au repiquage proprement dit.

Les travaux de récolte sont assurés par la presque totalité des femmes. Les principaux travaux de la récolte auxquels les femmes participent sont la mise en moyette, la mise en gerbier et le vannage.

Les femmes participent aussi de façon non systématique à d'autres opérations. En effet certaines d'entre elles participent au labour, semis (en zone non réaménagée) et désherbage.

* Le maraîchage:

Le rôle des femmes dans la mise en valeur des jardins est particulièrement important: à partir de leur lopin, elles prélèvent les produits nécessaires à la confection des sauces lors de leur tour de cuisine. Mais elles commercialisent aussi souvent une partie des produits, l'argent dégagé leur permettant alors d'habiller leurs enfants et d'assumer les frais des soins en cas de maladies. Certaines femmes épargnent de l'argent qui peut être sollicité au moment de la période de soudure alimentaire. Il arrive en effet fréquemment dans les familles en difficultés que les chefs de famille demandent à chaque ménage de s'assumer indépendamment, et que les chefs de ménage demandent alors aux femmes de se débrouiller pour nourrir la famille.

* Les cultures pluviales:

Les femmes sont moins mobilisées dans les travaux de cultures pluviales.

Au cas où elles sont mobilisées elles participent aux travaux suivants:

- Préparation du sol: labour en faisant le bouvier ou l'aiguillonnant.
- Semis
- Desherbage
- Récolte (vannage).

* L'élevage:

L'argent gagné sur les parcelles de jardin peut être investi par les propriétaires dans du bétail, parfois des boeufs de labour. Il existe plusieurs familles où les femmes possèdent des boeufs de labour. Ceux-ci sont alors mis à la disposition de la famille et gérés par le chef d'exploitation au moment des travaux champêtres. Il s'agit là d'un avantage pour le chef d'exploitation qui voit son équipement augmenté grâce aux autres membres de la famille. Mais il s'agit aussi d'un inconvénient, dans le sens où ces boeufs peuvent être récupérés à tout moment par le propriétaire: le système est donc fragilisé.

Certaines femmes sont aussi propriétaires de petits ruminants.

* Les activités extra-agricoles:

Les femmes tirent leurs revenus extra-agricoles de diverses activités: commerces, artisanat...

Le petit commerce est une source de revenus pour certaines femmes. Il concerne surtout le riz et les condiments (pâte d'arachide, cubes maggi, beurre de karité...).

Le riz est acheté en paddy par les femmes, elles le décortiquent et le revendent au marché hebdomadaire de Niono.

Il faut noter que le petit commerce connaît une plus grosse ampleur en zone non réaménagée qu'en zone réaménagée. Cela s'explique sans doute par l'éloignement du village au marché, ensuite par la plus grande disponibilité des femmes en zone non réaménagée par rapport à celles de la zone réaménagée qui sont plus occupées par les travaux de la riziculture.

Les revenus de l'artisanat viennent s'ajouter en complément aux autres revenus des femmes, car leur importance est moindre.

L'artisanat n'est pas très développé au niveau des femmes du secteur : filage, tresse, tissage des nattes, crochet, broderie, décoration des couvertures, poterie.

3-2 Les systèmes de production des "nouveaux colons":

3-2-1 Les systèmes de production des non-résidents et double-actifs:

On appelle non-résident la catégorie d'exploitants, sollicitant et admis au colonat, mais n'ayant pas été logés par l'Office du Niger. Ils exploitent les terres d'un village à partir de leur lieu d'habitation. Parmi ces non-résidents on retrouve toutes les catégories socio-professionnelles: commerçants, fonctionnaires, retraités, ...

Le phénomène de non résidence a une histoire. Des années 1960 à 1984, il existait un statut officiel appelé celui des "divers" qui permettait aux exploitants qui n'étaient pas liés à l'Office du Niger par un contrat, de mettre en valeur une parcelle dans les périmètres irrigués.

A cette époque les employés célibataires avaient droit à 1/2 ha contre 1 ha pour les mariés. En raison de l'inexistence de condition d'attribution rigoureuse, ceux de l'Office du Niger et bien d'autres encore s'attribuaient d'importantes superficies.

A la suite des plaintes répétées des colons à l'encontre de cette catégorie de riziculteurs, qui occupaient des terres mais en les valorisant mal, le président de la République décréta en 1985 l'interdiction du statut "divers".

Les familles en question s'installèrent alors massivement en colonisation, sous la couverture d'un prête nom.

Ces doubles-actifs, qui le plus souvent ne résident pas dans les villages, sont désignés sous le terme de "non-résidents" et représentent 5% des colons en zone non réaménagée, et près de 40% en zone réaménagée, suite aux nouvelles installations possibles grâce aux réductions de superficies.

Ils sont en général résident à Niono, où dans un autre village colon, mais certains sont totalement absents de la zone, souvent domicilié à Ségou, Bamako...

Pour mieux cerner le fonctionnement des exploitations des non-résidents, nous avons fait une analyse en fonction de leur résidence.

3-2-1-1 Les non-résidents et double actifs présent dans la zone d'étude (Niono, et village colon):

Il s'agit des non-résidents qui résident soit à Niono ou dans un village colons mais qui exploitent les terres d'un autre village colon.

Ce sont des fonctionnaires, commerçants, retraités.....

Depuis longtemps l'objectif de ces non-résidents et double actifs étaient la production rizicole uniquement pour l'autoconsommation et les échanges sociaux; leur stratégie était d'y investir le minimum de moyens humains et financiers.

Mais plus récemment, on observe un changement notable du comportement de ces non-résidents et double actifs, surtout en zone réaménagée.

L'état des aménagements leur offre de nouvelles opportunités de gains, et certains profitent des capitaux extra-agricoles pour intensifier fortement la riziculture.

C'est ainsi qu'une grande majorité de ces non-résidents et double actifs ont décidé de faire de la riziculture une activité principale. Pour ce faire ils ont investi dans le matériel agricole en achetant des boeufs de labour, charrue, herse...

Ce changement de comportement a permis à un grand nombre d'entre eux de fonctionner comme les exploitations résidentes.

Leur cas n'a jamais été étudié sérieusement et la première version de la typologie distinguait les non-résidents et double actifs en 2 types, selon qu'ils intensifient ou non la riziculture.

Il est rapidement apparu que cette classification était trop grossière par rapport à la diversité des cas observés, et les enquêteurs remettaient en cause le groupe D des non-résidents et double actifs, trouvant contestable de distinguer cette catégorie de l'ensemble du paysannat. Leur argument était qu'ils logent à Niono, ou dans un village colon, donc pratiquement au bord de leurs parcelles, et que leur attitude était la même que celle des villageois.

C'est pourquoi, nous n'avons pas voulu distinguer cette catégorie de non-résidents et double actifs au reste des exploitations résidentes du secteur. Nous les avons donc repartis au sein des autres groupes en fonction de leur performance technico-économiques, tout en n'ignorant pas l'importance de leurs activités extra-agricoles.

3-2-1-2 Les non-résidents absents de la zone d'étude (Ségou, Bamako..):

Etant donné que le riz est le plat principal des citadins, alors la rizière a suscité de plus en plus d'intérêt chez les non paysans.

Ainsi, à l'Office du Niger cette catégorie de non-résidents et double actifs grossissent les rangs des exploitants.

Ces non résidents sont des fonctionnaires, des retraités, des commerçants... et qui ont pu bénéficier des attributions sur le secteur.

Pour beaucoup d'entre eux, le fait d'avoir une parcelle à l'Office est une garantie en soit; certains fonctionnaires après leur retraite décident alors de faire de la riziculture une activité principale.

Nous n'avons pas pu effectuer des enquêtes auprès de ces non-résidents et double actifs à cause:

- de leur éloignement
- leur identité difficile à retrouver (certains utilisent les noms et prénoms d'un parent ou allié, qui parfois, ignore même l'existence d'une rizière à son nom.

Mais nous avons pu avoir quelques renseignements sur cette catégorie de paysans grâce à leurs représentants (manoeuvres permanents ou des tiers auxquels le champ a été confié).

La riziculture est pour eux une activité secondaire; le riz est produit uniquement pour l'autoconsommation et les échanges sociaux.

La main-d'oeuvre familiale ne participe pas aux travaux champêtres. La gestion des parcelles est confiée à un tiers: paysan résidant dans le village, manoeuvre permanent ou simple relation.

Enfin ces nouveaux colons n'ont aucun rapport avec le village où se trouve leur parcelle : pas d'accès à l'information, pas de participation aux travaux collectifs.

3-2-2 Les "jeunes diplômés":

L'un des problèmes auxquels le Mali s'est trouvé confronté après son indépendance en 1960, a été sans nul doute l'insuffisance de cadres.

La nécessité de former des cadres s'imposait alors avec acuité.

Si cette politique a eu des résultats satisfaisants en son temps, son effet pervers aura été, 20 années plus tard, une pléthore de cadres dans les administrations.

La crise économique internationale, conjuguée aux dures années de sécheresse et la mauvaise gestion des finances publiques ont eu pour conséquence, que la fonction publique ne pouvait plus assurer le recrutement de tous les cadres sortant des écoles supérieures.

C'est ainsi que des concours d'entrée à la fonction publique furent organisés à partir de 1983-1984, avec un nombre de places très limitées .

Face au nombre de plus en plus élevé des "jeunes diplômés" au chômage l'état malien (avec le concours des bailleurs de fond et institutions financières) a fait des efforts pour mettre en place des structures adéquates pour l'insertion des "jeunes diplômés dans le privé.

L'Office du Niger n'est pas resté en marge de ce problème et a décidé de faciliter l'attribution des terres aux "jeunes diplômés" voulant faire de l'agriculture une activité principale.

Ainsi à partir de 1988, certains "jeunes diplômés" ont bénéficié des attributions, mais c'est en 1989/90 que la demande est devenue plus forte. En effet lors du dépouillement des demandes d'entrée en colonisation au titre de campagne 1990/1991, 63 demandes émanant des "jeunes diplômés" ont été enregistrées.

Après le dépouillement 17 "jeunes diplômés" (dont 2 sur le secteur Sahel) ont été réellement installés parce qu'ils se sont présentés, soit 5% des familles nouvellement installées.

Dans l'optique de donner un appui à ces jeunes diplômés le Département Socio-Economique (DSE) de l'Office du Niger et le Projet ARPON par l'intermédiaire du FIA ont décidé d'assister techniquement et financièrement les jeunes diplômés.

En effet, le DSE a eu des séances de travail avec les "jeunes diplômés" avant le démarrage de la campagne agricole; des conseils concernant les techniques culturales et la gestion de l'exploitation leur ont été donnés.

Le FIA de son côté a fait des prêts aux "jeunes diplômés" pour le financement de quelques charges opérationnelles (frais de labour, repiquage, désherbage..) au titre de la campagne 90/91, remboursable en fin de campagne avec un intérêt de 1%.

Des données beaucoup plus précise concernant la politique de l'Office du Niger pour l'installation des "jeunes diplômés", sont disponible au DSE.

Historiquement, 2 types de trajectoire aboutissent aux "jeunes diplômés" pratiquant la riziculture sur le Secteur Sahel:

- Les "jeunes diplômés" installés à leur propre compte. Ces nouveaux paysans ne sont pas équipés. Ils ont l'appui technique et financier des structures citées plus haut. L'essentiel des travaux rizicoles est assuré par la main-d'oeuvre salariée. Cependant ils participent eux aussi à tous les travaux. Les rendements obtenus sur le riz sont très bons en général par rapport au niveau de rendement moyen des villages colons. La politique de commercialisation adoptée est bonne; beaucoup de "jeunes diplômés" décortiquent leur paddy et place le riz à crédit, avec des intérêts élevés, auprès des fonctionnaires à Bamako.

En marge de la culture du riz ces "jeunes diplômés" commencent à s'intéresser au maraîchage. L'expérience étant à ces débuts, nous n'avons pas pu apprécier leur performance.

Comme activités extra-agricole, certains d'entre eux sont employés sur les chantiers ARPON et SATOM¹ pendant la contre-saison.

- Les "jeunes diplômés" qui avaient déjà leurs parents installés en colonisation. Ces jeunes ont alors décidé de s'ajouter à la grande famille et participent au fonctionnement global de l'exploitation. A l'occasion certains d'entre eux apportent un nouveau dynamisme à l'exploitation grâce à leur niveau technique. La gestion de la riziculture étant confiée au chef d'exploitation, leurs principaux revenus sont tirés à partir des lopins de terres qui leur ont été attribués pour le maraîchage.

3-3 Les systèmes de production des "Non-Colons":

Il s'agit de toutes les familles paysannes vivant dans le secteur ou autour du secteur, mais non inscrites au colonat.

Dans le cadre de notre étude nous avons fait des enquêtes ciblées auprès de ces exploitations pour comprendre le fonctionnement de leur exploitation.

3-3-1 Les "Non-Colons" des villages de l'Office du Niger:

Ces "non-Colons" sont ceux qui vivent dans les villages Colons. Certaines exploitations de ces "Non-Colons" sont équipées et fonctionnent comme les exploitations Colons.

Historiquement, 3 types de trajectoires aboutissent à cette catégorie de paysans:

- Les anciens colons qui sont restés dans les villages; leur départ du colonat résulte soit d'une éviction, soit d'une "lacune de génération" (pas de succession au moment du décès du chef d'exploitation). Ces exploitations vivent soit des produits d'un hors-casier, soit d'une parcelle de casier cédée par un colon ou des revenus tirés à partir de petites activités extra-agricoles (petit commerce, artisanat...).

Toutes ces exploitations sont en général des exploitations en difficultés et sont dans la majorité des cas protégées par une exploitation aisée.

¹ Société Anonyme des Travaux -Outre Mer.

- Les anciennes familles installées dans le village, souvent depuis sa création, et qui n'ont jamais demandé à entrer au colonat, préférant vivre d'un champ de cultures pluviales à cause de l'absence des contraintes de l'Office du Niger. Ces champs de cultures pluviales sont devenus par la suite des "hors-casiers".
- Les artisans, pêcheurs ou bergers qui se sont installés dans le village pour pratiquer leur activité et exploitent en complément un champ de cultures pluviales, hors-casier ou casier cédé.

3-3-2 Les "Non-Colons" des villages "Non-Colons":

Il s'agit des exploitations vivant dans les villages non-colons. A l'origine le système de production de ces exploitations était basé essentiellement sur la culture du mil. Jusqu'à récemment ces exploitations ne se sont pas intéressées à la riziculture à cause des contraintes de l'Office du Niger (présence de la police économique, éviction...).

Mais actuellement la presque totalité des exploitations de ces villages desirant bénéficier d'une attribution de parcelles rizicoles à cause des raisons suivantes:

- les mauvais rendements de la culture du mil suite au déficit pluviométrique et à l'attaque des criquets.
- les nouveaux changements intervenus à l'Office du Niger: suppression de la police économique, réaménagements des parcelles, promotion des organisations paysannes, libéralisation de la commercialisation du paddy....

Historiquement 3 types de trajectoires conduisent à ces villages:

- les villages dont le système de production est basé uniquement sur la culture du mil. A côté du riz ces exploitations font quelques activités para et extra-agricoles: collecte de bois, artisanat, petits commerces, prestation de service, pêche...

Notons que certaines de ces exploitations sont bien équipées et échangent souvent leur attelage avec les colons contre une surface de casier ou de hors-casier pour la riziculture.

- les villages qui en plus de leur champ de mil ont des champs de hors-casier sur lesquels ils font la culture du mil ou les cultures maraichères.

Certaines de ces exploitations sont très bien équipées et performantes.

A côté de ces cultures ces exploitations font aussi quelques activités extra-agricoles: collecte de bois, commerce de riz et de mil, artisanat, pêche..

- les villages peulh, avec un système de production basé essentiellement sur l'élevage.

C'est aussi dans ces villages que sont gardés le bétail des exploitations colons; cette opportunité permet à certaines exploitations de ces villages d'exploiter une portion de terres cédée par un colon.

3-3-3 Les "Non-Colons" citadins:

Il s'agit des fonctionnaires, commerçants, "jeunes diplômés", "compressés" des entreprises, "partants volontaire à la retraite"..... qui à défaut d'avoir une attribution louent une parcelle avec les colons pour l'exploiter.

Toutes ces exploitations pratiquent la riziculture comme appoint alimentaire. Mais l'intérêt d'une telle pratique est qu'elle permet à plusieurs exploitations d'acquiescer une expérience en agriculture avant d'avoir une attribution officielle. Cependant ce système de location des parcelles prend de plus en plus de l'ampleur; nous nous sommes posés la question si dans l'avenir il n'aura pas des conséquences néfastes pour certaines exploitations du secteur eu égard aux raisons qui poussent

ces exploitations à louer leurs parcelles à des prix dérisoires: crainte d'éviction, solution à la période de soudure alimentaire. Une étude détaillée sur le problème permettra sûrement d'apprécier la question.

3-3-4 Les Réfugiés Touaregs¹:

Il s'agit de toutes les exploitations touaregs chassées du nord par la sécheresse. Les réfugiés touaregs ont afflué vers le sud du Mali après la grande sécheresse de 1984.

L'Office du Niger, représentant une sorte d'oasis dans un pays où la sécheresse devient un phénomène permanent, alors un nombre important de réfugiés ont afflué vers la zone irriguée en quête de rizière ou tout au moins de riz..

Historiquement 4 types de trajectoires conduisent à cette catégorie de "Non-Colons":

- Les touaregs qui ont afflué au moment de la sécheresse, et qui ont décidé de se regrouper en camps. Ces touaregs sont reconnus par l'administration et ont la propriété de leurs sites. Les exploitations de ces camps ont des champs de culture pluviale et font du maraîchage sur de petites portions de terre. Ces camps mettent aussi à la disposition des colons une main-d'oeuvre importante (hommes et femmes) en particulier lors du repiquage et la récolte du riz.

Ces camps ne sont pas équipés et sont toujours confrontés à des problèmes alimentaires.

Toutes les exploitations de ces camps sont en difficultés.

- Les jeunes touaregs venus avant ou après la sécheresse. Ils sont en général résidents à Niono et la plupart sont des célibataires. Ils ne vivent que de travaux journaliers: groupe de repiquage, salarié permanent, collecte de bois, chantiers ARPON et SATOM

La situation économique de ces jeunes est meilleur que ceux des autres.

- Les touaregs qui sont arrivés après la sécheresse et ont décidé de s'installer autour des villages colons, ou non-colons. Ces exploitations mettent à la disposition des colons de la main-d'oeuvre et cherchent souvent des parcelles rizicoles à louer. Les femmes de ces exploitations font le tri et le glannage pour nourrir la famille.

Toutes ces exploitations sont en difficulté. Certains d'entre eux décident souvent de partir vers d'autres zones suite aux difficultés; ils rejoignent alors la 4^{ème} trajectoire.

- Les touaregs qui sont arrivés après la sécheresse et qui sont par la suite partis vers d'autres zones à cause des difficultés d'adaptation.

CONCLUSION:

Les systèmes de production que l'on rencontre dans le secteur Sahel présentent une relative diversité. Les opportunités d'activités productives sont assez nombreuses.

La diversification des systèmes de culture dépend surtout de la possession ou non de foncier. Ainsi, les conditions d'installation des exploitations jouaient jusque là un grand rôle dans leur fonctionnement.

Mais le réaménagement apporte des changements importants, dans la répartition des terres d'une part, dans les pratiques d'autre part, enfin dans les résultats des exploitations.

¹ Une analyse plus détaillée est donnée en Annexe

Le contexte dans lequel évoluent les exploitations est en pleine mutation, et l'avenir devrait apporter un bouleversement profond du système traditionnel.

3-4 L'environnement socio-économique des exploitations du secteur sahel:

3-4-1 Les Colons et les Associations Villageoises/Ton villageois:

Le secteur Sahel compte 9 Associations Villageoises (AV) et 1 Ton villageois (TV) ; seul le TV a un statut juridique.

Les structures organisationnelles sont les mêmes dans chacun des villages. Dès leur création l'Office du Niger a confié à ces AV/TV un certain nombre de tâches. C'est ainsi qu'ils s'occupent du recouvrement du crédit de campagne de l'Office du Niger auprès des exploitants. Ces remboursements s'opèrent soit en espèces ou en nature (paddy). Ils collectent dans leurs magasins, les quantités de paddy destinées au remboursement et ensuite les livrent à l'Office du Niger.

De plus, ils s'occupent de la sacherie au moment de la commercialisation. Ces tâches sont rémunérées (pour ce qui concerne le recouvrement de la redevance eau, l'Office ristourne aux AV/TV 0,5% du montant perçu lorsque le taux de recouvrement atteint 98%, et de 3% pour 100% du recouvrement). Les batteuses (en moyenne 3 par village) et la bascule (1 par village) permettent aux AV/TV de dégager de ressources non négligeables.

L'organisation dans ces terrains au moment de la récolte est faite de telle manière que tous les exploitants doivent passer par l'AV/TV sauf exception (panne de batteuses) pour le battage; les 8% de la production battue représentent les frais de battage.

L'Assemblée Générale est l'instance suprême de tous ces villages. Elle doit normalement défendre les causes de ses adhérents et prendre des décisions, toutes les informations utiles passant par elles.

Par ailleurs, les AV/TV participent à la prise de décisions concernant les villages: l'installation des nouveaux colons, modification des ouvrages, réattribution des terres, les mesures d'éviction...

Plus récemment, les AV/TV s'occupent de l'octroi du crédit de campagne (intrants et équipements). Mais au N4 il existe une structure particulière (comité de crédit) qui s'occupe du crédit.

- **L'équipement des exploitations:** le Projet avec le concours de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) a transféré aux paysans la charge de l'approvisionnement en boeufs de labour. Des prêts sont accordés aux AV/TV et des contrats sont fait avec des régions productives. Les boeufs sont choisis par les paysans eux mêmes et une garantie d'un an est accordée par les producteurs. Parallèlement, des campagnes de vaccinations sont organisées. La baisse de mortalité qui en découle rend moins aléatoire la situation des paysans, en particulier pour les exploitations en équilibre précaire.

- **L'accès aux crédits:** la gestion des crédits de campagne a elle aussi été transférée aux paysans. La gestion en est plus stricte que lorsqu'elle était à la charge de l'administration, et la gestion des exploitations doit répondre à ces exigences. Mais ce système permet de prendre en compte les cas particuliers. Le Projet a de plus conçu un plan de remise à flot pour les exploitations les plus endettées.

- **L'approvisionnement en intrants:** le Projet a aidé un groupement d'associations villageoises à organiser des appels d'offres pour s'alimenter en engrais auprès des commerçants privés. Depuis deux ans que ces systèmes fonctionnent, les tarifs ont été inférieurs ou égaux à ceux pratiqués par l'Office du Niger, et les délais toujours

respectés. Tous les paysans sont maintenant en mesure d'obtenir les engrais en début de campagne, et la production s'améliore.

Notons que l'Office le fournissait avec les délais allant jusqu'à 3 mois, et seules les exploitations disposant d'une forte trésorerie pouvaient s'alimenter à temps auprès des commerçants privés.

Mais nous avons constaté à travers nos enquêtes que la majorité des exploitations du secteur Sahel n'apprécient pas les AV/TV de leur village. Ils existent des conflits dans plusieurs villages du secteur. Ce qui a détérioré les relations entre plusieurs exploitations et les AV/TV; certains paysans refusant même de collaborer avec les AV/TV.

Nous ne nous sommes pas penchés sérieusement sur ces problèmes, étant donné que la situation des AV/TV est difficile à cerner; la gestion des AV/TV est assurée par les organisations politico-administratives.

3-4-2 Les colons et l'Office du Niger:

Conformément aux grands axes définis par la réhabilitation de l'Office du Niger, le projet s'est doté d'un volet Formation Organisation Paysanne (FOP) chargé du conseil technique aux exploitants, et du conseil de gestion (crédit, plan de remise à flot); il a aussi une fonction d'appui aux organisations paysannes, dont les rôles ont été fortement développés dans la zone du projet et avec lesquelles il mène des discussions pour élaborer les propositions de réattributions. Enfin des actions spécifiques sont conduites en direction des femmes.

Cependant, si plusieurs de ces rôles ont été atteints, il est apparu dans nos enquêtes que les paysans se plaignent de la démarche adoptée par le projet en matière de conseil technique. En effet les paysans trouvent que les conseillers doivent faire des conseils individuels aux paysans, au lieu de faire des assemblées générales ou d'assurer une permanence dans les villages (ou au bout des arroseurs) ou les paysans sont invités à venir expliquer eux mêmes leur problèmes.

Mieux, plusieurs paysans nous ont fait part de leur mécontentement suite au laxisme observé chez les conseillers et agents des villages, après leur avoir signalé les problèmes auxquels ils ont été confrontés au cours de la campagne: attaque des chenilles, inondation des parcelles, difficultés de drainage.....

Mais, il à noter qu'il est difficile de faire de faire des conseils individuels, vu le nombre important des exploitations du Secteur.

Nous pensons que, la démarche adaptée par le Projet pour donner des conseils aux paysans n'est forcément pas mauvaise, même si elle est critiquable.

Suite aux nombreuses critiques des paysans, il appartient maintenant au Projet de prendre des dispositions nécessaires; une augmentation du nombre des conseillers agricoles peut être une solution intermédiaire.

3-4-3 Les relations entre colons:

Nous n'avons pu cerner toutes les relations possibles pouvant exister entre les colons. Cependant au cours de nos enquêtes nous avons pu observer quelques unes de ces relations:

- Au moment de la période de soudure, toutes les exploitations en difficultés et même certaines en équilibre précaire demandent le concours de l'AV/TV pour leur donner quelques sacs de riz (parfois du mil) remboursable en fin de campagne. Il se trouve que souvent l'AV ou le TV n'est pas à mesure de satisfaire toutes les demandes par manque de trésorerie disponible. Les exploitations qui sont perceptibles à cette période de soudure sont alors obligées de demander aux exploitations puissantes de leur prêter main forte. Celles ci profitent de cette opportunité pour donner des sacs de riz à crédit aux paysans en difficultés, remboursables avec des intérêts élevés: à titre

d'exemple 1 sacs de riz paddy, donné à crédit est remboursable en fin de campagne contre 2 et parfois 3 sacs.

- Toujours pendant la période de soudure certaines exploitations viennent en aide aux petites exploitations, mais en exigeant d'exploiter au cours de la campagne agricole une partie de leurs surfaces en hors-casier (quelque fois en casier) contre les sacs de riz prêtés.

Avec ces différentes pratiques il serait difficile, aux exploitations en difficultés voire même en équilibre précaire d'évoluer vers des types d'exploitations performantes.

- Certaines petites exploitations en difficultés sont sous la protection d'une grande exploitation. C'est ainsi que fréquemment ces grandes exploitations viennent en aide aux petites en assurant certains travaux champêtres (labour en particulier) et en leur donnant des vivres pendant la période de soudure.

- Certaines exploitations s'associent aussi entre elles pour faire ensembles les travaux; a défaut, un TH peut être envoyé dans une autre exploitation contre un boeuf de labour...

Comme nous l'avons dit précédemment de multiples relations existent entre les colons, et il est très difficile de les cerner. Mais ce qui est sûr c'est que ces relations peuvent agir favorablement ou défavorablement sur le fonctionnement des exploitations.

3-4-4 Les figures de commercialisation:

Si l'évolution du prix du riz au Mali a connu plusieurs phases, elles sont autant liées à des décisions politiques en matière d'importation qu'à la pluviométrie. Au démarrage du projet, la commercialisation venait juste d'être libéralisée, et les paysans en ont peu profité; c'est surtout en 1987/1988 qu'ils ont pu tirer parti des prix du marché libre, stimulés par un bon contrôle des importations; la même situation s'est retrouvée en 1988/1989 (malgré de bonnes récoltes au sud). Par contre en 1989/1990, le prix du riz a été faible pendant la période de commercialisation, en liaison avec de nouvelles bonnes récoltes du sud et un relâchement du contrôle des importations (d'une suppression des importations, on est passé à un contingentement, puis à une taxation). Si les premières années du projet ont donc été favorable au niveaux des prix, surtout par contraste avec la situation antérieure de commercialisation forcée, la dégradation du marché du riz enregistrée début 1990 inquiète beaucoup les paysans, ainsi que l'Office du Niger lui-même, qui a du mal à vendre son riz après transformation. Cette mevente fait que l'Office du Niger a des difficultés pour payer rapidement le paddy livré par les paysans, et de ce fait ne peut jouer un véritable rôle de contre-poids aux aléas du marché.

Cependant la libéralisation de la commercialisation a permis de faire quelques constats au niveau du fonctionnement de certaines exploitations:

* les paysans les plus aisés, mais aussi d'autres acteurs économiques, ont investi dans des décortiqueuses qu'ils placent dans les villages (une décortiqueuse privée par village en moyenne).

* la vente du riz blanc s'accroît chaque année, permettant aux paysans d'augmenter considérablement leurs marges sur la commercialisation (bien que les prix subissent d'importantes fluctuations).

remarque: l'Office du Niger continue d'assurer un débouché pour le riz avec prix seuil subventionné de 70 FCFA/kg de paddy.

* Tout individu disposant d'un peu de trésorerie peut pratiquer le commerce de riz, faisant ainsi fructifier son capital.

Notons qu'il s'agit d'une activité pratiquée essentiellement par les membres des familles aisées, mais certaines familles modestes ont trouvé là une nouvelle source de revenus.

Pour les autres productions, le niveau des prix est moins liés à celui des céréales au sud (mais pas à la production locale); pour le maraîchage les prix sont très saisonniers, et très instables d'une année à l'autre; le marché local est très étroit, les ventes se font en direction de Ségou, Bamako, voire Abidjan via Sikasso. Les paysans du secteur Sahel sont assez bien placés sur le marché maraîcher, vu la proximité de la route goudronnée, qui vient jusqu'à Niono.

Notons que nous avons constaté dans certains villages colons (notamment Ténégué), que certaines grandes exploitations ont adopté une bonne politique de commercialisation des produits maraîchers. En effet ces exploitations ont des partenaires commerciaux (en général des femmes qui viennent des villages environs) qui prennent les produits pour aller les vendre dans les marchés locaux; ces femmes ne paient l'argent qu'à leur retour.

3-4-5 Les colons et l'endettement:

Nous présentons ici sur la situation d'endettement des paysans du secteur Sahel. Elle a été faite sur la base d'une étude en cours au Projet Retail effectuée par Alain CORNU (Stagiaire ISTOM - Le Havre - P. Retail- O.N).

A l'arrivée du Projet Retail, 2 ans auparavant le gel des dettes intervenu par décision présidentielle est redevenue préoccupante.

Le manque de rigueur, le "laxisme" de l'ON en matière de recouvrement des dettes, conjugués aux difficultés rencontrées par de nombreuses exploitants (epizootie de 1985, réseau d'irrigation en très mauvais état), apparaissent comme les principales causes de l'endettement des exploitants du secteur.

Le tableau ci dessous donne le niveau d'endettement du secteur Sahel en 1986/87:

DETTES	ZONE REAMENAGEE	ZONE NON-REAMENAGEE	TOTAL
DETTES GELEES	18 109 725 FCFA	4 763 730 FCFA	22 873 455 FCFA
DETTES 1986/1987	10 978 860 FCFA	5 917 075 FCFA	16 895 935 FCFA
NOMBRE D'EXPLOITATIONS ENDETTEES 86/87	111	72	183

Face à ce constat, le Projet Retail et l'Office du Niger, en concertation avec les exploitants de la première zone réaménagée (4 villages, dont 1 partiellement réaménagée) établirent un plan de rééchelonnement des dettes constituées au cours des campagnes 85/86 et 86/87: la "remise à flot".

Ce plan de remise à flot, initialement prévu sur 2 ans, fut remodulé à partir de la contre-saison 89, en raison du non respect des échéances par de nombreux exploitants ainsi que des impayés qu'ils présentaient au titre des campagnes 87/88 et (ou) 88/89. Cet rééchelonnement des impayés de dettes de campagnes stipulait que

le non-remboursement total d'une des échéances (au 30/07/89 puis au 10/01/90) entraînait automatiquement à une proposition d'éviction.

A l'issu de la dernière échéance du rééchelonnement, 74 des 111 exploitants avaient apuré leurs dettes, soit 67%.

Parallèlement à ces plans de "remise à flot", un nouvel endettement (exploitants non-entetés en 86/87 mais entetés en 89) s'est constitué en zone réaménagée, en raison des difficultés qu'ont rencontrées certains exploitants malgré le processus d'intensification, mais aussi d'un comportement de non-remboursement.

Le tableau ci dessous donne la situation du nouvel endettement du secteur Sahel:

ZONES	NOMBRES D'EXPLOITANTS ENDETTES	MONTANT
REAMENAGEE	119	9 913 650
NON-REAMENAGEE	179	15 341 260

Soit un montant total de 25 254 910 CFA. En fin 1989, le niveau d'endettement du secteur avait donc dépassé celui de 1985.

Il apparaît que l'endettement demeure toujours un problème préoccupant, bien que les résultats agronomiques et financiers de la majorité des exploitants se soient améliorés, surtout en zone réaménagée depuis le démarrage du processus d'intensification.

3-4-6 Les Colons et les "évictions":

L'intérêt du réaménagement et de l'intensification est d'avoir permis à certaines exploitations de s'affranchir des contraintes liées à leur petite taille pour pouvoir accumuler; ce phénomène existe aussi en zone non réaménagée, mais il est plus difficile vu les faibles potentialités productives des parcelles. Mais le réaménagement a aussi accéléré les phénomènes d'éviction: les exploitations sont condamnées à réussir l'intensification ou la diversification de leurs activités, faute de quoi elles disparaissent, évincées du colonat pour non remboursement de leurs dettes (d'autant plus vite que l'Office du Niger a beaucoup de demandes d'installation à satisfaire).

10 familles de la zone réaménagée (3%) ont subi cette mesure à la fin de la campagne 1988/1989 et 15 familles (5%) à l'issue de la campagne 1989/1990¹. Pour les

¹ Près de la moitié sont des petites familles de paysans âgés, ou de jeunes récemment séparés de leurs parents, ou simplement de colons sans la main d'oeuvre nécessaire à l'intensification. Autant sont des fonctionnaires, commerçants, agents de l'Office, retraités pour qui l'agriculture est très secondaire et "minière". Quelques-uns sont des colons qui pourraient rembourser mais ne le font pas ('et joue le gel des dettes?').

exploitations en difficultés, les plans de remise à flot ne constituent pas la panacée, puisque faute d'accès immédiat à de nouveaux crédits elles ne peuvent se rééquiper, et donc avoir vraiment toutes les chances de réussir l'intensification.

La politique de décentralisation, ainsi que la nécessité d'assurer un entretien rigoureux du réseau, induisent que l'Office du Niger doit désormais être strict en matière de recouvrement de la redevance eau.

Conformément à l'application de cette nouvelle orientation politique de l'Office du Niger, 34 exploitations du Secteur Sahel ont été proposées à l'éviction au terme de la campagne 90/91.

Ces exploitations sont celles n'ayant rien payé sur la redevance eau de la campagne 1989/90 (hivernage et contre saison).

Des enquêtes ont été effectuées auprès des chefs d'exploitations ou de leurs représentants pour comprendre le fonctionnement de leur exploitation; une attention particulière a été portée sur leur situation d'endettement.

Plusieurs raisons ont été avancées par les exploitants pour justifier éventuellement leur situation d'endettement.

Pour mieux cerner le problème, l'analyse a été faite selon le critère de résidence.

Ainsi parmi les 34 exploitations, 19 exploitations sont résidentes et 15 sont des exploitations non-résidentes.

Cas des résidents. Une analyse des 19 familles résidentes et leur classement dans la typologie ont abouti aux conclusions suivantes:

- * 11 familles sont des familles du groupe 4 (exploitations en difficultés).
- * 6 familles sont des familles du groupe 3 (exploitations en équilibre précaire).
- * 2 familles sont des exploitations du groupe 2 (exploitations en sécurité).

Pour les exploitations en difficultés, leur proposition à l'éviction semble se justifier eu égard à leurs caractéristiques (cf la typologie élaborée des exploitations agricoles du Secteur Sahel).

Les 6 exploitations en équilibre précaire sont en voie de rejoindre les exploitations en difficultés suite aux événements imprévus, intervenus récemment (perte d'un boeuf, maladie ou décès du CE, maladie d'un membre de la famille.....).

Historiquement 4 types de trajectoire conduisent aux familles enquêtées, en équilibre précaire ou en difficulté.

- les salariés permanents dans le village depuis 3 ou 4 ans et qui ont décidé d'être autonome en bénéficiant d'une attribution. Ces exploitations sont sans équipement et n'ont en général qu'un seul TH.

- les exploitations issues d'une séparation de famille par suite de mésentente et ayant été défavorisées au moment du partage de l'héritage.

- Les exploitations dont le CE vient de prendre la succession de son père ou de son frère. L'inexpérience et le manque d'équipement se conjuguent pour rendre le décollage difficile.

- Les anciennes familles installées, mais ayant des problèmes de gestion suite à la non cohésion de la famille.

Les 2 familles sécurisées ne devraient en principe pas avoir des problèmes de trésorerie pour payer la redevance eau. Elles peuvent être considérées comme des mauvais payeurs. Cependant toutes les 2 familles justifient le non paiement de leurs dettes par le fait qu'ils ont eu des problèmes avec l'AV de leur village. Notons que ces 2 exploitations sont en conflit ouvert avec leur AV.

Cas des non-résidents.

14 exploitations/15 ont pu être enquêtées; une famille n'a pas pu être enquêtée puisqu'elle est résidente à Ségou.

La répartition de ces 14 exploitations dans la typologie est la suivante:

- * 4 familles sont des exploitations en équilibre précaire.
- * 4 familles pratiquent la riziculture comme appoint alimentaire.
- * 2 familles sont en difficultés.
- * 4 familles sont sécurisées.

Toutes les catégories socio-professionnelles se rencontrent parmi ces non-résidents: marabouts, commerçant, mécanicien, manoeuvre, retraité, fonctionnaire.

Quelques remarques importantes sont à signaler concernant ces 14 non-résidents:

- 2 familles sont résidentes dans des villages colons: une sécurisée (N7) et une en difficultés (N'Débougou).
- 12 familles sont résidentes à Niono.
- Parmi les exploitations pratiquant la riziculture comme appoint alimentaire, 2 familles (1BB du N1 et 4BC du N4) sont apparues sur la liste d'éviction à cause d'une erreur administrative.
- Une exploitation (sans numéro du N4) n'a pas d'attribution officielle au N4 . Cette exploitation avait bénéficiée d'une attribution temporaire en attendant les attributions officielles.

Conclusion: La combinaison: de la distribution de crédits, d'impératifs de production et de la commercialisation a été la politique de l'Office du Niger jusqu'à récemment. L'Office du Niger s'est montré laxiste quant au recouvrement des dettes et a continué à accorder des crédits pour tenter d'assurer une production, en hausse, ou du moins constante d'année en année. Le comportement de non remboursement ("mauvais payeur") s'est développé et existe, bien évidemment, encore aujourd'hui.

Cette politique de l'office du Niger, qui a toujours été d'être tolérante vis à vis du recouvrement des dettes (gel des dettes, plan de remise à flot, remise à flot de la remise à flot) reste encore dans la mémoire des paysans. Si bien que les paysans pensent ne pas prendre de risques, en refusant de payer à court terme la redevance eau. Nous avons remarqué que les paysans préfèrent toujours payer les dettes de l'AV au détriment des dettes Office du Niger, pour bénéficier des prestations d'engrais et de semence.

A l'issu de l'analyse du fonctionnement de ces exploitations proposées à l'éviction au terme de la campagne 90/91, quelques remarques s'imposent:

- Les familles en difficultés voire même certaines qui sont en équilibre précaire risquent d'être évincées à cause de leur performance technico-économique. La survie de la majorité de ces familles dépend d'une autre exploitation (performante). Cependant un événement imprévu qui entraînera un changement de comportement de ces exploitations performantes risque de motiver l'éviction des exploitations en difficultés ou en équilibre précaire.

- Il y'a un manque d'information et de sensibilisation. En effet beaucoup de paysans ont été surpris de voir leur nom sur le papier d'éviction. Ce faisant l'Office du Niger doit prendre des dispositions adéquates pour une large diffusion de l'information afin de permettre aux paysans de prendre les dispositions nécessaires.

- Il semble que l'Office du Niger hésite encore à prendre des mesures strictes quant au recouvrement des dettes. Certains paysans ont affirmé qu'il leur suffirait de payer une partie de leurs dettes pour ne pas être évincés.

- Enfin, on ne doit pas se référer strictement au cas de ces exploitations proposées à l'éviction pour faire un jugement de la situation d'endettement des paysans du Secteur Sahel vis à vis de l'Office du Niger. En effet il y a beaucoup d'autres exploitations fortement endettées qui ne sont pas apparues sur la liste d'éviction pour la simple raison qu'elles se sont manifestées en payant (minime soit la somme) une partie de leurs dettes.

CHAPITRE 4 : LES CRITERES UTILISES POUR L'ELABORATION DE LA TYPOLOGIE:

Conformément à la démarche adoptée pour l'étude nous avons effectué des entretiens avec tous les agents ayant participé à l'étude. Ces entretiens avaient pour objectif de définir les critères permettant de comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles du secteur Sahel.

Dans un premier temps, nous avons demandé aux agents de nous citer les critères qui selon eux sont prédominants pour la compréhension du fonctionnement des exploitations. Pour chaque point cité, nous avons demandé une argumentation sur les indications fournies par ces critères.

Dans un second temps, nous avons considéré les points présents dans le guide d'enquête mais non cités comme fondamentaux par l'agent: il s'agissait de déterminer s'il s'agissait d'omissions de sa part, ou si ces critères étaient considérés comme secondaires et pourquoi.

D'une manière très générale, les enquêteurs ont cité a priori des critères de structure pour expliquer le fonctionnement des exploitations. A posteriori, ils ont montré que l'ensemble du système de production était à prendre en compte.

Pourquoi cette attitude pratiquement systématique? Il est vrai que jusqu'à récemment, la structure des exploitations conditionnait beaucoup son fonctionnement. Mais les changements enregistrés depuis quelques années (libéralisation de la commercialisation, responsabilisation des producteurs, rééquipement des exploitations, réaménagements...) ont remis ce fait en cause: de petites exploitations peuvent fonctionner sur un modèle analogue aux grosses.

(Les chiffres entre parenthèses donnent le nombre d'agents ayant cité ces critères a priori puis a posteriori)

LES CRITERES DE STRUCTURE

La composition de la famille (17/17)

La population totale d'abord (9/17) donne le nombre de bouches à nourrir, et doit être rapportée à la surface pour détecter d'éventuels déséquilibres, et à la production pour évaluer la part que l'exploitation peut dégager pour ses investissements après l'autoconsommation.

La main d'oeuvre familiale

Elle conditionne le fonctionnement de l'exploitation, en particulier en zone réaménagée avec l'introduction du repiquage. Il apparaît que le critère à prendre en compte n'est pas celui de TH¹ mais l'ensemble de la main d'oeuvre familiale mobilisée: PAE² (13/17).

¹ L'Office du Niger définit cette notion ainsi : Travailleur Homme (TH): tout homme valide de 15 à 55 ans.

² Population Active Effective (PAE). L'Office du Niger définit la PA: toute personne valide âgée de 8 à 55ans.

Les femmes, voire les enfants, occupent en effet une place très importante dans les travaux. On voit certaines familles limitées en TH remplacer les hommes par les femmes (labour, récolte...). En zone réaménagée, on observerait d'après les agents une augmentation du nombre de ménages (polygamie) due à la recherche de main d'oeuvre familiale. Ces observations laissent penser que notre étude a négligé le rôle des femmes.

Remarque sur les femmes: 2 agents nous ont fait remarqué que les femmes pouvaient aussi être une source de dépenses supplémentaire pour les exploitations: un nombre de femmes élevé veut dire un nombre de familles dépendantes élevé (cadeaux...).

Le manque de main d'oeuvre familiale oblige à un fort recours à la *main d'oeuvre salariée* qui augmente les charges de l'exploitation, sans compter que le travail effectué est souvent de mauvaise qualité (manque de motivation, rapidité excessive des travaux payés à la tâche). (5/17)

Le critère de TH, s'il représente mal la force de travail réelle, est néanmoins à prendre en compte, en particulier en zone réaménagée, puisqu'il détermine les attributions. Il permet donc de juger:

- des *performances de la famille*: lors des attributions, l'AV peut majorer la norme de 1 ha/TH si elle considère que la famille peut exploiter plus.
- de la *pression sur le foncier*: certaines familles à forte démographie se trouvent quelques années après le réaménagement avec un nombre de TH très supérieur à la superficie. La famille est alors obligée de se tourner vers d'autres activités pour valoriser cette main d'oeuvre.

Remarque: nous avons interrogé les agents sur l'influence du nombre de ménages dans les familles. Il apparaît que ce facteur est secondaire et que ce qui compte surtout est "l'entente". Les éclatements se produisent dans n'importe quel type de famille.

La superficie en casier (15/17 - 2/17)

Elle est à rapporter:

- d'une part à la *population totale*, nous l'avons vu, pour savoir si elle peut permettre de couvrir les besoins de la famille.
- d'autre part aux *moyens matériels, humains et éventuellement financiers* (si la main d'oeuvre familiale est limitante) pour juger de la maîtrise de cette superficie:

* Une surface jugée trop importante par rapport à ces moyens peut amener des difficultés: mauvais rendements qui, une fois les charges payées (redevance, engrais...) ne permettent pas à la famille de satisfaire ses besoins. Il semblerait que ce cas de figure soit assez rare dans le secteur.

* Un surface trop faible par rapport aux moyens de production pousse la famille à diversifier ses activités selon les opportunités: maraîchage, hors-casiers, activités extra-agricoles...

L'équipement (17/17)

Il s'agit d'un facteur clé dans les systèmes de production de l'Office du Niger. En effet, une des conditions essentielles pour la réussite de la riziculture, en particulier avec le repiquage, est le *respect du calendrier cultural*.

* Le sous-équipement est donc un signal d'alarme pour juger une exploitation. Mais il ne s'agit pas d'un critère absolu car beaucoup de familles ont recours à l'aide ou à

la location, et si souvent cela leur amène un retard, il arrive que des exploitations sous-équipées obtiennent une bonne production.

* Un équipement "juste" ne dénote pas toujours d'un faible niveau économique. Certains paysans préfèrent avoir peu de boeufs et bien les entretenir. Il faudrait pouvoir juger du degré d'entretien des animaux pour détecter ces paysans qui sont en général de bons producteurs (décisions réfléchies).

* Un suréquipement peut révéler une stratégie de diversification des activités (prestation de services) ou au contraire simplement un certain orgueil: un paysan bien équipé bénéficie d'un certain prestige.

En définitive, l'équipement peut être un facteur explicatif d'une situation, mais il est difficile de le prendre comme un facteur discriminant en raison du caractère non absolu des références que nous venons de citer.

La production (17/17)

Elle est le critère essentiel pour juger le fonctionnement d'une exploitation. *Elle est en effet le résultat de la gestion des moyens de production: mobilisation de la main d'oeuvre, choix techniques...*

Mais elle est aussi soumise aux conditions du milieu et permet de détecter d'éventuels *facteurs limitant* non apparents dans la structure de l'exploitation (état des parcelles, mésentente dans la famille...).

La situation financière (11/17 - 6/17)

Nous avons résumé par "situation financière" toutes les remarques concernant l'endettement, les investissements ou la gestion des revenus. Ces éléments ont rarement été cités simultanément, mais nous pensons qu'ils vont toujours ensemble.

Il s'agit de détecter:

- Les familles en difficultés (10/17 - 3/17): l'endettement n'est pas toujours visible dans les résultats car des familles ayant des difficultés de production peuvent bénéficier d'une aide, ou au contraire, des exploitations avec une production correcte peuvent être mal gérées ou avoir des charges supplémentaires (maladies...).

Fiabilité: les crédits auprès d'autres paysans sont des données difficiles à obtenir. Les informations sur l'endettement ne seront donc jamais complètes.

- Les "mauvais payeurs" (3/17): ce sont des paysans de mauvaise volonté (non résidents peu motivés mais aussi résidents réticents) ou des familles où l'entente ne règne pas et qui risque de connaître un éclatement (vols, mauvaise gestion du CE...).

- 4 agents nous ont cité la trésorerie comme facteur important dans le fonctionnement des exploitations (embauche de main d'oeuvre salariée, intrants...). Ce facteur est difficile à évaluer mais un critère entre en compte: les activités extra-agricoles.

- Les stratégies d'investissement (7/17 - 7/17): investissements dans l'outil de production, hors agriculture ou investissements de prestige. La présence d'investissements dénote toujours du bon niveau économique de l'exploitation.

- Les charges non apparentes (2/17): certaines familles bonnes productrices ne parviennent pas à investir en raison de la charge que représente les membres de la grande famille extérieurs à l'exploitation, phénomène important dans la zone Office du Niger, surtout depuis la sécheresse.

Fiabilité: il existe des chefs d'exploitation qui dégagent des revenus mais choisissent de ne pas investir (épargne) ou de les investir dans leur pays d'origine (cas fréquent chez les Miniankas). *La situation apparente de l'exploitation est alors trompeuse.*(2/17)

Nous nous trouvons à nouveau face à un critère difficile à maîtriser, même si l'aléa est moins important cette fois que pour l'équipement.

LES AUTRES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DU SYSTEME DE PRODUCTION

Le maraîchage (2/17 - 15/17)

Il est clair que le jardin a une *grande importance* pour les familles du secteur. Il permet en effet d'assumer une partie des charges de la famille (condiments, habillement des enfants, soins primaires...) en particulier à travers les femmes.

Il pourrait être un *facteur de différenciation* (8/17) entre les exploitations, car l'intensification du maraîchage peut permettre de dégager des bénéfices qui peuvent être réinvestis dans l'outil de production.

Le mode d'exploitation du jardin nous était apparu dans un premier temps comme un critère discriminant possible: il semblait que l'exploitation collective permettait au chef d'exploitation de mieux disposer des revenus pour réinvestir les éventuels excédents. En fait, il ressort des entretiens que 2 aspects principaux s'opposent à cela:

- Ce mode d'exploitation est largement minoritaire dans le secteur.
- Les familles du village de Ténégué (N10) exploitent majoritairement leurs jardin collectivement mais certaines connaissent malgré tout de sérieuses difficultés.

Quant à l'exploitation individuelle du jardin, elle peut être un facteur de *cohésion familiale* (moins de charges pour le chef d'exploitation donc moins de discussions), mais elle est aussi une des conditions pour rendre possible un *éclatement de la famille* (accumulation de biens personnels), voire une *cause* de cet éclatement (naissance de l'individualisme).

Du point de vue des investissements réalisés à partir des revenus du jardin, l'exploitation individuelle n'est pas toujours un frein puisqu'il est fréquent que des membres de la famille investissent dans des boeufs par exemple, qui seront utilisés pour les travaux communs. Cela permet à l'exploitation de se développer plus rapidement, mais inversement la fragilise puisque ces boeufs (parfois propriété des femmes) peuvent être retirés à tout moment.

Il n'est pas possible de généraliser les relations entre mode d'exploitation du jardin et fonctionnement global de l'exploitation.

Quelle place va prendre le maraîchage dans l'avenir? L'Office du Niger commence à s'y intéresser, il pourrait donc se développer. Mais un obstacle majeur apparaît: l'organisation du marché (voir la chute des cours de la tomate en 89).

Les hors-casiers (0/17 - 10/17)

Leur importance apparaît à travers plusieurs exemples:

* Le village de Ténégué (N10) a connu beaucoup de difficultés avec la dégradation des parcelles et du réseau, comparativement aux villages N5, N8 ou N9, qui ont pu palier la baisse de production par *l'extension des surfaces* sur les HC.

* La présence de HC nécessite souvent un *suréquipement* (organisation du travail).

* La présence de HC peut dénoter d'une stratégie d'*extensification* (même pour la zone réaménagée) et peut être un obstacle à l'application des conseils (coïncidence entre désherbage RC et semis HC par exemple).

Les cultures pluviales (0/17 - 4/17)

La baisse de la pluviométrie, et la fréquence des attaques des ennemis des cultures ont rendu la culture de mil peu rentable. Les champs de cultures pluviales ont donc été abandonnés pour la majorité. Seules certaines familles bien équipées continuent à les exploiter. Mais les revenus qu'elles en tirent par rapport à l'ensemble de leurs résultats sont minimes.

Il semblerait que l'Office du Niger puisse actuellement négliger les cultures pluviales dans le secteur. Mais la présence d'un foncier peut néanmoins être un indicateur de puissance des familles, et pourrait conditionner le développement futur des exploitations si la pluviométrie remontait.

L'élevage (0/17 - 14/17)

Il est intéressant à plusieurs points de vue:

* Il constitue une épargne et révèle donc une bonne santé économique de l'exploitation, ainsi qu'une sécurité en cas de problèmes imprévus (10/14).

* Il intervient dans le système de production:

- *comme source d'équipement:* renouvellement des boeufs de labour (10/14).
 - *comme source de revenus:* embouche bovine (2/14) ou commerce de lait (6/14)
- Pour ces deux points, il semble qu'ils restent encore peu développés dans le secteur et que l'élevage est encore surtout un capital que les paysans refusent de toucher (5/17).
- *comme source de fumure organique:* depuis toujours utilisée pour les jardins, son usage se développe en zone réaménagée, sur des pépinières mais aussi en plein champ: reproduction de la fertilité du sol, en particulier sur la sole de double culture (6/14)

L'élevage est donc un critère discriminant important, même si les informations à son égard sont difficiles à obtenir.

Remarque: selon les agents les élevages de petits ruminants occupent une moindre place dans l'exploitation.

Les activités extra-agricoles (2/17 - 13/17)

* Petites activités de "temps morts": petits commerces, artisanat, pêche...

Deux types se rencontrent:

- le revenu entre dans la *caisse commune* et participe à l'équilibre de l'exploitation (période de soudure, trésorerie...), voire à son développement (investissements dans l'outil de production).

- Si les revenus sont *individuels*, ils jouent le même rôle que les revenus du jardin.

* Activités annuelles (immobilisation permanente d'un TH au moins):

- On a l'habitude de les considérer comme une *entrave* au bon fonctionnement de l'exploitation: elles nécessitent le recours à la main d'oeuvre salariée qui manque de

motivation et est peu réceptive aux conseils, ce qui aboutit en général à de mauvaises productions (vision classique des non-résidents).

- Mais il est apparu qu'une partie de ces "chefs d'exploitation" suit de très près ses parcelles ou délègue un membre de la famille pour assurer ce suivi. Ces cas sont très fréquents en zone réaménagée, en particulier pour les non-résidents Nionois du Km26. Dans ces conditions il semble injustifié aux agents de les distinguer des autres paysans (13/17).

Les différences réelles sont la participation aux travaux communs et l'accès aux informations et aux prises de décisions, c'est-à-dire la participation au fonctionnement des villages (4/17). Mais ce facteur est-il à prendre en compte pour juger le fonctionnement de l'exploitation?

De plus, les exploitations rapidement bloquées par leur foncier (A1, B1, C1 de la première version de la typologie) se tournent vers de telles activités. Dès lors, on observe une convergence des trajectoires de ces classes et de celles des non-résidents ayant décidé de faire de l'agriculture une activité rémunératrice.

L'ASPECT TECHNIQUE: LES ITINERAIRES TECHNIQUES (3/17 - 3/17)

Les itinéraires techniques permettent de détecter les freins à l'intensification:

* Facteurs de comportement: réticence aux innovations (*voir plus loin influence du chef d'exploitation*) ou au contraire initiatives: tests variétaux personnels...

* Facteurs techniques: manque de moyens ou contraintes du milieu physique

* Facteurs économiques: revente des engrais, emploi de main d'oeuvre salariée impossible par manque de trésorerie...

* Goulots d'étranglements: organisation du travail (présence d'un Hors-Casier...)

Mais les réponses obtenues sur les itinéraires techniques sont peu fiables et difficiles à vérifier: le seul critère déterminant présent dans les enquêtes est le repiquage en zone non réaménagée que l'on conservera. Pour les autres, il serait préférable de déceler les éventuels facteurs limitant à travers les autres points déjà évoqués, même si les informations doivent être plus subjectives.

L'ASPECT SOCIAL

L'histoire (4/17 - 5/17)

Il apparaît à travers nos entretiens que l'histoire n'est pas déterminante pour comprendre le fonctionnement actuel de l'exploitation. Peut-être ce sentiment qu'ont les agents résulte du fait que le passé des exploitations est marqué par de perpétuelles "remises à zéro".

Pourtant, un certain nombre de critères sont utilisés qui peuvent expliquer la situation observée:

* Les grandes familles anciennement installées ont toujours bénéficié d'un certain prestige et d'avantages qui leur ont permis d'être dans de bonnes conditions de production: accaparement du foncier, relations privilégiées avec l'encadrement...

* La date d'installation (1/17 - 2/17) permet de détecter les nouveaux venus, souvent peu expérimentés en riziculture.

* Les origines de la famille (2/17) peuvent donner des indications sur les charges de l'exploitation: il arrive fréquemment (en particulier dans les villages Miniankas) que le chef d'exploitation envoie des vivres, voire du matériel, à sa famille dans son pays d'origine.

* L'éclatement de la famille (1/17 - 2/17) peut expliquer des problèmes de gestion de l'exploitation: s'il a eu lieu récemment, le CE est parfois inexpérimenté. Il peut aussi mettre en évidence les exploitations plus ou moins artificielles: souvent, dans les premières années suivant l'éclatement au moins, les familles s'entraident.

De plus, il existe des éclatements "stratégiques": on rencontre parfois 2 petites familles qui dans les faits n'en constituent qu'une grande (augmentation de surface).

* Plusieurs exemples montrent que la succession (changement de CE) peut amener de grands bouleversements dans l'exploitation. Le CE représente le principal centre de décision et c'est surtout de lui que dépend la gestion des moyens de production, en particulier la mobilisation de la main d'oeuvre familiale.

Remarque sur la prise de décision: on rencontre beaucoup de familles où la prise de décision en riziculture présente 2, voire 3 pôles: le **Chef de Famille**, le **Chef d'Exploitation** et le "chef de culture". C'est le cas en particulier quand le CF vieillit: il est toujours consulté pour les décisions sociales, mais délègue les décisions techniques, voire la gestion de l'exploitation à un autre membre de la famille. Cette division peut être positive ou négative:

- *Positive* car un chef d'exploitation âgé n'a parfois pas la motivation des plus jeunes dont l'avenir est en jeu, et aurait donc moins tendance à se tourner vers les innovations.

- *Négative* si dans le même sens, le chef d'exploitation dispose de son pouvoir de décision pour freiner l'évolution de l'exploitation par refus des innovations (emploi d'engrais à fortes doses, repiquage, investissements...).

* Enfin, 3 agents nous ont fait remarquer qu'il était important de connaître l'évolution de la famille depuis son installation (foncier, équipement, production...) afin de se faire une idée de son évolution future. Nous avons nous-même constaté que l'évolution récente de l'équipement était un bon indicateur de l'actuelle santé économique de l'exploitation (décapitalisation ou au contraire achat de boeufs à crédit ou cash).

L'environnement social

Le rang social du chef d'exploitation dans le village (1/17 - 1/17)

La majorité des agents pense que ce critère ne joue plus aujourd'hui le rôle qu'il jouait dans le passé: les organisations paysannes auraient assaini le système. Mais est-ce réel? Il ne manque pas de paysans pour se plaindre du dysfonctionnement des AV et des différenciations persistantes...

Pour 2 agents, le rang social du chef d'exploitation révèle son *dynamisme*.

2 agents ont soulevé l'importance des relations du CE avec son entourage:

* de bonnes relations peuvent permettre d'obtenir de l'aide

* de mauvaises relations peuvent entraîner des *difficultés* pour l'exploitation des champs: refus de droit de passage, entente pour l'irrigation en zone non réaménagée...

Mais là encore, il s'agit de renseignements difficiles à obtenir, sinon par des sources détournées, ce qui alourdit considérablement le travail d'enquêtes. Nous retiendrons néanmoins le critère déterminant de l'aide, plus facile à obtenir.

Les objectifs de la famille

Ce point a été rejeté par la majorité des agents, car les réponses obtenues étaient *fantaisistes*. Il s'avère néanmoins à travers leurs discours que ce critère est largement pris en compte:

- Non-résidents: recherche de revenus ou simplement de l'autosuffisance
- Familles aisées: stratégies de diversification....

Il est donc nécessaire de conserver cette notion, mais il faut alors soit l'évaluer subjectivement, soit trouver une question pertinente.

L'ethnie

Nous terminerons par ce point qui nous a été cité par un agent connaissant très bien l'ensemble du secteur. Nous avons alors interrogé les autres à ce propos. Il semble que chaque groupe ethnique a des caractéristiques particulières de comportement, en particulier dans l'agriculture:

- Intérêts pour l'agriculture
- Choix d'investissements
- Attitude vis-à-vis de l'environnement socio-économique (vis-à-vis du crédit par exemple, ou ouverture à l'extérieur)...

Mais le contexte de l'Office du Niger qui tend à uniformiser les situations, au moins du point de vue des conditions de travail (chances au départ) atténuerait ces différences. Le critère ethnique ne semble alors pas très pertinent, mais cette hypothèse restera éventuellement à vérifier.

CHAPITRE 5: LA TYPOLOGIE ELABOREE

Deux préoccupations ont guidé la rédaction de cette version:

- Adopter une rédaction qui réponde à la demande des agents, structurée et détaillée mais non exhaustive. La typologie devant constituer un cadre aux actions de formation, ils en seront les premiers utilisateurs.

En effet, si des conseils adaptés à chaque type devaient être mis en place, il faudrait que les agents parviennent facilement à cerner les groupes, à en repérer rapidement les exploitations. Il fallait donc s'appuyer sur des indicateurs qu'ils savent facilement utiliser.

- Ne pas perdre l'aspect explicatif de la typologie, c'est à dire insister sur les mécanisme qui ont conduit à cette situation.

Les non-résidents et les double-actifs n'ont pas fait l'objet d'un groupe systématiquement à part des autres exploitants : à l'exception de ceux qui n'ont l'agriculture que comme activité très secondaire, ils sont répartis dans les différents groupes en fonction de leurs performances et de leur degré d'intégration à l'agriculture.

GROUPE 1 :

LES EXPLOITATIONS SOLIDES, AYANT INTENSIFIE LA RIZICULTURE ET AJOUTANT D'AUTRES ACTIVITES PRODUCTIVES A LEUR SYSTEME

Riziculture

Riziculture intensive (très bon résultats en riz casier par rapport au niveau de rendement moyen du village).

Equipement

Très bon niveau d'équipement (voire suréquipement) par rapport à la superficie exploitée en casier. Il peut résulter d'une stratégie: investissement dans l'équipement pour respecter le calendrier cultural. Mais il peut aussi s'agir d'un suréquipement dû aux grandes surfaces exploitées avant le réaménagement (présence d'un hors-casier par exemple).

Système de production

Ayant atteint un très bon niveau de rendement en riz, ces familles se trouvent rapidement bloquées par le foncier. Elles se tournent alors vers d'autres activités productives:

- intensification du maraîchage, prestation de services.
- activités para ou extra-agricoles rémunératrices.

Situation financière

Une fois les besoins familiaux couverts, ces exploitations disposent encore d'importants revenus qui peuvent être:

- soit *épargnés* (compte en banque, bétail..)
- soit *investis*: décortiqueuse, bâchée, tracteur, maison secondaire...

Famille

La bonne situation économique de ces familles maintient les membres sur l'exploitation.

De plus, les chefs d'exploitation ont dans la plupart des cas une *forte personnalité* qui participe au maintien de la cohésion familiale, et permet une bonne mobilisation de la main d'oeuvre pour les travaux.

Histoire

3 types de trajectoires aboutissent à ce groupe:

- Les familles anciennement installées dont *la situation économique est favorable depuis longtemps*.
- Les familles anciennement installées mais dont *le développement est plus récent*: succession avec un CE dynamique, effet du réaménagement (amélioration des conditions de production), séparation d'une grande famille contraignante.

- *Les familles nouvellement installées avec des capitaux*: il s'agit en général de non résidents ayant décidé de faire de l'agriculture une activité rémunératrice.

Environnement social

Ces familles sont ouvertes aux innovations techniques et socio-économiques, et ont de plus les moyens financiers pour les intégrer (barre niveleuse par exemple, commerce de riz à Bamako...).

La charge que représentent les étrangers qui vivent aux dépens de ces familles est importante, mais ne pèse pas trop sur la gestion des exploitations.

TYPE 1A

Ce sont de *très grandes familles (PT supérieure à 50)* anciennement installées avec une main-d'oeuvre importante et disposant de grandes superficies en casier, de champs de cultures pluviales et de hors casiers importants en zone non réaménagée.

Les familles de ce type sont *économiquement très puissantes*. Pour ces familles l'intensification de la riziculture est acquise. Elles se tournent maintenant vers une ou plusieurs fortes activités para ou extra-agricoles qui leurs permettent d'augmenter leurs revenus.

Ces familles sont *largement engagées dans un processus d'accumulation de capital*: grand élevage (plus de 50 bovins), maisons secondaires, nombreux autres investissements hors agriculture.

Ces familles disposent depuis toujours d'un grand prestige et d'une influence importante sur leur environnement.

Type 1B

Il s'agit de familles de taille variable, mais qui sont déjà *engagées dans un processus d'accumulation de capital*, en particulier elles investissent hors agriculture.

Ces familles disposent d'une influence importante dans le village, en particulier du point de vue technique: "*paysans pilotes*".

TYPE 1C

Familles de taille variable, mais *qui ont rejoint le groupe plus récemment*. Leur situation économique est en *amélioration rapide*, mais leur capital reste plus faible que le type B. En particulier, leurs investissements restent encore majoritairement tournés vers l'agriculture.

GROUPE 2 :

LES PAYSANS SECURISES

Riziculture

Résultats corrects à bons par rapport au niveau de rendement moyen du village en casier. Ces résultats ne sont néanmoins pas maximaux, en raison de l'existence d'un facteur limitant: état des parcelles (surtout en ZNR), insuffisance de main d'oeuvre familiale...

Equipement

Bon niveau d'équipement par rapport à la superficie exploitée en casier.

Système de production

Les exploitations de ce groupe sont le plus souvent caractérisées par *une diversité des activités productives*, qui leur permet de se maintenir à un bon niveau économique, voire de se développer, malgré la limitation de la production rizicole. Les différentes activités dépendent des *opportunités* qu'offre l'environnement, et les différences entre villages pourront être significatives (éloignement de Niono, foncier disponible...):

- *Maraîchage* sur de grandes surfaces ou intensif
- *Vergers*
- *Hors-casier*, mais le casier n'en souffre pas grâce souvent à un suréquipement
- *Cultures pluviales*, bien que depuis la baisse de la pluviométrie, elles semblent avoir perdu de l'importance dans le secteur
- *Activités extra-agricoles*:
 - * Pêche ou artisanat, mais pratiqués de façon intensive
 - * Activité à plein temps d'un membre de la famille (commerce, fonctionnaire...), mais la "perte" de ce TH n'est en général pas un facteur limitant pour l'exploitation (main d'oeuvre familiale suffisante ou emploi de main d'oeuvre salariée grâce à ces revenus).

Il existe dans ce groupe des exploitations pratiquant exclusivement *la monoculture de riz*, avec un peu de maraîchage intensif. Ce sont en général des familles en plein développement issues du groupe 3 mais n'ayant encore pas atteint le groupe 1. Ces familles sont fréquentes en zone réaménagée.

Situation financière

L'autosuffisance alimentaire n'est plus un problème pour ces familles.

Leur premier souci est d'atteindre et maintenir un bon niveau d'équipement. Mais le CE doit aussi maintenir la cohésion familiale pour que l'exploitation se développe: *investissements "diplomatiques"* vis-à-vis des dépendants (mobylettes...).

Si les résultats de l'exploitation permettent de dégager des bénéfices plus importants, les investissements viseront surtout la *sécurisation* de la situation actuelle: *bétail, maison secondaire...* Ces familles ne se sentent pas encore assez fortes pour se lancer dans des investissements productifs mais présentant un risque (décortiqueuse...).

Famille

Le premier objectif de ces exploitations étant d'améliorer une situation déjà relativement bonne, les membres de la famille oeuvrent dans le même sens et s'entendent en général assez bien.

Histoire

3 types de trajectoires aboutissent à ce groupe:

- *Anciennes familles de la zone non réaménagée* qui n'avaient pas les moyens humains de profiter du bon état des aménagements pour rejoindre le groupe 1, et qui sont maintenant limitées dans leur évolution par l'état de leurs parcelles et du réseau d'irrigation.
- *Anciennes familles mais dont l'évolution n'a commencé que récemment*, soit à l'occasion d'une succession (CE dynamique), soit lors du réaménagement (levée du blocage dû au mauvais état des aménagements), soit simplement par développement démographique (levée du blocage humain).
- *Installation récente avec des capitaux*: il s'agit en général de non résidents ayant décidé de faire de l'agriculture une activité rémunératrice. Par rapport aux familles du groupe 1 ayant les mêmes caractéristiques, soit elles disposent de moins de capitaux, soit leur installation est plus récente.

Environnement social

Habitues à saisir les opportunités (diversification), et cherchant à se développer, ces familles sont en général *ouvertes aux innovations*, aussi bien techniques que socio-économiques, mais présentant tout de même peu de risques.

Nouvellement bien équipées, ces familles pratiquent fréquemment *l'aide* aux paysans les plus démunis.

Les familles de ce groupe sont les plus *sensibles* à la charge que représentent les étrangers qui affluent lors de la récolte sous prétexte de visite amicale et qui vivent aux dépens de l'exploitation.

Il faut en effet à ces exploitations dégager des bénéfices pour pouvoir investir et ainsi "décoller" vers le groupe 1.

TYPE 2A

Les familles de ce type sont caractérisées par *l'importance de leur capital* par rapport au groupe. Leur équipement dépasse souvent la seule "sécurité", et les accumulations sont relativement importantes (cheptel, maison secondaire, sans oublier la thésaurisation, etc...).

TYPE 2B

Dans cette classe, on rencontre d'une part *les familles stables* grâce à la diversité de leurs activités, mais connaissant un facteur limitant qui les empêche de se développer. Leur niveau d'équipement est sécurisé, mais non excessif par rapport à la surface en casier.

On rencontre aussi des familles intensifiant la riziculture mais diversifiant peu leurs activités, et qui sont souvent *en transition* du groupe 3 vers le groupe 1 (surtout en zone réaménagée).

GROUPE 3 : **LES EXPLOITATIONS EN EQUILIBRE PRECAIRE**

Riziculture

Résultats moyens à faibles par rapport au niveau de rendement moyen du village en casier. Un facteur limitant majeur entrave la production: manque d'équipement, dégradation des parcelles, mauvaise mobilisation de la main d'oeuvre familiale...

Equipement

L'équipement est *minimum pour la surface*, certaines familles de ce groupe étant même sous-équipées.

Système de production

La diversification est pour ces familles une question de survie. Limitées dans la production en riz, elles ne sont en général pas autosuffisantes et doivent trouver d'autres revenus pour assumer leurs besoins.

Les activités pratiquées sont en général *peu rémunératrices*, en raison des faibles moyens que la famille peut y investir (en particulier moyens humains):

- Maraîchage sur de faibles surfaces ou peu intensif
- Hors-casier ou cultures pluviales, mais le manque de moyens (humains, matériels..) entraîne souvent une extensification sur le casier
- Pêche ou artisanat mais peu intensifs
- Petits commerces (tablettes...)
- Commerce de bois...

Résultats économiques

L'autosuffisance alimentaire est un objectif à atteindre: la période de soudure pose encore fréquemment des problèmes alimentaires à ces familles.

Pour satisfaire cet objectif, le *maintien du niveau d'équipement* est une priorité.

Si une bonne campagne permet de dégager des revenus supplémentaires, ils seront épargnés par sécurité: petits ruminants, éventuellement quelques têtes de bovins. Mais cette épargne est fréquemment mobilisée pour faire face à la période de soudure ou à des problèmes imprévus.

Histoire

3 types de trajectoires peuvent aboutir à ce groupe:

- *Familles anciennes confrontées à un obstacle majeur:* limitation du foncier (quantité et qualité), manque de main d'oeuvre familiale, mauvaise entente mais refus de séparation...

- Familles plus récentes, *issues d'éclatement*, et limitées soit par l'inexpérience du CE, soit par le manque de moyens de production, soit par le foncier.

- *Nouveaux installés sans capitaux:* non résidents retraités par exemple. L'agriculture est pour eux nécessaire pour vivre, voire pour l'avenir de certains enfants, mais le peu de moyens les empêche pour l'instant de se développer (ils ne disposent pas d'aide).

Environnement social

Par crainte d'être déstabilisées, ces familles sont souvent *réticentes* aux innovations techniques ou socio-économiques.

Leur faible équipement est souvent une cause de retard sur le calendrier culturel, et ces exploitations ont fréquemment *recours à l'aide*, parfois avec pour contrepartie la mise à disposition de main d'oeuvre.

On trouve aussi dans ce groupe des exploitations sous-équipées théoriquement non reproductibles. Elles pourraient appartenir au groupe 4, mais elles bénéficient d'une aide importante (travail et période de soudure) qui les rend "*artificielles*". Ce sont soit des familles issues d'éclatement (soutien de la grande famille), soit de petites familles protégées par une famille riche (protection souvent intéressée).

TYPE 3A

Il s'agit d'*assez grandes familles* (démographie). Elles se rencontrent surtout en zone non réaménagée. Elles sont souvent sur une "pente descendante", c'est-à-dire qu'elles décapitalisent les biens anciennement acquis. Il peut s'agir aussi de familles dont l'augmentation de taille est un phénomène récent, et qui se trouvent limitées par le foncier.

Dans la plupart des cas, *la mauvaise cohésion de la famille est le premier facteur limitant de l'exploitation*: l'autorité du chef d'exploitation est parfois contestée. Dans certains cas, la présence dans la famille de membres peu volontaires peut aussi freiner leur développement.

TYPE 3B

Les familles de ce type sont de *taille plus modeste*, qui tentent de rester stables en recherchant des solutions à court terme à leurs problèmes (diversification, mise à disposition de leur force de travail...).

Un événement imprévu peut déstabiliser ces exploitations: perte d'un boeuf, maladie d'un membre de la famille (décapitalisation pour assumer les frais de soins), absence imprévue d'un TH, ou simplement mauvaise campagne.

TYPE 3C

Il s'agit des "jeunes diplômés", qui ont décidé de faire de la riziculture une activité principale.

Ces jeunes ne sont pas équipés, mais grâce à leur niveau technique, ils obtiennent de bons rendements par rapport au rendement moyen du village.

Ils ont en général un appui extérieur : parents, amis, Fond de Développement Villageois (FDV).....

GROUPE 4 : LES FAMILLES EN DIFFICULTES

Ce groupe ne comprend qu'un seul type.

Riziculture

Résultats très faibles par rapport au rendement moyen du village en casier.

Equipement

Peu ou pas d'équipement.

Système de production

Le manque de moyens de ces familles, en particulier la disponibilité de la main d'oeuvre, ne leur permet pas de diversifier suffisamment pour compenser la mauvaise production rizicole.

Si néanmoins elles existent, les autres activités productives se rapprochent du groupe 3.

Résultats économiques

L'autosuffisance alimentaire n'est jamais atteinte.

Cela oblige ces familles:

- soit à *décapitaliser* (vente de boeufs ou de matériel).
- soit à *s'endetter*, auprès de l'ON (non paiement des redevances pour conserver un stock de riz), auprès de l'AV (non paiement des crédits de campagne ou prise de crédit alimentaire), auprès d'autres paysans.

Dans tous les cas, ces solutions les entraînent dans une "spirale d'appauvrissement": le stock conservé l'année suivante est encore plus faible: moins bonne production en raison du manque d'équipement ou remboursement des dettes contractées. De plus, une mauvaise situation financière (arriérés de paiement) réduit l'accès aux crédits et le rééquipement est souvent impossible. Ces familles risquent l'éviction.

Famille

Il s'agit en général de *petites familles*. Certains membres ont pu partir, à la recherche d'une meilleure situation.

Histoire

2 types de trajectoires aboutissent à ce groupe:

- *Familles anciennement installées*, de moyenne ou petite taille, et ayant connu de *graves problèmes*: maladie d'un membre de la famille nécessitant des frais élevés, réduction foncière imposée, perte de boeufs lors d'une épidémie...

- *Familles d'installation récente*, issues d'*éclatement*, mais sans soutien de l'ancienne grande famille.

Environnement social

Ces familles sont uniquement *demandeuses* vis-à-vis de leur environnement: peu ou pas de main d'oeuvre disponible pour des échanges, aucune garantie face aux organismes de prêt...

La seule voie possible pour s'en sortir est de bénéficier d'une aide importante de l'extérieur.

GROUPE 5 :
LA RIZICULTURE COMME APPOINT ALIMENTAIRE

Ce groupe ne comprend qu'un seul type.

Riziculture

Résultats faibles dans la plupart des cas.

Equipement

Peu ou pas d'équipement.

Système de production

L'activité principale de ces familles est hors agriculture.

Résultats économiques

L'objectif de ces familles est de produire du riz pour *l'autoconsommation et les échanges sociaux* (envoi de riz aux parents ou amis qui sont en ville ou dans le village d'origine).

Le paiement des dettes peut n'être effectué qu'en dernier ressort pour éviter l'éviction.

Famille

La main d'oeuvre familiale ne participe généralement pas aux travaux champêtres. *La gestion des parcelles est souvent confiée à un tiers*: paysan résidant dans le village, manoeuvre ou simple relation.

La conséquence de cela est que le champ est souvent négligé: la motivation n'est pas celle d'un propriétaire.

Histoire

Ces familles se sont en général installées récemment, pour la majorité lors de la suppression à l'Office du Niger du statut de "Divers".

Environnement social

L'attributaire de la parcelle peut parfois être totalement *absent* de la zone (résidence à Ségou, Bamako...). Dans tous les cas, il n'a aucun rapport avec le village où se trouve sa parcelle: pas d'accès à l'information, pas de participation aux travaux collectifs...

GROUPE 6 : LES NON COLONS

Il s'agit de toutes les familles paysannes vivant dans le secteur ou autour du secteur, mais non inscrites au colonat.

Historiquement, 4 types de trajectoires aboutissent à ce groupe:

1- Les Non-Colons des villages de l'Office du Niger:

Il s'agit de:

* Les anciens colons qui sont restés dans les villages et vivent soit des produits d'un hors-casier, soit d'une parcelle de casier cédée par un colon. Leur départ du colonat résulte soit d'une éviction, soit d'une "lacune de génération" (pas de succession au moment du décès du chef d'exploitation mais des enfants en bas âge qui aujourd'hui sont en âge d'exploiter).

* Les anciennes familles installées dans le village, souvent depuis sa création, qui n'ont jamais demandé à entrer au colonat, préférant vivre d'un champ de cultures pluviales (absence des contraintes de l'Office du Niger), qui est parfois devenu hors-casier.

* Les artisans, pêcheurs ou bergers qui se sont installés dans le village ou autour du village pour pratiquer leur activité, et qui exploitent en complément un champ de cultures pluviales, hors-casier ou casier cédé.

2- Les "Non-Colons" des villages "Non-Colons"

Il s'agit de:

* les villages dont le système de production est basé uniquement sur la culture du mil. A côté du riz ces exploitations font quelques activités para et extra-agricoles: collecte de bois, artisanat, petits commerces, prestation de service, pêche...

Notons que certaines de ces exploitations sont bien équipées et échangent souvent leur attelage avec les colons contre une surface de casier ou de hors-casier pour la riziculture.

* les villages qui en plus de leur champ de mil ont des champs de hors-casier sur lesquels ils font la culture du riz ou les cultures maraîchères.

Certaines de ces exploitations sont très bien équipées et performantes. A côté de ces cultures ces exploitations font aussi quelques activités extra-agricoles: collecte de bois, commerce de riz et de mil, artisanat, pêche..

* les villages peulh, avec un système de production basé essentiellement sur l'élevage.

C'est aussi dans ces villages que sont gardés le bétail des exploitations colons; cette opportunité permet à certaines exploitations de ces villages d'exploiter une portion de terre cédée par un colon.

3- Les "Non-Colons" citadins

Il s'agit de toutes les exploitations qui font la location des parcelles avant de bénéficier d'une attribution officielle: parmi ces catégories de "Non-colons" on distingue des fonctionnaires en retraite, des commerçants, des agents de l'Office du Niger et d'autres services, des "jeunes diplômés",

4- Les réfugiés qui ont afflué avant ou après la période de la grande sécheresse, s'installant autour des villages ou dans la ville de Niou et mettant leur main d'oeuvre à la disposition des colons. Eux aussi peuvent exploiter des parcelles, en particulier de cultures pluviales; cela concerne surtout pour les exploitations qui ont décidé de former des camps.

Pourquoi ce groupe?

Il nous a semblé nécessaire de prendre en compte ces familles pour plusieurs raisons:

- Elles vivent sur le secteur et sont donc soumises à son évolution.
- Elles sont souvent prestataires de services pour les colons: par leurs activités, mais elles constituent surtout une source de main d'oeuvre pour les travaux.
- Un certain nombre d'entre elles, à l'occasion du réaménagement, font une demande d'entrée en colonisation (en particulier celles qui vivaient d'un champ de cultures pluviales, et dont la situation s'est dégradée depuis la baisse de la pluviométrie). Il faut donc être conscients de leur présence pour comprendre les propositions d'installation que font les AV.

CHAPITRE 6: L'APPROCHE DES AUTRES SECTEURS DE L'OFFICE DU NIGER

6-1 Les éléments des systèmes de production

6-1-1 Le casier: problématique de l'intensification

Les surfaces attribuées

On note une variabilité des surfaces exploitées par familles dans chacun des secteurs. Les 3 secteurs réaménagés se distinguent par la faiblesse de ces surfaces: la volonté de l'encadrement a été de réduire les attributions afin de procéder à de nouvelles installations, et de pousser les paysans à l'intensification.

Notons que dans les secteurs non réaménagés, en particulier Molodo et Kolongo, des parties du casier sont incultes, en raison soit de la dégradation des parcelles, soit de leur envahissement par le Diga (riz à rizhome).

Les niveaux de rendements

La figure 1 présente les niveaux de rendements obtenus pour la campagne 89/90. Le secteur Sahel se distingue par ses performances: les paysans de la zone réaménagée doivent obligatoirement repiquer l'ensemble de leurs surfaces.

Les secteurs réaménagés se distinguent nettement des non-réaménagés. Les secteurs de Kourouma et Dogofry, bien que non réhabilités, obtiennent des niveaux de rendement néanmoins corrects en raison de leur aménagement plus récent que les autres (1955).

Remarque: la donnée pour le secteur de Dogofry est le rendement moyen obtenu en hivernage 88/89, la dernière campagne étant exceptionnelle en raison d'une attaque de pyriculariose.

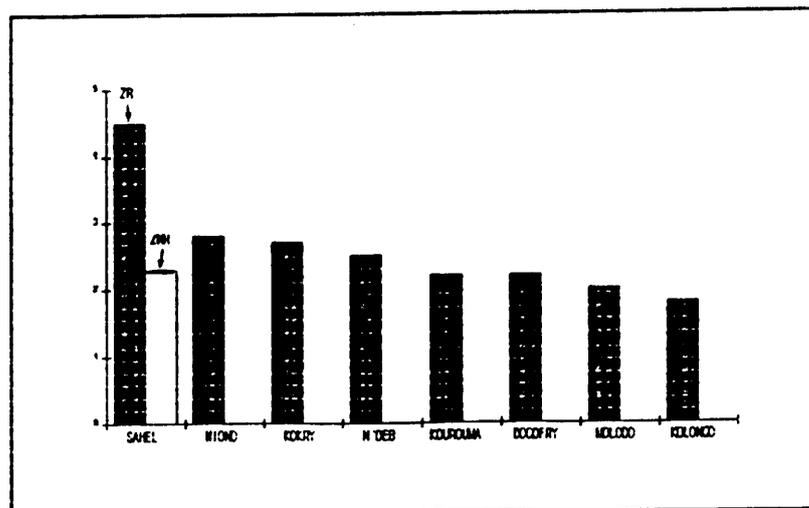


Figure 1: Les niveaux de rendements

L'intensification

L'expérience de repiquage tentée par le Projet RETAIL sur le secteur Sahel a eu un incontestable effet d'entraînement. Face aux très bons résultats obtenus, des paysans

de tous les secteurs ont fait des essais, et les superficies repiquées augmentent chaque année, parfois très rapidement comme dans le cas du secteur de Niono.

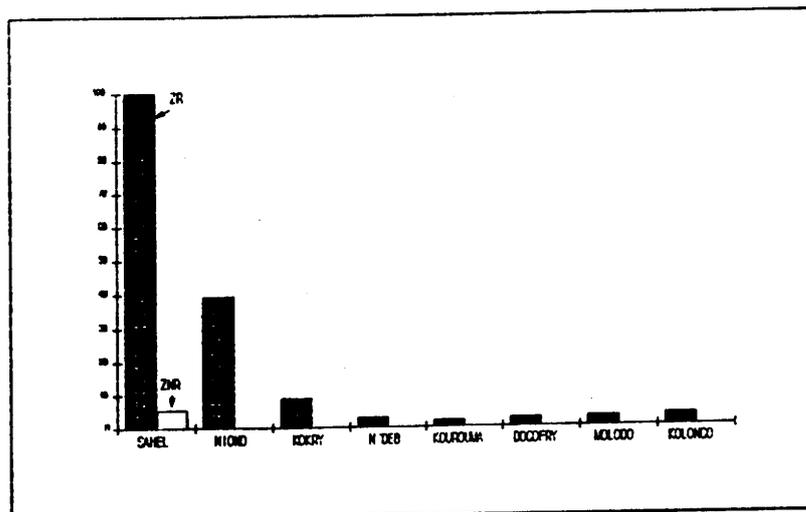


Figure 2: Les surfaces repiquées

Les obstacles à l'intensification

** Le milieu physique*

Les plus faibles taux de repiquage se situent dans les secteurs non-réaménagés. La dégradation des réseaux hydrauliques y empêche la bonne maîtrise de l'eau nécessaire à cette technique, et les dénivellations fréquentes dans les parcelles exigent un important travail de compartimentage, que ne peuvent se permettre que les familles disposant de moyens techniques et humains.

De plus, ces secteurs sont souvent marqués par l'endettement des paysans qui produisent dans de mauvaises conditions (en particulier Molodo et Kolongo), et la plupart des familles ne peut pas assumer la charge de main d'oeuvre nécessaire au repiquage.

Pour l'instant donc dans ces secteurs, seules les familles aisées, disposant de moyens humains, ou à défaut financiers, pratiquent le repiquage. Les familles en difficultés peuvent au mieux emblaver une très faible partie de leurs surfaces.

** Le milieu humain*

Le secteur de N'Débougou semble assez particulier face à l'intensification: si dans tous les secteurs, on nous dit que les grandes familles, qui possèdent d'importants fonciers, refusent d'intensifier, il n'y a qu'à N'Débougou qu'on nous a signalé une pression de ces grandes familles sur les autres paysans contre le repiquage. L'obstacle est ici d'ordre social.

** L'environnement*

Le troisième obstacle à l'intensification rencontré réside dans les possibilités dont disposent les paysans de diversifier leurs activités: la présence de "hors-casiers" ou de foncier pluvial peut amener certaines familles à adopter une stratégie d'extensification.

6-1-2 La diversification des systèmes de production

Les activités agricoles

La riziculture hors-casier

Il s'agit d'anciennes terres exploitées en cultures pluviales, situées à proximité du casier, qui ont progressivement disposé de l'eau de débordement des drains lors de la dégradation des aménagements. Les paysans les exploitent en riz, mais la production est aléatoire, car inféodée à la pluviométrie, surtout en début de cycle du riz.

Par extension, on parle de "hors-casiers sécurisés" pour des parcelles à l'intérieur du casier, qui n'ont jamais été aménagées ou qui ont été déclassées par suite de leur dégradation. On leur donne aussi le nom de "casiers blancs".

Pour les secteurs réhabilités, ces hors-casiers ont pratiquement disparu avec le réaménagement, soit transformés en casier, soit privés d'eau par suite de curage et recalibrage des drains. Le secteur de Kokry est une exception, le réaménagement semblant moins complet.

Ces hors-casiers sont très importants pour les paysans des zones non réaménagées puisqu'ils complètent une production rizicole devenue insuffisante. Pour les bonnes années, les niveaux de rendements sont presque équivalents au casier, et ceci pour une redevance de 250 kg de paddy par ha au lieu de 400 kg/ha en casier (exceptions: Kokry: pas de redevance hors-casier, Kolongo: redevance casier: 200 kg/ha).

Les cultures pluviales

Traditionnellement, les zones exondées entourant les périmètres irrigués ont été mis en culture par les autochtones, mais aussi par les colons. Il faut noter que le mil a toujours été l'aliment de base, avant le riz.

Depuis la baisse de la pluviométrie ces dernières années, et plus récemment les attaques de criquets, la production présente de très fort aléas, et la culture de mil tend à perdre de l'importance: c'est le cas en particulier pour les secteurs autour de Niono, où seules les grandes familles, disposant de forts capitaux en équipement et en main d'oeuvre, continuent de mettre ces terres en valeur.

Par contre, il semble que dans les secteurs du sud (Kokry et Kolongo), ces cultures tiennent encore une place importante dans les systèmes de production. La pluviométrie est peut-être plus régulière dans cette zone, mais surtout la production rizicole y est moindre.

Enfin, concernant le secteur de Dogofry, les exploitants ont aménagé des canalisations qui permettent d'irriguer leurs hors-casiers malgré le curage des drains, et les terres en bordure de ces HC, non inondables, sont emblavées en maïs.

Le maraîchage

Kolongo mis à part, les villages de tous les secteurs ont été dotés de terres maraîchères, permettant à chaque famille de produire au moins leur autoconsommation. Il s'est avéré que les jardins jouaient en fait un rôle fondamental dans l'équilibre économique des exploitations. Le commerce des produits permet en effet souvent d'assumer le prix des condiments et les petits besoins tels l'habillement des enfants ou les soins primaires.

L'exploitation de ces jardins est souvent individuelle, les surfaces étant réparties entre les ménages, et au sein des ménages, entre les individus, les femmes tenant une

place importante. Dans les secteurs de Kokry et Kolongo, le jardin est le fait quasi-exclusif des femmes.

Outre ces surfaces attribuées, certains villages disposent de terres dites "marginales" cultivables en maraîchage. C'est le cas des secteurs de Kokry (bordures du Fala) et Dogofry (zones hautes des hors-casiers) essentiellement. Les exploitations de ces zones dégagent alors de forts revenus sur ces surfaces.

Le problème essentiel auquel se heurtent les maraîchers est la saturation du marché, en particulier en ce qui concerne l'échalotte. En contre-saison en effet, dans tous les secteurs, cette spéculation couvre au moins 80% des surfaces, et les marchés sont relativement limités.

Remarque: concernant ces cultures secondaires, les renseignements sont très difficiles à obtenir puisque l'encadrement s'y intéresse peu. Pourtant, leur place dans les systèmes de production de l'Office du Niger sont très importantes, en particulier dans les secteurs non réhabilités.

L'élevage

L'élevage est classiquement considéré dans les exploitations agricoles comme une activité productive, une voie de diversification des systèmes de production. Il s'avère que dans les exploitations de l'Office du Niger, l'élevage est très mal valorisé, et reste encore surtout un poste d'épargne.

Il est en effet apparu à travers nos entretiens que l'embouche bovine n'était pas du tout pratiquée, et que le dressage de boeufs de labour ne l'était que pour le renouvellement du matériel, dans quelques cas pour la location. Quant au lait, les troupeaux partant en brousse avec des bergers, il est la propriété de ces bergers.

Les activités para et extra-agricoles

Si l'on considère classiquement les exploitations agricoles comme des systèmes de production basés exclusivement sur les activités agricoles, ce concept doit être remis en cause pour les exploitations de l'Office du Niger. Il s'avère en effet que les activités para et extra-agricoles contribuent souvent pleinement à l'équilibre économique des exploitations. Deux voies sont possibles: soit les revenus extérieurs entrent dans la caisse commune: il s'agit alors d'une contribution directe. Soit ils sont la propriété de l'individu, mais peuvent alors contribuer à assumer des besoins personnels (mariages, achat de mobylette...), ce qui allège les charges de la famille, ou être investis dans du bétail, boeufs de labour en particulier, qui sont mis à disposition de la famille.

Activités des familles modestes

Pour les familles en difficultés ou en équilibre précaires, les opportunités sont souvent peu nombreuses: mise à disposition de leur force de travail (chantiers de repiquage, crépissage des maisons...), pêche, petits commerces, artisanat, travail à la rizerie, commerce de bois de chauffe...

Pour les secteurs en cours de réhabilitation, la présence des chantiers de réaménagement constitue une opportunité d'emplois importante.

Il s'agit d'activités peu rémunératrices, mais qui sont pour ces familles une condition de survie.

Activités des familles aisées

Pour les familles disposant de trésorerie, les possibilités sont plus diverses, et beaucoup plus rémunératrices: classiquement, quelques individus dans chaque secteur se consacrent au commerce de bétail. Certaines familles très aisées investissent dans la prestation de service: boeufs de labour, tracteurs, véhicules de transport...Ce type d'investissements est fréquent dans certains secteurs, en particulier pour ceux proches de Niono, moins dans d'autres (Kokry, Kolongo).

Avec la libéralisation du commerce du riz, de nouvelles opportunités ont vu le jour, tels le décortiquage et le commerce du riz. La figure 3 donne une idée de l'impact de la commercialisation privée du riz pour chaque secteur.

Il apparaît que les secteurs proches de Niono semblent plus tournés vers le commerce privé, ceci en raison surtout du marché existant (commerçants de Niono, mais aussi de Ségou et Bamako grâce à la route goudronnée).

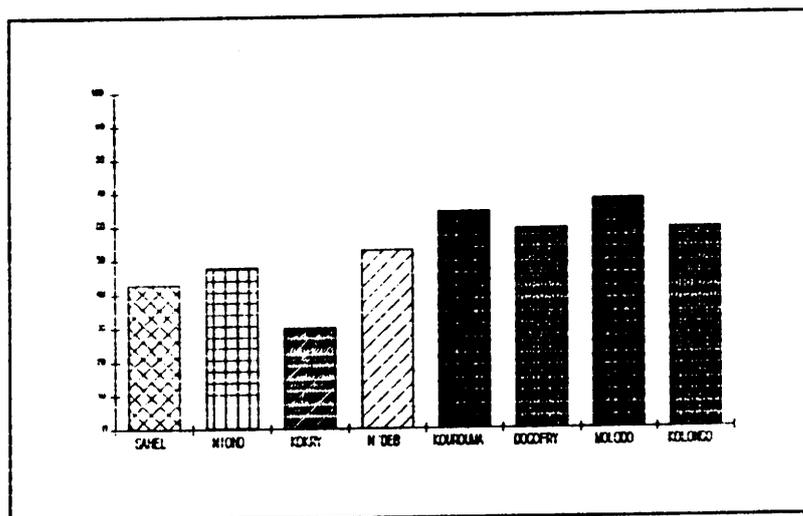


Figure 3: Pourcentage de la production commercialisée à l'Office du Niger

Enfin, une source de revenus réservée en général aux très grandes familles, largement engagées dans un processus d'accumulation est l'investissement dans des concessions dans les villes, pour les mettre en location: ce type d'investissement semble traditionnel chez les Miniankas, et tend à se développer dans les secteurs proches de Niono, probablement en raison de la montée des loyers dans cette ville.

6-2 Conséquences pour l'établissement d'une typologie des exploitations agricoles commune

Il ressort de ces entretiens que la typologie élaborée pour les exploitations agricoles du secteur Sahel pourrait a priori être étendue à l'ensemble de l'Office du Niger. Cette hypothèse nécessite bien sûr une vérification plus fine, en procédant à des enquêtes en milieu paysan. Mais il n'est pas apparu de nouveaux types de systèmes de productions, la seule variabilité résidant dans le volume de chaque type dans le secteur.

Il apparaît en effet que 2 facteurs sont fondamentaux dans la répartition des familles au sein de cette typologie:

* *La réhabilitation du secteur*, qui permet à de petites et moyennes exploitations de se développer.

* *Les possibilités de diversification des activités* que le milieu offre aux paysans, qui permettent d'équilibrer les systèmes de production: milieu physique pour une

diversification agricole, milieu socio-économique pour une diversification para ou extra-agricole.

Approche des effectifs de chaque groupe de la typologie dans les différents secteurs:

- Groupe 1:

Les familles appartenant à ce groupe sont caractérisées par leurs performances techniques, mais surtout par la diversification de leurs activités et de leurs investissements hors-agriculture.

Elles seront donc moins nombreuses dans les secteurs où les conditions de production sont très mauvaises (Molodo, Kolongo), mais aussi dans les zones relativement enclavées, ayant un accès difficile aux grands centres (zone de Macina et Kouroumari).

Notons que certaines caractéristiques du groupe pourront varier selon les secteurs, comme par exemple le rôle social des grandes familles (Cf N'Débougou).

- Groupe 2: Les paysans sécurisés

Les exploitations de ce groupe sont caractérisées par la diversification de leurs activités pour les classes A et B, pour l'intensification de la riziculture pour le type C.

Ce dernier se rencontrera donc surtout dans les secteurs réaménagés. Mais pour les types A et B, les secteurs de Dogofry et Kokry, voire Molodo, devraient présenter des effectifs élevés en raison des possibilités de diversification qu'offrent leurs milieux.

- Groupe 3: Les exploitations en équilibre précaire

Il s'agit incontestablement du groupe le plus représenté dans les exploitations de l'Office du Niger. Son effectif aurait tendance à se réduire dans les secteurs réaménagés, grâce à la possibilité dont disposent les petites et moyennes familles de se développer grâce à l'intensification.

Il a par contre tendance à augmenter dans les secteurs non réaménagés, en raison en particulier de la baisse de pluviométrie qui a rendu les cultures en hors-casier et pluviales aléatoires. un certains nombre d'exploitations a dû ces dernières années passer du groupe 2 au groupe 3.

- Groupe 4: Les exploitations en difficultés

Il s'agit là aussi d'un groupe jusque-là bien représenté dans tous les secteurs. Il risque par contre de disparaître pour 2 raisons:

* L'intervention du FDV (Fond de Développement Villageois) et des différents projets de développement a permis des actions visant à relever ce type d'exploitations: rééquipement, plans de remise à flot par échelonnement des dettes.

* Mais le principal facteur est le durcissement du système de recouvrement des dettes, en particulier avec la responsabilisation des Associations Villageoises et le recours à des organismes de crédit privés (BNDA), qui devrait aboutir à une augmentation des évictions.

- Groupe 5: L'agriculture comme appoint alimentaire

Ce groupe est classiquement celui des "divers", dont la vision stéréotypée s'est reportée sur les "non-résidents", pour qui l'agriculture est une activité secondaire et qui sont souvent absents de leurs parcelles.

Il semblerait que ce groupe n'est jamais eu beaucoup d'importance dans la zone de Kouroumari, en raison du faible éloignement de ces non-résidents, et des opportunités de gain grâce à un niveau de production correct pour la zone.

Il semble aussi que l'effectif de ce groupe soit en régression dans les secteurs Sahel et de Niono, les non-résidents étant surtout originaires de Niono (donc relativement proches de leurs parcelles), et ayant compris que la riziculture intensifiée pouvait constituer une source de revenus importante.

Par contre, il reste important dans la zone de Macina: les non résidents sont en général issus de Markala, Ségou ou Bamako, et la zone est pratiquement inaccessible en hivernage. Or l'installation d'une partie de la famille dans les villages n'est pas répandue, ceci en raison probablement du faible niveau de production de la zone, c'est-à-dire de la faible opportunité de gain.

On peut donc supposer que pour tous les secteurs, ce groupe aura tendance à se réduire avec les réhabilitation, sans toutefois disparaître, l'installation de personnes peu motivées semblant inévitable.

- Groupe 6: Les non-colons

Les résultats des entretiens ont légitimé l'existence de ce groupe. Il semble en effet que dans tous les secteurs, les non-colons vivant sur ou autour du secteur jouent un rôle important pour les colons: réservoir de main d'oeuvre, prestataires de services (artisans, pêcheurs: Bozos, Bergers et loueurs de Boeufs: Peuls).

Ils jouent un rôle important aussi dans les flux de capitaux et de marchandises: les secteurs où sont installés des colons originaires de la zone exondée environnante continuent d'entretenir des relations étroites avec les habitants de cette zone: mise en culture des champs, prestation de services, échanges de produits, investissements...

Ils peuvent enfin constituer une contrainte pour les colons, comme c'est le cas surtout dans le secteur de Dogofry semble-t'il, où l'affluence des réfugiés du nord en période de récolte multiplie les vols de paddy. Mais c'est le cas aussi des zones de Kouroumari et Macina qui voient affluer chaque contre-saison des troupeaux transumants des zones environnantes, qui mettent en péril les cultures de contre-saison, et véhiculent les maladies.

CONCLUSION:

L'approche rapide des différents secteurs de l'Office du Niger que nous avons effectuée nous a permis d'émettre l'hypothèse que les systèmes de production observés au secteur Sahel étaient représentatifs de l'ensemble de l'Office, et qu'une typologie commune n'était pas irréaliste.

Une étude plus approfondie est maintenant nécessaire pour confirmer cette hypothèse.

CONCLUSION GÉNÉRALE:

Au regard des enquêtes, des analyses, des entretiens, et de nos propres observations, nous pouvons dire, que la démarche adoptée a été appréciée.

Dans cette perspective, cette étude a permis d'avoir un certain nombre d'acquis, même si nous avons remarqué quelques imperfections :

- L'originalité de l'étude aura été sans nul doute, la participation de tous les agents de terrain a sa validation.

Cette participation des agents est une étape nécessaire. Pour servir de support au conseil et à la vulgarisation, une typologie doit être facilement utilisable pour les agents travaillant avec les paysans. Leurs critiques et opinions sont donc fondamentales.

- Les variables explicatives ne sont pas toujours les meilleurs critères de classification. Dans le cas présent, elles permettraient difficilement de faire apparaître les atouts et contraintes de chaque type de fonctionnement d'exploitation.

- La prise en compte des exploitations des "Non-Colons" du secteur a permis d'une part d'apprécier leurs relations avec les exploitations Colons, et d'autre part d'attirer l'attention des Projets en place sur leur existence.

- L'approche des autres secteurs de l'Office du Niger, a permis de tester la pertinence de la construction de la typologie et des critères descriptifs employés. La conclusion que nous en tirons de cette étape est que la situation que nous avons décrite sur le secteur Sahel semblerait se retrouver dans les autres secteurs.

Comme déjà souligné dans les conclusions de la première version, la typologie des exploitations ne constitue pas une finalité en soi, elle se veut un outil pouvant permettre à l'Office du Niger et aux différents projets qui interviennent dans son cadre de mieux adapter les conseils agronomiques ou économiques donnés et les décisions prises (voir les réglementations instituées) à la diversité des exploitations agricoles: il ne peut y avoir une "vérité" technique, économique ou organisationnelle pour les types d'exploitation aussi différents que ceux que nous avons mis en évidence. Ceci impose en particulier que l'encadrement, souvent très directif par le passé, continue son évolution vers un rôle de conseiller du paysan, capable d'analyser avec lui l'intérêt d'une nouvelle technique, mais aussi les contraintes de son exploitation face à l'introduction de cette innovation.

BIBLIOGRAPHIE

- Bal Pierre, 1990 Validation et Extension de la Typologie des Exploitations du Secteur Sahel. Mémoire de fin de Cycle. ON/INA-PG., octobre 1990.
- Bertrand R., 1988 Mise en valeur hydroagricole dans la moyenne vallée du Niger. Etude critique, proposition d'amélioration. Communication au séminaire
- Coulibaly M., 1988 Etude du Fonctionnement des Exploitations Agricoles au Projet Retail. Mémoire de fin de Cycle. IPR/P.Retail-ON décembre 1988.
- Diawara M. 1989 Riziculture et Non-Résidence à l'Office du Niger Etude Socio-Economique des Exploitations du Secteur de N'Débougou (Villages B1, B2, B3, B4, et B5). P. ARPON/ON. novembre 1989.
- Doucet M.J., 1988 Quelques éléments de la démarche formation et organisation paysannes au Projet Retail. Office du Niger -Projet Retail, novembre 1988.
- François G., 1986 Intensification rizicole, sécurisation foncière et organisation paysanne à l'Office du Niger. L'approche du Projet Retail. Office du Niger - Projet Retail, communication au séminaire "Aménagements Hydroagricoles", Montpellier, décembre 1986
- François G., 1989 La décentralisation et les opérations de réhabilitation à l'Office du Niger. L'exemple du Projet Retail. Réseau Recherche Développement, avril 1989.
- Gentil D., Sebillotte M., 1988 Rapport de mission à l'Office du Niger. Office du Niger, Projet Retail, décembre 1988.
- Haïdara M., 1989 Analyse des Itinéraires Techniques Utilisés par les Paysans du Secteur Sahel de l'Office du Niger. Mémoire de fin de Cycle. IPR/P.Retail-ON., décembre 1989.

ANNEXE 1 : DEROULEMENT DE L'ETUDE .

VALIDATION ET EXTENSION DE LA TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS DU SECTEUR SAHEL

Organisation

07/04/90: réunion avec l'ensemble des agents du projet: présentation de l'étude - proposition et discussion d'un questionnaire.

07/04 au 17/04: chaque agent procède à 2 enquêtes - Durée: 1h30 à 3h - Restitution et classement par écrit - Bilan: 50 enquêtes.

17/04: réunion avec l'ensemble des agents: présentation des restitutions et discussions.

17/04 au 25/04: réception des agents individuellement: remarques, critiques et propositions pour alléger le questionnaire (*voir synthèse jointe*) - Proposition d'un questionnaire allégé (30' à 1h) et distribution de familles aux enquêteurs selon un quota par semaine fixé par les responsables de volets.

25/04 au 16/06: enquêtes - Contrôle des restitutions - Bilan: 230 enquêtes.

18/06 au 30/06: entretiens individuels avec les enquêteurs: remarques, critiques, opinions - Parallèlement, les enquêtes continuent.

30/06 au 07/07: synthèse des entretiens - modification de la typologie - (*voir synthèse jointe*).

09/07 au 14/07: atelier de formation sur les systèmes de production (R-D/DRD): essais de typologies par des techniciens de différents secteurs de l'Office: nouveaux éléments de réflexion.

16/07: discussion avec J.Y.Jamin: nouvelle version de la typologie discutée et affinée.

20/07: présentation des résultats aux responsables de volets - discussions sur les suites à donner à l'étude.

21/07: réunion avec l'ensemble des agents du projet: présentation des résultats des entretiens et de la version remaniée de la typologie.

Prévisions pour les agents

23/07 au 28/07: redistribution des restitutions aux agents pour tenter de faire de nouvelles synthèses sur les familles et de nouveaux classements - Remarques et critiques.

30/07 au 01/09: enquêtes sur le reste du secteur: mise à l'épreuve de la nouvelle version de la typologie.

Prévisions pour le "binôme typologie"

Enquêtes sur le secteur: fin de l'échantillon de 88 - Villages non visités (2 ou 3 enquêtes par village).

Enquêtes autour du secteur: essayer éventuellement de cerner le rôle des non colons présents sur ou autour de la zone.

Enquêtes dans d'autres secteurs: 1 journée par secteur pour les autres secteurs de l'Office - Discussions avec des "personnes ressources": chefs de secteur et agents connaissant bien la situation.

Approfondissement de la typologie: analyse approfondie de l'échantillon de 88 - Essai d'"objectivisation" des critères utilisés: traitements statistiques, analyses économiques - Essai de raccord avec les autres études réalisées ou en cours: itinéraires techniques, double culture...

20/09/ au 31/12/90: couverture totale du reste des résidants du secteur, enquêtes auprès des exploitations non-colons, rédaction du rapport et discussions avec tous les agents du projet concernant les dispositions à prendre pour l'application de la typologie élaborée.

GUIDE D'ENTRETIEN
TYPOLOGIE

I/ HISTOIRE

- Installation . Date
 - . Foncier et spéculations riz/coton/culturespluviales
 - . Bétail Bovins/petits ruminants
- Quelques dates clés . 1960 : indépendance
 - . 1970 : abandon du coton
 - . 1990 : système actuel riz/jardin/CP

Pour la zone réaménagée : avant et après réaménagement.
- Noter les étapes déterminantes de l'évolution de l'exploitation
Evènement/conséquence/Réaction.

Ex : Eclatement nombre boeufs réduction de surface
 famille charrues

II/ FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION

- Foncier actuel : riz casier, hors casier, jardin, cultures pluviales
- Equipement : . boeufs
 - . charrues
 - . herses
 - . charrettes
- . Si l'équipement est insuffisant, quelle solution le paysan adopte t-il ?
(location, échange contre force de travail...)
- . Quels problèmes cela lui pose-t-il ? (trésorerie, calendrier cultural, insuffisance
de la main d'oeuvre...)
- . Y a-t-il eu recours à la barre niveleuse ? Si oui, origine/surface ?
- . Autre matériel possédé
- Les stratégies de production

* Le riz

Quelques données sur les itinéraires techniques

	HIVERNAGE 89						CS 89
	PROJET RETAIL (ZR)			Zône Non Réaménagée			
	SC	DC	HC	Repiqué	Semé	HC	
Préirrigation (O/N)							
Labour (O.1.2.) ou Faucardage (O/N)							
Hersage (O.1.2.)							
Repiquage ou semis(1)							
Désherbage (O/N)							
Engrais (nb sacs) - urée - phosphate							
Production (nb sacs)							

(1) Pour la zône non réaménagée, mentionnez les surfaces repiquées et semées

N.B.: Certaines opérations sont-elles réalisées seulement sur une partie des surfaces? Pourquoi? (en particulier s'il existe un champ semencier)

	ON	PR
- Si absence de DC en ZR : pourquoi?		
- Si engrais inférieur conseils, pourquoi?	Urée	100 150-300
Conseils	Phosphate	75 100
		(kg/ha)

Au cours de la campagne 89, y'a-t-il eu des problèmes particuliers (retard sur calendrier, problèmes d'eau...)?

Quels sont les débouchés de la production (hivernage et CS)?

--> Alimentation, Redevances, Remboursements, Paie des salariés, Semences, Stockage, Vente O.N., Vente Commerçants, Cadeaux...

* Le jardin

- exploitation du jardin : individuelle(qui?)/collective

- Quelles spéculations?

- Quels débouchés (vente/autoconsommation)?

- Pour les productions vendues, sous quelle forme (frais, sec, transformé...)?

Existe-t-il une stratégie particulière de commercialisation (stockage pendant saturation du marché...)?

- Quels problèmes?

* Les cultures pluviales

- Quelles spéculations?

- Quels débouchés?

- Quels problèmes?

- Si foncier pluvial non exploité, pourquoi?

* Pour ces 3 cultures (riz/jardin/cultures pluviales), y-a-t-il recours à une fumure organique?

si oui, origine? Surface couverte? Quelles améliorations constatées?

* L'élevage

- Nombre approximatif de têtes (vaches ou petits ruminants)

- Mode de conduite (intensif, en brousse...)

- Quels problèmes?

* Activités extra-agricoles

Certains membres de la famille exercent-ils une activité extra-agricole (commerce, artisanat, services, pêche...)?

Avantages (revenus pour la caisse commune ou personnelle...)?

Inconvénients (organisation du travail...)?

III/ LA FAMILLE

- Arbre généalogique

hommes
femmes sur exploitation

Pour les membres de la famille
qui ont quitté l'exploitation :

- où sont-ils partis?

- quels rapports existe t-il encore
avec eux (cadeaux, argent...)?

hommes
femmes hors exploitation

hommes
femmes décédés



Pour chacun, spécifier les âges.

Y'a t-il eu séparation? Pourquoi? Conséquences?

Y'a t-il demande de séparation? Pourquoi? Conséquences?

- Utilisation de la main d'oeuvre

. Qui travaille sur le riz, pour quelles opérations?

. L'emploi de manoeuvres est-il nécessaire? Pour quelles opérations?

IV/ SITUATION FINANCIERE

- L'autosuffisance alimentaire est-elle atteinte?

Si non, comment y remédie-t-on?

- Est-ce le chef d'exploitation qui prend en charge les condiments ou bien les femmes?

- Existe-t-il des problèmes de Trésorerie?

A quelle époque (paiement main d'oeuvre, période de soudure...)

- Les dettes d'exercice sont-elles régulièrement payées en fin de campagne?

- L'exploitation, est-elle endettée? Si oui, pourquoi?

- Les investissements

Mobylette/Voiture/Maison secondaire/Décortiqueuse/Compte d'épargne, etc...

V/ CONCLUSION

- Objectifs et Projet d'Avenir

- Stratégie pour les atteindre

- Problèmes particuliers/Remarques

**RESTITUTION DE LA SEMAINE D'ENQUÊTES
PRÉPARATOIRES A L'EXTENSION DE LA
TYPOLOGIE**

A la suite d'une semaine d'enquêtes du 9/04 au 14/04/90 qui a mobilisé tous les agents du Projet Retail, nous avons procédé à une restitution en 2 phases:

- Le 17/04/90 lors d'une réunion de groupe dans la salle de réunion de la zone
- Du 18/04 au 21/04/90 où nous avons reçu individuellement chaque enquêteur.

Cette restitution nous a permis de dégager des problèmes auxquels se sont trouvés confrontés les enquêteurs lors des entretiens avec les paysans, et d'élaborer à partir de leurs remarques un nouveau questionnaire plus rapide qui nous permettra de couvrir l'ensemble du Secteur Sahel.

Les critiques recueillies sont très variables selon les agents:

- La plupart d'entre eux ont préféré ne pas trop alléger le questionnaire de peur de ne plus comprendre le fonctionnement de l'exploitation.
- D'autres au contraire considère que seuls certains critères essentiels sont utiles pour la classification.

D'autre part plusieurs agents nous ont signalé que certaines questions concernant la vie privée des paysans pouvaient perturber le bon déroulement des enquêtes.

Nous avons donc tenté de synthétiser ces différents avis lors d'une réunion avec Jean-Yves JAMIN le 20/04/90, et nous avons abouti aux modifications suivantes:

- Les parties du questionnaire les plus lourdes étant l'histoire et la famille, nous avons décidé :

* pour l'histoire, de ne conserver que les conditions d'installation et un éventuel éclatement de la famille,

* pour la famille, d'éliminer l'arbre généalogique et de ne s'en tenir qu'à quelques questions permettant d'approcher les critères PT, PA, TH. Pour cette partie nous sommes conscients que les résultats que nous obtiendrons ne seront pas entièrement fiables:

+ en ce qui concerne le nombre de TH nous n'obtiendrons pas uniquement les hommes de 15 à 55 ans mais la totalité des hommes en âge de travailler. Cela présente l'avantage d'avoir la force de travail réelle sur l'exploitation. Nous adopterons la notation de THE (Travailleur Homme Effectif) afin de les distinguer des THofficiels de l'ON.

+ pour la population totale, il est probable que les renseignements que les paysans nous donneront seront supérieurs au nombre réel de bouches à nourrir (tendance à se plaindre pour obtenir une augmentation de surface). Néanmoins, nous pouvons espérer qu'ils n'oseront pas trop augmenter ce nombre, sachant que nous disposons

de fichiers permettant de vérifier ces informations. Nous obtiendrons donc une bonne approche du volume de la famille.

- Certaines questions ont été tout simplement éliminées puisqu'elles ont été jugées non essentielles pour la typologie. Ces questions concernent entre autres celle de la barre niveleuse, certaines parties sur les itinéraires techniques, les débouchés des productions riz-jardin-cultures pluviales, les spéculations jardin-cultures pluviales, la trésorerie.

- Pour une bonne cohésion du questionnaire lors des entretiens avec les paysans, les questions concernant la famille ont été distribuées sur d'autres parties du guide d'enquête : la main-d'oeuvre, les activités extra-agricoles et l'autosuffisance alimentaire.

Certains agents ont fait quelques remarques très importantes pour la réussite des autres enquêtes:

- Trouver une solution aux difficultés auxquelles sont confrontés les agents pour avoir les rendez-vous avec les paysans - Pour cette question, nous proposons de ne pas prendre de rendez-vous, sachant que le questionnaire ne devrait pas durer plus d'une heure, mais nous laissons les agents décider de la bonne démarche à adopter.

- Modifier si possible la typologie en hiérarchisant les critères les plus discriminants et en faisant une distinction entre zone réaménagée et non réaménagée au sein de chaque classe. Ceci permettra de mieux définir ces classes et de faciliter le classement des exploitations - Pour cette question, nous allons tenter de trouver une solution pour la prochaine réunion de restitution. De toute façon, l'un des buts de notre étude est de modifier éventuellement la typologie en fonction des observations des agents.

Pour terminer, nous avons constaté avec satisfaction que la majorité des agents trouve ces enquêtes très intéressantes et bénéfiques puisqu'elles permettent à chaque agent de mieux comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles et par conséquent les aident dans leurs tâches quotidiennes.

A présent, les enquêteurs vont tester le nouveau questionnaire, qui sera éventuellement remodifié en fonction de leurs remarques.

GUIDE D'ENQUETE
TYPOLOGIE

HISTOIRE

- Installation : . Date
 - . Conditions : village et activités avant installation?
 - . Foncier et spéculations riz/coton/cultures pluviales
 - . Bétail Bovins/Petits ruminants
 - . Equipement
- Y a-t'il eu éclatement de la famille? Conséquences? (partage foncier, équipement...)
Y a-t'il demande de séparation? Conséquences futures?
- Pour la zone réaménagée, quelles étaient les surfaces avant et après réaménagement?

FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION

- Equipement actuel : . boeufs de labour
 - . charrues
 - . herses
 - . charrettes/ânes
- Y a-t'il eu des modifications récentes de l'équipement? Date d'achat des derniers boeufs?
- Votre équipement vous semble-t'il suffisant?
- . Si oui : est-ce que vous labourez chez d'autres paysans? Aide ou location?
 - . Si non : quelles solutions adoptez-vous (location, échange contre force de travail, aide des parents.....)? Si location, paiement comptant ou à crédit? En argent ou en sacs de riz?

- Main d'oeuvre

Parmi les membres de la famille, (1)Combien d'hommes peuvent prendre la charrue? (2)Combien d'enfants prennent la corde? (3)Combien de femmes participent à la récolte? [(1)=THE, (1)+(2)+(3)=PAE] Cette situation va-t'elle évoluer dans les 2 années qui viennent (départ d'un vieux, arrivée d'un jeune...)?

Y a-t'il recours à de la main d'oeuvre extérieure? Combien de saisonniers? Y a-t'il emploi de journaliers : pour quels travaux, sur quelle surface?
Age du CE? Participe-t'il à tous les travaux?

- Stratégies de production :

*** Le riz**

- Surfaces actuelles : Riz casier (SC,DC), HC
Pendant la campagne 89, toute la surface a-t'elle été exploitée? Sinon, location, jachère?...

- Engrais (nb de sacs) épandu (PA et urée) en hivernage 89 sur les différentes parcelles (SC,DC,HC)

- Y a-t'il eu retard sur le calendrier? Pour la zone non réaménagée, mentionnez les surfaces repiquées et semées.

- Production (nb de sacs) obtenue en hivernage 89 (SC, DC, HC) et en CS 89. Ne pas oublier de distinguer le nombre de sacs au battage et les sacs donnés aux femmes et autres aides.

Pour la zone réaménagée, si la DC ou la CS n'est pas exploitée, pourquoi?

- Préciser si le paysan a eu des problèmes particuliers qui ont joué sur sa production de l'hivernage 89.

- La partie de la production qui est commercialisée est-elle vendue à l'ON ou à des commerçants privés? Pourquoi?

- Le stock de riz conservé pour l'alimentation permet-il de nourrir la famille jusqu'à la récolte suivante? Si non, quelles solutions le CE adopte-t'il?
Combien de bouches a-t'il à nourrir? (PTA)

*** Le jardin :**

- Surface? Nombre d'emplacements?
- Spéculations?
- L'exploitation du jardin est-elle importante pour la famille? Pourquoi?
- Pour les villages qui n'ont pas eu d'eau cette année, le jardin a-t'il été exploité? Si non, conséquences?

*** Cultures pluviales :**

- Surface possédée? Est-elle exploitée?
- * Si oui ----> production en nombre de sacs et débouchés
- * Si non ----> Y a-t'il achat de mil? Quantité?

*** L'élevage:**

- Nombre approximatif de têtes (vaches, génisses, boeufs ou petits ruminants)
- Les animaux sont-ils nourris sur l'exploitation ou partent-ils en brousse?

*** Activités extra-agricoles :**

- Certains membres de la famille exercent-ils une activité extra-agricole (commerce, artisanat, services, pêche....)
Si oui---> avantages/inconvénients pour la famille

- Certains membres de la famille ont-ils quitté l'exploitation? Quels rapports le CE entretient-il avec eux (cadeaux, argent, aide de ceux-ci pour certains travaux...)

SITUATION FINANCIERE

- Les dettes d'exercice sont-elles régulièrement payées en fin de campagne?
- L'exploitation est-elle endettée? Si oui, pourquoi?
- Les investissements déjà réalisés :
Mobylette/Voiture/Maison secondaire/Décortiqueuse/Compte d'épargne/bétail, etc....

CONCLUSION

- Objectifs et projet d'avenir - Stratégie pour les atteindre
- Problèmes particuliers/Remarques

RESTITUTION D'ENQUETE

Village :
Famille :
Enquêteur :

Date :
Durée de l'enquête :

HISTOIRE

- *Installation* : * Date :
* Conditions :

* Foncier : . Coton :
 . Riz casier :
 . Hors casier :
 . Jardin :
 . CP :

* Equipement : . BL :
 . Charrues :
 . Herse :
 . Charrette et ane :

* Bétail : . Vaches :
 . Petits ruminants :

Pour la zone réaménagée :

- Foncier avant réaménagement : . Riz casier :
 . HC :
 . Jardin :
 . CP exploité :

- Foncier après réaménagement : . SC :
 . DC :
 . HC :
 . Jardin :
 . CP exploité :

FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION

- *Foncier actuel* : * RC : dont SC : DC :
 * HC :
 * Jardin :
 * CP : Exploité : oui-non

Remarques sur le foncier :

- *Equipement* : * Boeufs :
- * Charrues :
- * Herse :
- * Charrettes :
- * Anes :

Remarques sur l'équipement :

- Date d'achat des derniers boeufs :
- suffisant : oui -->

non -->

- Autres remarques :

- *Stratégies de production*

* Le riz

	HIVERNAGE 89						CS 89
	PROJET RETAIL (ZR)			Zone Non Réaménagée			
	SC	DC	HC	Repiqué	Semé	HC	
Engrais (nb sacs)							
- urée							
- phosphate							
Production (nb sacs)							

Remarques sur le riz :

- Problèmes particuliers H89 :

- Commercialisation :

- Autres remarques :

* Le jardin

- Surface :

- Spéculations :
- Remarques :

*** Les cultures pluviales**

Si non exploité, pourquoi :

Si exploité : Production H88 :
Production H89 :

*** L'élevage**

LA FAMILLE

PTA : PAE : THE :

Remarques sur la famille :

* Age CE : Participation aux travaux :
Nombres d'hommes prenant la charrue :
Nombre d'enfants à la corde :
Nombre de femmes à la récolte :

* Activités extra-agricoles :

* Membres de la famille hors exploitation :

* Autres remarques :

* Main d'oeuvre extérieure :

- Annuels :
- saisonniers :
- journaliers :

SITUATION FINANCIERE

* Autosuffisance alimentaire :

Si non atteinte, solutions :

* Endettement :

* Investissements :

CONCLUSION

* Objectifs :

* Remarques du paysan :

SYNTHESE

Classement :

TYPLOGIE

NOTE POUR LA RESTITUTION

La fiche de restitution ne doit pas être remplie pendant l'enquête. Elle doit être utilisée pour la rédaction finale, de façon lisible et ordonnée.

Il est nécessaire de la remplir dès votre retour après l'enquête, pendant que vous avez encore l'entretien en tête. Cela vous permettra de restituer des renseignements que vous pourriez avoir oublié de noter.

Tous les renseignements que vous avez obtenus lors de l'enquête doivent apparaître sur la fiche de restitution, même les plus insignifiants.

Les informations reportées sur cette fiche ne doivent pas être seulement les dires des paysans, mais aussi vos connaissances personnelles de la famille et vos impressions lors de l'entretien (parfois, vous avez peut-être senti que le paysan ne disait pas tout ou que les renseignements qu'il vous a donnés ne sont pas exacts).

Si vous constatez que vous avez des difficultés à la remplir totalement lors des premières enquêtes, révissez le questionnaire pour savoir quelle partie il vous faudra approfondir lors des prochains entretiens.

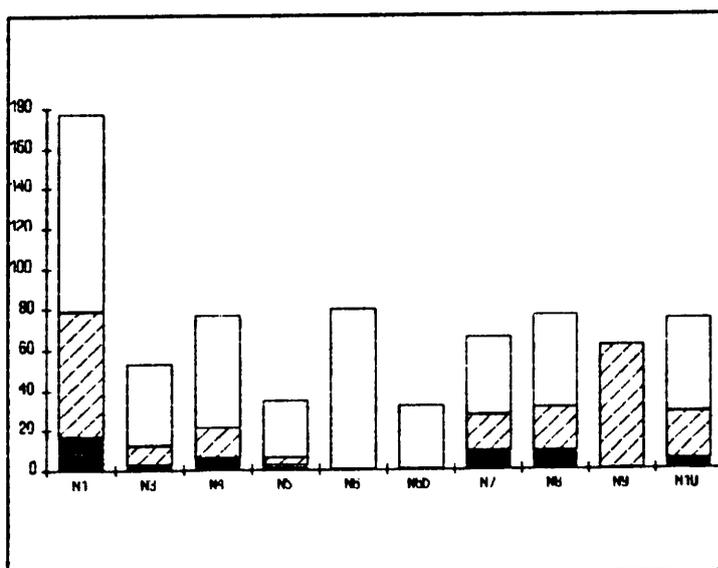
**RESTITUTION DU PREMIER MOIS D'ENQUÊTES
VISANT A L'EXTENSION DE LA
TYPOLOGIE**

Conformément à la volonté des 3 responsables de volet du Projet Retail (SE, FOP, R-D), les agents du projet ont inclus à leur calendrier de travail un certain nombre d'enquêtes pendant le mois de Mai. Les restitutions nous étant à présent toutes parvenues, nous pouvons faire le bilan de ce premier mois de travail.

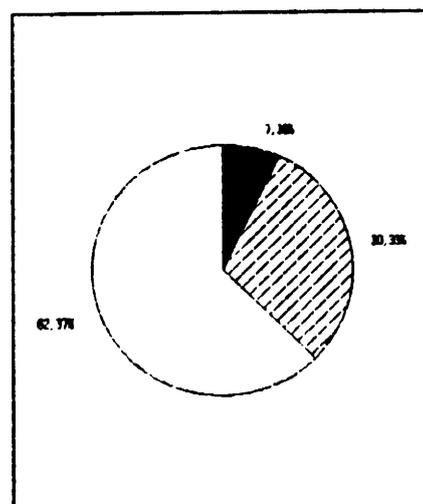
I/ AVANCÉE DE L'ÉTUDE

200 enquêtes ont été réalisées par les différents participants à l'étude durant le mois. La distribution de ces enquêtes sur les villages du secteur est donnée par le diagramme suivant :

**Nombre d'exploitations
par village**



Pour l'ensemble du secteur



Légende :

- Première Semaine
- Mois de Mai
- Non enquêtées

Rappelons que les villages de Sagnona (N6) et Niessoumana (N6 bis) en cours de réaménagement, ont été pour l'instant écartés de l'étude, jusqu'à ce que la distribution des terres soit effectuée et admise.

II/ ANALYSE QUALITATIVE DU TRAVAIL EFFECTUÉ

1°/ Les restitutions

Dans un premier temps, les restitutions des agents n'ont pas répondu à notre attente : manque d'explications de notre part et manque d'expérience pour certains se sont conjugués pour donner un travail difficilement exploitable dans sa majorité. D'autre part, il s'agissait de tester le nouveau questionnaire et des modifications se sont rapidement avérées nécessaires.

Dès la deuxième semaine, nous avons donc revu les agents individuellement afin de discuter avec eux de leurs restitutions et préciser les parties incomplètes.

A la suite de cette mise au point, la plupart des agents ont fait un effort de rédaction qui a abouti à un très bon travail, facilement exploitable.

Néanmoins, il restait encore des problèmes, et des restitutions trop sommaires. Etonnement, ces remarques concernaient des agents habitués aux enquêtes. Nous avons donc interprété les lacunes constatées non pas comme un mauvais travail d'enquête, mais comme une trop forte synthèse lors de la restitution. Nous avons donc demandé aux responsables de volet de revoir les agents concernés pour obtenir une nouvelle rédaction et les sensibiliser à nouveau sur l'intérêt de ces enquêtes et de leurs restitutions.

Nous en avons aussi tiré un enseignement : notre idée première en diffusant un guide de restitution était d'alléger le travail des enquêteurs. Mais l'effet pervers de ce système a été que beaucoup se sont contentés de remplir les parties quantitatives, en négligeant les commentaires qualitatifs ou les éventuels détails (*nous avions prévu à cet effet pour chaque chapitre une partie "remarques"*).

Bilan

Suite à ces constatations, nous avons pris 2 mesures :

- 1°/ *Modification du questionnaire* en précisant certains points et en insistant sur d'autres.
- 2°/ *Modification du guide de restitution* dans un sens plus dirigiste, tout en laissant néanmoins certaines ouvertures, mais de sorte que certains détails importants n'échappent pas à la restitution.

2°/ La typologie

De premières critiques avaient déjà été formulées lors de la semaine préparatoire à l'étude (voir "Restitution de la première semaine d'enquêtes"), ce qui nous avait encouragé.

Nous n'avons malheureusement pas retrouvé ce dynamisme par la suite. Il est vrai que nous n'avons pas encore organisé de réunion de restitution avec l'ensemble des agents, mais nous les avons individuellement encouragé à expliquer leurs éventuels problèmes de classification des familles dans la typologie. Cela n'a pas été fait, peut-être par manque de confiance en soi des agents ?

Néanmoins, nous avons détecté certains problèmes semblant gêner les enquêteurs:

* *La taille des familles.* Il apparaît que les critères proposés dans la première version de la typologie concernant les tailles des exploitations ne sont pas suffisants pour traiter des cas litigieux. Les relations entre taille de la famille, taille du foncier et taille économique doivent être étudiées de près et des critères pertinents doivent être définis.

* *La définition même des classes* : il semblerait que certains critères pris en compte dans la définition des classes de la typologie émanent de la trop petite taille de l'échantillon de départ. De nouveaux cas se présentent qui les remettent en cause. C'est le cas par exemple de la présence ou non de bétail, de la pratique ou non d'activités extra-agricoles...

* *La pertinence des classes* : il semblerait que certaines classes présentent une trop grande variabilité interne qui met mal à l'aise les enquêteurs. Il s'agirait alors d'une modification plus profonde consistant à remanier certaines classes : soit nouvelles définitions, soit division de certaines classes. Si cette 2^{ème} mesure devait être appliquée, nous serions confrontés au problème d'un trop grand nombre de classes, correspondant mal à l'optique de notre étude : parvenir à un outil de travail facilement utilisable. Nous envisagerions alors de supprimer d'autres classes à caractère provisoire (exploitations en transition telle la classe B3) pour les regrouper avec les nouvelles.

Enfin, de notre côté, nous avons été confrontés à une remise en cause globale de la typologie lors de notre étude sur Tissana (N9). Ce village présente en effet la particularité de posséder un hors-casier très important, partiellement exploité en patate (production à forte valeur ajoutée). Les caractéristiques des exploitations se sont avérées très différentes du reste du secteur.

Pour ce problème, nous avons décidé en accord avec Jean-Yves JAMIN de mettre provisoirement ces exploitations de côté. Après modification de la typologie sur la base des enquêtes dans les autres villages, nous déciderons de l'attitude à adopter vis-à-vis du N9 : création d'une typologie propre, définition de sous-classes spécifiques ou abandon total s'il s'avère que le cas est isolé dans la zone de l'ON. Pour cela, il nous faudra discuter avec des agents travaillant sur d'autres secteurs : membres du projet ARPON ou DRD.

III/ SUITES DE L'ETUDE

Il ne s'agit là que de premières constatations, en raison du dépouillement seulement très partiel que nous avons effectué. Il nous faut maintenant approfondir ces questions et proposer des solutions en coopération avec les agents.

Mais du point de vue du calendrier de travail, il nous faut aussi persister dans notre effort avant le plein travail d'hivernage. Nous avons donc décidé de laisser passer encore le mois de Juin, pendant lequel parallèlement à notre travail d'enquêtes, nous allons tenter d'approfondir le dépouillement.

Nous avons ensuite prévu pour la fin du mois une rencontre d'une journée avec chaque agent afin de discuter à nouveau les restitutions, éclaircir les imprécisions, et récolter les sentiments et malaises de ceux-ci à l'égard de la typologie. Cette nouvelle confrontation individuelle nous permettra d'approfondir les problèmes détectés.

A partir de ces résultats, nous tenterons de proposer une première modification de la typologie que nous exposerons lors d'une "synthèse de mi-parcours" réunissant tous les acteurs de l'étude. Ensemble, nous discuterons alors des suites du travail. En particulier, nous déciderons de la nécessité ou non de couvrir l'ensemble du secteur.

ANNEXE 2 : BILAN DES ENQUETES
ET LE NOMBRE DES GRPOUPES
ET LEUR POURCENTAGE

BILAN DES ENQUETES

ET LE NOMBRE DES GROUPES ET LEUR POURCENTAGE

VILLAGE		N1	N3	N4	N5	N6	N6B	N7	N8	N9	N10	TOTAL SECTEUR
NOMBRE TOTAL		181	52	81	36	80	32	66	78	63	76	745
FAMILLE												
E N Q U E	NOM- BRE	125	45	57	30	59	29	55	73	63	73	609
	%	69,0	86,5	70,3	83,3	73,7	90,6	83,3	93,5	100	96,0	81,74
G R O U P 1	NOM- BRE	14	3	5	2	3	0	3	6	5	3	44
	%	11,2	6,66	8,77	6,66	5,08	0	5,45	8,21	7,93	4,10	7,24
G R O U P 2	NOM- BRE	36	15	17	12	19	18	24	37	29	21	228
	%	28,8	33,3	29,82	40	32,20	62,06	43,63	50,68	46,03	28,76	37,43
G R O U P 3	NOM- BRE	39	18	19	12	23	9	19	23	16	28	206
	%	31,2	40	33,33	40	38,98	31,03	34,54	31,50	25,39	38,35	33,82
G R O U P 4	NOM- BRE	26	8	9	4	14	1	9	5	12	20	108
	%	20,8	17,7	15,78	13,33	23,72	3,44	16,36	6,84	19,04	27,39	17,73
G R O U P 5	NOM- BRE	10	1	7	0	0	1	0	2	1	1	23
	%	8	2,22	12,80	0	0	3,44	0	2,73	1,58	1,36	3,77

NB: - Le tableau ci-dessus a été fait sur la base du recensement 1989.

- Le pourcentage du total des familles enquêtées est donné par rapport au nombre total des exploitations du secteur.

- Le pourcentage des groupes est donné par rapport au nombre enquêté par village.

ANNEXE 3 : TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS

AGRICOLLES : LES NON-CONS :

CAS DES REFUGIES TOUAREGS

TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLE.

LES NONS-COLONS

CAS DES REFUGIES TOUAREGS

Cette note présente une analyse des exploitations agricoles des réfugiés touaregs chassés du nord par la sécheresse.

Les réfugiés touaregs ont afflué vers le sud du Mali après la grande sécheresse de 1984. L'Office du Niger, déjà connu à cause de ses périmètres irrigués, a accueilli un nombre important de réfugiés.

Avant leur départ, ces populations vivaient des productions obtenues sur les champs de culture pluviale (mil, sorgho, riz..) et surtout d'élevage. Les nomades affirment qu'avant les périodes dures de sécheresse, ils vivaient dans de très bonnes conditions; certains exploitaient de vastes champs de riz de bas-fonds avec des variétés à pailles hautes (pas de fertilisation); d'autres étaient de grands éleveurs de bovins et de petits ruminants.

La sécheresse de 1973 et celle de 1981 avaient déjà eu des effets néfastes (rareté des pluies entraînant une crise alimentaire et une forte mortalité du bétail). C'est après la sécheresse de 1984 que la situation est devenue insoutenable et les nomades n'avaient d'autres solutions que d'affluer vers les régions sud du pays où le climat est plus favorable.

Face à cette situation dramatique, les autorités maliennes ont demandé à toutes les autorités locales de favoriser l'insertion socio-économique de ces populations nomades.

A travers les différents entretiens que nous avons eu avec les autorités politico-administratives de Niono, il est apparu, qu'au départ, 65 camps de réfugiés touaregs avaient été installés à travers les différentes zones de l'Office du Niger.

Nous présentons ici quelques répartitions des camps de réfugiés touaregs à travers les zones de l'Office du Niger:

- Le secteur de DARNEMATE situé à 6 km de la ville de Niono à gauche de la route goudronnée Niono-Ségou. Ce secteur comptait plusieurs camps dont les camps de Koulamba, Dar-salam I, II, et III. Il est à noter que ce secteur a le plus bénéficié des actions de ANITOU.

- Le secteur de KANABOUGOU à environ 25 km de la ville de Niono sur l'axe Niono-Ségou.

Il y'avait d'autres sites éparpillés sous forme de chapelet tels que:

- DAR-SALAM à 20 km de Dogofry dans la zone de KOURIMARI.

- Koba situé à environ 10 km de Molodo au Nord-Ouest.

Notons que Koba a bénéficié des aides d'une autre ONG Américaine ADRA-MALI. Cette ONG a donné à Koba des boeufs de labour, des charrues et des herses.

- NIAMBISSALE situé après le pont vers le B6, partie exondée vers Kanassako. Notons ici également que ce camp n'a pas bénéficié d'encadrement.

Au début des installations, chaque camp avait au moins 50 familles (chaque famille comptant 4 à 18 membres) et les camps les plus peuplés avaient à peu près 100 familles; les autres ont décidé de quitter pour aller vers d'autres zones par suite de désespoir. Actuellement, rares sont les camps qui ont 50 familles. La moyenne des membres/famille est de 3 à 5, le minimum étant de 2 et le maximum de 17.

L'installation des touaregs a coïncidé avec le démarrage de l'association Niono (Mali)- Le Touquet (France) dans le cadre du jumelage/coopération.

L'opportunité ainsi offerte à ANITOU allait lui permettre d'orienter ses premières actions vers les populations sinistrées venues du nord.

Dans un premier temps, ANITOU dans le cadre de OASIS I a pu bénéficier d'un financement de 28 millions de francs cfa du FED sous la couverture de la SECAMA (Secours Catholique Malien). Les 28 millions ont permis d'assurer des aides alimentaires et sanitaires, l'achat de petits matériels agricoles pour le maraîchage (brouettes, arrosoirs, semoirs...), des charrettes, d'ânes, de bœufs, de charrues.... Le projet avait l'appui technique du C.A.C de Niono. Deux techniciens avaient été recrutés pour s'occuper de la distribution des produits aux touaregs.

Selon les chefs de camp, les autorités leur ont remis officiellement les papiers attestant la propriété de leurs sites en 1988. Les années 85, 86, 87 furent de bonnes années pour les touaregs:

" Nous avons reçu beaucoup d'aides ces années là. Chaque 3 mois, les camps recevaient des dons de mil, des boîtes de conserves, de l'huile.... En plus, chaque nomade a eu une couverture pour lutter contre le froid ".

Les charrettes et les ânes attribués aux nomades ont pu être valorisés. Des tours de collecte de bois ont été organisés et les revenus obtenus servaient à payer du mil pour les différents camps. Les bœufs ont été vendus par les touaregs par suite de crise alimentaire. Les charrettes sont actuellement hors d'usage par manque de moyens d'entretien.

Dans le cadre du maraîchage, ANITOU a tenté une première expérience avec les touaregs à Moribougou près du drain de vidange de Kouyan dans le secteur de DARNEMATE. Une volontaire de la paix et le C.A.C s'occupaient de l'encadrement technique des touaregs. C'est ainsi que les touaregs ont pu être initiés à la maîtrise des itinéraires techniques des cultures maraîchères. Des méthodes élémentaires de lutte contre les insectes leur ont été enseignées.

Cette expérience n'ira pas loin puisque la baisse du niveau d'eau dans le drain de Kouyan ne permettait plus de faire une irrigation des parcelles. Une solution intermédiaire avait été élaborée; trouver un financement pour creuser des puits; mais faute de financement, l'expérience n'a jamais eu lieu.

Selon les chefs de camps, à part les premières aides, les camps n'ont plus rien reçu.

Après OASIS I, des études ont été faites et il en ressortait que la majorité des touaregs avaient l'intention de rester définitivement dans les différents sites qui leur avaient été attribués.

ANITOU a finalement opté pour l'insertion réelle des populations nomades aux réalités socio-économiques du pays au lieu de continuer à leur faire des dons.

C'est ainsi que ANITOU a initié un ambitieux projet qui devait prendre le nom de OASIS II. Dans les objectifs de OASIS II, il était question de l'aménagement de 450 ha en zone rizicole dans le secteur de DARNEMATE. Pour le financement de ce projet, ANITOU a fait plusieurs démarches et a finalement obtenu l'accord de EUMC (un projet Canadien) qui travaille sur des expériences similaires dans les 6^{ème} et 7^{ème} régions. L'EUMC a donc décidé de prendre en charge le financement. Mais, par la suite, de nombreux problèmes d'ordre technique, administratif et social se sont posés.

PROBLEME SOCIAL:

Les propriétaires terriens autochtones étaient peu enclins à céder leurs terres à des populations inconnues. Ces propriétaires terriens sont résidents à Niono, Molodo, et quelques villages non-colons autour de Niono. Face à ce problème, ANITOU avait trouvé une solution intermédiaire, celle d'intégrer les deux sociétés en envisageant une attribution éventuelle non seulement aux réfugiés mais aussi aux autochtones. Malgré cette initiative, des problèmes allaient persister.

PROBLEME TECHNIQUE:

L'aménagement des 450 ha nécessitait le creusement d'un canal d'irrigation à partir du KLO et qui devait traverser la route goudronnée Niono-Ségou. Cela impliquait des coûts très élevés.

PROBLEME ADMINISTRATIF:

Etant donné que les terres appartiennent à l'Office du Niger, des polémiques allaient surgir lors de la signature du bail, même si cela n'a pas été confirmé par nos interlocuteurs. *Cependant les responsables de l'Office du Niger étaient motivés pour ce qui est de l'aménagement des 450 ha. Ces derniers ont même participé aux premières études topographiques.*

D'autres tentatives d'insertion des réfugiés ont été faites. Par exemple, il était question d'aménager 50 ha à Kanabougou pour les réfugiés sur financement FED. Mais là aussi ce projet sera bloqué pour des raisons sociales (refus systématique des propriétaires terriens de céder leurs terres).

Selon nos interlocuteurs, quelques réfugiés touaregs ont pu avoir une attribution de 22 ha sur le secteur de N'Débougou sous la couverture d'une ONG; l'expérience n'a duré qu'une seule campagne, les réfugiés n'ayant pas pu s'habituer aux réalités socio-économiques du milieu (*pour l'instant, il convient d'être prudent quant à l'interprétation de cette information; les enquêtes futures nous permettront d'avoir des précisions sur ce sujet*).

Du point de vue aide, il faut également noter celle faite par l'USAID. En effet, l'USAID avait mis à la disposition des responsables de ANITOU 1077 tonnes de céréales pour toutes les populations déshéritées des environs de Niono. 997 tonnes ont pu être transportées jusqu'à Niono et distribuées aux réfugiés. Le reste n'a pu être acheminé suite à des difficultés de transport.

LE SYSTEME DE PRODUCTION DES EXPLOITATIONS ENQUETÉES

Le système de production présenté ici est celui de 4 camps de réfugiés touaregs: Koulamba, Dar-Salam I, II, et III.

I°) Présentation générale des camps:

NOM DES CAMPS	ORIGINE	ETHNIE	NBRE FAMILLE	PT	SURF MIL HIV90 EN HA
KOULAMBA	DJIRE	BELLAH	42	257	45
DAR-SALAM 1	GOUNDAM	TOUAREG	20	100	25
DAR-SALAM 2	GOUNDAM	BELLAH	45	120	20
DAR-SALAM 3	GOUNDAM	BELLAH	13	180	30

II°) Fonctionnement actuel des exploitations:1°) Les cultures pluviales:

Chaque camp a des champs de culture pluviale et les surfaces sont exploitées systématiquement par toutes les familles chaque année. Les spéculations implantées sont le mil, le maïs, le sorgho..... en association souvent avec le niébé, le haricot, la courge.....

L'itinéraire technique utilisé est le suivant: seule une minorité de famille (2 au maximum) font le labour avec un attelage (boeuf + charrue) ayant le semis; tous les autres paysans font directement le semis sans labour. C'est seulement après levée des plants que le sarclage est effectué pour enlever les mauvaises herbes. Aucune fertilisation n'est faite.

La totalité de la production est destinée à l'autoconsommation.

" Le problème est que cela fait 2 années consécutives que nous n'avons aucune production suite au déficit pluviométrique et surtout à l'attaque des criquets. Aucun de nos champs n'a bénéficié d'un traitement phytosanitaire, pourtant nous l'avons signalé au service de protection des végétaux."

2°) Le maraîchage:

Les 4 camps exploitent de petites surfaces au bord du drain de vidange de Kouyan (Secteur Niono). Chaque camp peut emblaver au maximum 1 ha en contre saison froide. L'augmentation des surfaces est fonction du débordement de l'eau du drain. Notons qu'avec le curage récent de ce drain les exploitants sont obligés de descendre dans le drain pour puiser l'eau avec des seaux et des calabasses afin d'arroser les planches.

Les spéculations cultivées sont surtout l'oignon, la tomate, la courge, et le haricot.

Les productions sont exclusivement destinées à l'autoconsommation.

3°) Prestation de service:

- Chaque camp a organisé en son sein des groupes de travail (12 à 13 personnes) pour le repiquage et le désherbage dans les casiers rizicoles des colons. Ces groupes de travail sont employés sur le Secteur Sahel et le Secteur Niono.

NB: 1 ha de riz est repiqué entre 15 000 et 17 500 f
1 ha de riz est désherbé entre 3500 et 4000 f.

- Certains TH sont employés à Niono et les villages colons ou non-colons pour la collecte et la commercialisation du bois de chauffe.

- Les TH peuvent aussi se promener à Niono et les villages colons à la recherche du travail journalier (n'importe quel travail pourvu que ça rapporte de l'argent).

REMARQUES:

" Les premières années des réaménagements RETAIL et ARPON ont été favorables à nos camps concernant l'embauche de nos TH (repiquage, désherbage, et même récolte). Mais nous commençons à avoir des inquiétudes puisque nos TH sont de moins en moins sollicités. Certains colons disent que les Bellah travaillent mal, mais à notre avis cela semble être lié à deux choses:

- la formation dans les villages colons des Associations de Jeunes et de Femmes pour le repiquage. Les colons préfèrent prendre ces habitants du village pour des raisons de relations sociales,

- l'arrivée récente de nouveaux aventuriers nomades (plus de monde par rapport à la demande)."

LE ROLE DES FEMMES DANS L'EXPLOITATION:

Elles participent de façon effective au bon fonctionnement des exploitations:

- elles sont de véritables artisanes. Elles fabriquent des éventails, des corbeilles, des paniers, des nattes..... pour les vendre sur le marché de Niono,
- elles cherchent à être employées au moment de la récolte-battage (vannage surtout),
- elles font le glannage et le tri du paddy sur les champs de riz après la récolte-battage en vue de récupérer quelques Calebassées de riz.
- elles s'occupent du ménage (préparation et éducation des enfants).

ORGANISATIONS SOCIALES ET AUTRES:

Scolarisation: Chaque camp a une case transformée en école coranique. Les enfants de chaque famille sont inscrits à cette école. Aucun enfant n'est inscrit à l'école "publique" à cause du manque de moyens pour payer les fournitures scolaires, et à cause de la distance qui sépare l'école des camps.

- Discipline: L'objectif principal étant la recherche de l'autosuffisance alimentaire, toute action de désordre et d'indiscipline est reprimandée avec la plus grande rigueur jusqu'au renvoi pur et simple.

" Dieu merci les cas de mauvais comportement sont rares sinon inexistants. Quand les gens ont faim, on pense plutôt au ventre qu'à semer le désordre "

- L'impôt: Les réfugiés continuent toujours à payer l'impôt au niveau de leur village d'origine. Pour l'instant, ils ne sont pas imposables au niveau de l'arrondissement central de Niono à cause de leur situation précaire.

- La charge des dépendants: Malgré la situation précaire de ces réfugiés, les dépendants affluent chez eux à la recherche de l'argent et de nourriture. Le problème est que ceux qui sont restés pensent que les réfugiés installés ici sont dans de meilleures conditions.

- Les difficultés:

1- Manque de structures sanitaires. Le taux de mortalité demeure très élevé.

2- Les habitations ne sont pas sécurisées. Les cases en pailles supportent très mal la pluie. Le manque de cases, aussi, pousse 2 ou 3 familles à loger ensemble sous le même toit.

3- Le problème alimentaire (l'autosuffisance alimentaire n'est jamais atteinte).

- Les objectifs des réfugiés:

" Nous souhaitons obtenir une autorisation d'entrée en colonisation à défaut de l'aménagement de nos sites en parcelles rizicoles.

Nous souhaitons bénéficier d'une aide extérieure pour l'équipement de nos camps.

Nous demandons toujours également une assistance alimentaire et sanitaire.

Enfin nous voulons définitivement rester ici. "

CONCLUSION:

Il apparaît clairement que l'insertion des réfugiés touaregs aux réalités socio-économiques de l'Office du Niger n'est pas une chose aisée.

Les difficultés d'insertion de ces nomades se situent à plusieurs niveaux:

- actuellement aucune structure (ou organisation) ne s'occupe réellement de ces réfugiés. Le Projet ANITOU a désormais décidé d'orienter ses actions à toutes les couches socioprofessionnelles sans distinction de race. Pour les responsables de ANITOU, les difficultés sont à tous les niveaux; par conséquent, les actions doivent concerner toutes les populations en difficulté,

- l'objectif principal pour lequel certains camps sont restés ici, à savoir l'aménagement de leurs sites en parcelles rizicoles, semble être compromis à cause du manque de financement et des problèmes cités plus haut,

- les touaregs ont beaucoup de difficultés à s'intégrer aux réalités socio-économiques de ce milieu (question d'habitude). Si certains avaient déjà une expérience en agriculture, un grand nombre de ces réfugiés étaient des éleveurs avec très peu d'expérience en agriculture,

- l'éternel problème social entre touaregs "blanc" et "noir" est de nature à ne pas faciliter les choses. En effet, selon la tradition, le touareg noir est toujours soumis aux lois du touareg blanc. Le touareg noir travaille à la place du touareg blanc et peut même lui donner sa part alimentaire (le touareg noir est l'esclave du touareg blanc). Dans ces conditions, le développement sera toujours freiné à cause de cette inégalité sociale.

Cependant, certains de ces touaregs semblent avoir opté, pour rester définitivement sur leurs sites. Les chefs de camp ont affirmé que, quelque soit l'avenir, ils resteront sur leurs sites qui sont désormais leurs propriétés. Toutefois ces exploitations demeurent toujours dans des situations difficiles.

Les touaregs installés autour des villages colons vivent dans les conditions réelles de misère. La solution à l'amélioration de leurs conditions n'est pas à court terme.

Quant aux aventuriers touaregs leur situation économique est en voie d'amélioration même si la majorité d'entre eux sont en équilibre précaire.

Dans tous les cas la présence des réfugiés touaregs est actuellement d'une importance capitale pour les exploitations de la zone de Niono. En effet, l'intensification de la riziculture demande de plus en plus l'emploi de main-d'oeuvre salariée. Or l'essentiel de la main-d'oeuvre salariée est fourni par ces réfugiés.

TYPOLOGIE DES REFUGIES TOUAREGS:

A la lumière de l'analyse faite sur le fonctionnement des exploitations agricoles des réfugiés touaregs, nous avons élaboré une typologie avec 3 groupes.

PREMIER GROUPE:

*Les exploitations en
voie de sédentarisation
définitive*

Ce groupe comprend 2 types

Type 1A:

Les touaregs qui ont afflué au moment de la sécheresse, et qui ont décidé de se regrouper en camps. Ces touaregs sont reconnus par l'administration et ont la propriété de leurs sites. Les exploitations de ces camps ont des champs de cultures pluviales et font du maraîchage sur de petites portions de terre. Ces camps mettent aussi à la disposition des colons une main-d'oeuvre importante (hommes et femmes). Ces camps ne sont pas équipés et sont toujours confrontés à des problèmes alimentaires.

Toutes les exploitations de ces camps sont en difficultés.

TYPE 1B:

Les jeunes touaregs venus avant ou après la sécheresse. Ils sont en général résidents à Niono et la plupart sont des célibataires. Ils ne vivent que de travaux journaliers: groupe de repiquage, salarié permanent, collecte de bois, chantiers ARFON et SATOM

La situation économique de ces exploitations est en amélioration par rapport aux autres.

DEUXIEME GROUPE:

*La sédentarisation
précaire.*

Ce groupe ne comprend qu'un seul type

Les touaregs qui sont arrivés après la sécheresse et ont décidé de s'installer autour des villages colons, ou non-colons. Ces exploitations mettent à la disposition des colons de la main-d'oeuvre et cherchent souvent des parcelles rizicoles à louer. Les femmes de ces exploitations font le tri et le glannage du riz pour nourrir la famille. Toutes ces exploitations sont en difficultés.

Ces difficultés poussent certains réfugiés à partir vers d'autres zones; ils rejoignent alors le 3ème groupe.

TROISIEME GROUPE:

Les partants

Ce groupe ne comprend qu'un seul type

Les touaregs qui sont arrivés après la sécheresse et qui sont par la suite partis vers d'autres zones à cause des difficultés d'adaptation.